

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
EDUCATIVES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

**EXTRACTION ARTISANALE DE L'OR ET SOUS-
SCOLARISATION DES JEUNES : CAS DE LA
LOCALITÉ DE BÉTARÉ-OYA (EST-CAMEROUN)**

*Mémoire présenté et soutenu publiquement le 06 septembre 2024, en vue de l'obtention du
diplôme de Master à vocation professionnelle en Sociologie*

Option : Management des projets de développement

Par

Camie Sonia LEMDJOU

Mle : 14K620

Titulaire d'une Licence en Sociologie

Membres du Jury

Président : Christian BIOS NELEM (MC) Université de Yaoundé I

Rapporteur : Solange ESSOMBA EBELA (CC) Université de Yaoundé I

Membre : Jeannette LEUMAKO N. (CC) Université de Yaoundé I



Année académique 2023 - 2024

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le Jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Educatives de l'Université de Yaoundé I, n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

À

Mes parents

Et

Ma fille

Léa Hakime TAMO DJEUDJEU

REMERCIEMENTS

L'aboutissement de cette réflexion scientifique est la consécration des efforts conjugués de plusieurs personnes à qui nous voulons exprimer notre profonde gratitude.

Nos remerciements s'adressent d'abord à notre Directrice de recherche, Dr Solange ESSOMBA EBELA, pour avoir accepté de diriger ce travail. Sa disponibilité, sa patience, ses conseils constructifs, ses orientations et sa rigueur scientifique ont été d'un apport inestimable pour ce travail.

Au professeur Armand LEKA ESSOMBA, chef du département de sociologie et à l'ensemble du corps enseignant du département, trouvez ici toute notre gratitude pour les enseignements et conseils reçus depuis notre admission en licence 1 dans ce département.

Nos remerciements s'adressent ensuite à notre famille en général, nos parents Martin DJEUDJEU et Pauline SONNA ; Marie Brigitte NGUEFACK et François AKOUTE. Nos frères Brice KEUNGUE, Anselme PONDJOU, Gilbert ASSOFAK, Jeff DJOUFACK, Toure AMINKENG et particulièrement, Armando TONKACK DJEUDJEU, pour son soutien financier lors de la collecte des données ; nos sœurs Ange DAHDEM, Lydie KENFACK. Nous remercions également toute la famille AKOUTE du Bénin pour ses encouragements, ses prières et son soutien financier.

A mes camarades, aînés académiques et amis pour leur soutien moral, tout au long de notre formation universitaire : Victor Hervé LAM, Pierre LOLO, Frédérique NGUEDE, Francelle NCHTINCHOUE et Monique Sandrine MANGUELLE de regrettée mémoire.

Nos remerciements s'adressent également au Coordonnateur du CEFAN Josué BALOMA pour nous avoir accueilli au sein de la structure dont il a la charge et à l'ensemble de son personnel, où nous avons effectué un stage qui nous a permis de mieux comprendre la situation de l'éducation au Cameroun. Nous remercions notre encadreur de stage Olivier TANKEU pour ses encouragements et ses échanges constructifs aussi bien dans le domaine académique que professionnel.

Nos remerciements vont enfin à l'endroit de nos enquêtés : les orpailleurs qui ont bien voulu renseigner le questionnaire, et les personnes ressources en générale et particulièrement Monsieur le Maire de la commune de Bétaré-Oya Nicola Baba, sa majesté Wilson Ali GABA chef du canton Lai pour avoir accepté de s'entretenir avec nous afin d'éclairer notre lanterne sur le sujet traité.

RESUME

Le Cameroun en général, et les pays d'Afrique centrale en particulier, regorge d'importantes ressources minières dont l'exploitation est favorable au développement. Ajoutée à l'exploitation minière, la scolarisation est également l'un des facteurs capables de booster le développement. Parmi les divers types d'exploitations minières, figure l'exploitation minière artisanale encore appelée orpaillage. Elle constitue la principale activité pratiquée à Bétaré-Oya, située dans la région de l'Est Cameroun, plus précisément dans le département du Lom et Djérem. Si l'orpaillage renvoie à l'usage de matériaux rudimentaires pour extraire de l'or, la scolarisation quant à elle désigne le fait de transmettre et d'acquérir des connaissances dans un cadre scolaire officiellement reconnu. De ce fait, le constat observé dans cette localité fait état d'un faible taux de scolarisation avec 70% des orpailleurs qui sont analphabètes ; et de la prédominance de l'orpaillage comme activité impliquant les jeunes en majorité. C'est dans ce contexte que s'inscrit ce travail. A cet effet, la question de recherche qui a servi de fil conducteur a été formulée ainsi : « Pourquoi les jeunes de Bétaré-Oya préfèrent-ils l'orpaillage à la scolarisation ? ». L'objectif principal de cette interrogation a été d'identifier et d'interpréter les logiques autour de l'extraction artisanale de l'or et ses effets sur la scolarisation et dans le processus de développement local.

L'hypothèse principale quant à elle, a été formulée comme il suit : Les jeunes de la localité de Bétaré-Oya préfèrent s'adonner à l'orpaillage qui leur procure des revenus substantiels plutôt que de prendre le chemin de l'école. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons fait recourt aux deux méthodes sociologiques, notamment la méthode qualitative et la méthode quantitative. Dès lors, le guide d'entretien a été administré auprès de 25 cibles indirectes et le questionnaire auprès des cibles directes que sont 85 jeunes orpailleurs dont l'âge varie de 7 à 18 ans et auprès de 20 parents orpailleurs. Des recueils de récits de vie ont également été enregistré auprès de 4 jeunes orpailleurs dont 2 filles et 2 garçons. Après l'enquête de terrain, les données ont été traité par analyse de contenu pour les données qualitatives et par analyse statistique pour les données quantitatives. Afin d'effectuer une lecture de la réalité étudiée, ce travail a également nécessité la mobilisation de deux théories sociologiques à savoir : la théorie du capitalisme de Karl MARX et la théorie de l'ethnométhodologie de Harold GARFINKEL.

Les principaux résultats qui découlent de cette recherche montrent que les motivations de la préférence de la pratique de l'orpaillage par rapport aux études sont principalement d'ordre économique, auxquelles s'ajoutent aussi les logiques sociales et culturelles. De plus, cette pratique contribue à accentuer le processus de sous-scolarisation des jeunes dans la localité avec un taux de sous-scolarisation de 55,88% pour le compte de l'année académique 2023-2024. Cette activité favorise en parallèle, le travail des enfants et l'inversion des rôles sociaux au sein de la famille. Par ailleurs, sur plan du développement local, on a d'une part 60% des enquêtés qui considèrent l'orpaillage comme étant une malédiction en ce sens qu'il est à l'origine de la cherté de la vie de la localité ; qu'il favorise les conditions pénibles de travail ; qu'il cause le décrochage scolaire des jeunes (15% au lycée technique et 18% au lycée bilingue). D'autre part, 40% des enquêtés trouvent que l'orpaillage est une bénédiction en ce sens qu'il permet le paiement des frais liés à l'école ; de construire des maisons et de nourrir les familles. De cette analyse il ressort que, l'orpaillage constitue un vecteur de développement uniquement dans la mesure où les gains issus de cette activité sont utilisés dans le but d'améliorer les conditions de vie des orpailleurs.

Mots clés : *Orpaillage, sous-scolarisation, incidence, développement local.*

ABSTRACT

Cameroon, and Central African countries in general, are rich in significant mineral resources whose exploitation is conducive to development. In addition to mining, education is also one of the factors capable of boosting development. Among the various types of mining, artisanal mining, also called gold panning, stands out. It is the main activity practiced in Betaré-Oya, located in the East Region of Cameroon, more precisely in the Lom and Djérem Division. While gold panning refers to the use of rudimentary materials to extract gold, schooling refers to the act of transmitting and acquiring knowledge in an officially recognized educational setting. As a result, the observation made in this locality is that of a low school enrollment rate with 70% of gold miners being illiterate; and the predominance of gold mining as an activity mostly involving young people. It is in this context that the present work is carried on. The research question that served as a guideline was formulated as follows: "Why do young people in Betaré-Oya prefer gold panning to schooling?" The main objective of this question was to identify and interpret the rationale behind artisanal gold mining and its effects on schooling and local development process.

The main hypothesis was formulated as follows: Young people in the locality of Betaré-Oya prefer to engage in gold panning, which provides them with substantial income, rather than going to school. To verify this hypothesis, we used two sociological methods, namely the qualitative method and the quantitative method. Thus, the interview guide was administered to 25 indirect targets and the questionnaire to the direct targets, which were 85 young gold miners aged 7 to 18 and 20 gold miner parents. Life stories were also collected from 4 young gold miners, including 2 girls and 2 boys. After the field survey, the data were processed by content analysis for qualitative data and by statistical analysis for quantitative data. In order to comprehend the reality under scrutiny, this work also required the mobilization of two sociological theories: Karl Marx's theory of capitalism and Harold Garfinkel's theory of ethnomethodology.

The main results of this research show that the motivations for the preference for gold panning over studies are mainly economic, to which social and cultural reasons are also added. Moreover, this practice contributes to accentuating the process of school dropout among young people in the locality with a school dropout rate of 55.88% for the 2023-2024 school year. This activity, in parallel, promotes child labor and the inversion of social roles within the family. Moreover, at the local development level, on the one hand, 60% of the respondents consider gold panning to be a curse in that it is at the origin of the high cost of living in the locality; that it promotes poor working conditions; that it causes young people to drop out of school (15% in technical high school and 18% in bilingual high school). On the other hand, 40% of respondents find that gold panning is a blessing in that it allows for the payment of school fees; to build houses and feed families. From this analysis it emerges that gold panning is a vector of development only insofar as the gains from this activity are used to improve the living conditions of gold miners.

Keywords: Gold panning, school dropout, impact, local development.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	i
DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
RESUME.....	iv
ABSTRACT	v
SOMMAIRE	vi
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vii
LISTE DES ABBREVIATIONS ET ACRONYMES	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : GENERALITES SUR L'EXPLOITATION MINIERE ET SUR LA SCOLARISATION AU CAMEROUN	37
CHAPITRE I : GENERALITES SUR L'EXPLOITATION MINIERE AU CAMEROUN... 40	
I. Analyse de l'activité minière au Cameroun et répartition régionale	41
II. Présentation de la zone d'étude : Bétaré-Oya, au cœur de l'exploitation minière de l'or 54	
CHAPITRE II : GENERALITES SUR LA SCOLARISATION AU CAMEROUN ET PRINCIPALEMENT DANS LA LOCALITE DE BETARE-OYA	59
I. Analyse sociohistorique de la scolarisation au Cameroun.....	59
II. Les différentes crises de la scolarisation au Cameroun et moyen de résilience	67
III. Analyse de la scolarisation à Bétaré-Oya.....	73
DEUXIEME PARTIE : LA PRATIQUE DE L'ORPAILLAGE A BETARE-OYA ET SON INCIDENCES SUR LA SCOLARISATION ET DANS LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT LOCAL	77
DEUXIEME PARTIE : LA PRATIQUE DE L'ORPAILLAGE À BÉTARÉ-OYA ET SES INCIDENCES SUR LA SCOLARISATION ET DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	78
CHAPITRE III : LES LOGIQUES DE L'EXTRACTION ARTISANALE DE L'OR A BETARE-OYA ET SON INCIDENCE SUR LA SCOLARISATION	80
I. Identification des logiques de la pratique de l'orpaillage : zoom sur le travail des enfants, une analyse genrée	80
CHAPITRE IV : CORRELATION ENTRE ORPAILLAGE SOUS-SCOLARISATION ET SOUS DEVELOPPEMENT LOCAL	100
I. L'extraction artisanale de l'or et la question du développement locale.....	100
II. La sous-scolarisation des jeunes facteurs de sous-développement local	108
CONCLUSION GENERALE	117
BIBLIOGRAPHIE	126
ANNEXES	134
TABLE DES MATIÈRES	147

LISTE DES ILLUSTRATIONS

❖ LISTES DES TABLEAUX

<i>Tableau 1: Répartition de la population d'enquête.....</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 2:représentation de l'historique de l'orpaillage au Cameroun.....</i>	<i>43</i>
<i>Tableau 3:Inventaire et volumes de gisements dans 35 zones minières au Cameroun</i>	<i>45</i>
<i>Tableau 4:Répartition territoriale de l'or au Cameroun</i>	<i>48</i>
<i>Tableau 5 Répartition de la population de Bétaré-Oya par sexe et par zone.....</i>	<i>56</i>
<i>Tableau 6:Evolution des effectifs dans les différents niveaux de scolarisation.....</i>	<i>72</i>
<i>Tableau 8: répartition genrée des raisons économiques de l'orpaillage.....</i>	<i>80</i>
<i>Tableau 9:Représentation genrée et par tranche d'âge du travail des enfants</i>	<i>90</i>
<i>Tableau 10: Evolution décroissante des effectifs par classe au LTBO.....</i>	<i>93</i>
<i>Tableau 11: Répartition comparative par niveau scolaire entre le nombre de la population en âge scolaire et les effectifs inscrits.....</i>	<i>95</i>
<i>Tableau 12: Répartition par tranche d'âge des gains journalier des jeunes.....</i>	<i>97</i>
<i>Tableau 13: Répartition sexuelle du choix délibéré ou non de l'orpaillage par les jeunes.....</i>	<i>98</i>
<i>Tableau 14: Répartition par sexe de la satisfaction des besoins graces aux revenus issus de l'orpaillage</i>	<i>103</i>
<i>Tableau 15: Répartition par sexe de la non-satisfaction des besoins grâces aux revenus issus de l'orpaillage.....</i>	<i>103</i>
<i>Tableau 16 : Répartition par sexe de la satisfaction et de la non-satisfaction des besoins grâces aux revenus issus de l'orpaillage.....</i>	<i>104</i>
<i>Tableau 17: Répartition par sexe, tranche d'âge et par niveau d'étude des jeunes orpailleurs</i>	<i>109</i>

❖ LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1 : image de l'or à l'état brut.....</i>	<i>41</i>
<i>Figure 2 : image de la carte minière d'OUDI HAMMAMAT.....</i>	<i>42</i>
<i>Figure 3:Carte des sites d'exploitation minière et semi-mécanisée au Cameroun.....</i>	<i>49</i>
<i>Figure 4: image des jeunes orpailleurs à Bétaré-Oya.....</i>	<i>54</i>
<i>Figure 5: Carte de la localisation de la commune de Bétaré-Oya</i>	<i>55</i>
<i>Figure 6 : Image de la première école du Cameroun.....</i>	<i>60</i>

<i>Figure 7: représentation de l'organisation et la structuration du système éducatif camerounais</i>	<i>64</i>
<i>Figure 8: image de la première école à Bétaré-Oya.....</i>	<i>73</i>
<i>Figure 9:Image de l'école catholique Saint Jean BOSCO à Bétaré-Oya</i>	<i>75</i>
<i>Figure 10: Socialisation à l'orpaillage dès le sein maternel</i>	<i>83</i>
<i>Figure 11:Premier pas d'un bébé de moins d'un an à l'orpaillage.....</i>	<i>83</i>
<i>Figure 12: jeune élève faisant une démonstration des techniques d'orpaillage</i>	<i>83</i>
<i>Figure 13: image d'un jeune orpailleur entrain d'extraire l'or éluvionnaire</i>	<i>88</i>
<i>Figure 14:image des jeunes filles en train d'extraire l'or alluvionnaire</i>	<i>88</i>
<i>Figure 15: Répartition du travail des enfants par sexe</i>	<i>91</i>
<i>Figure 16:Courbe décroissante des effectifs des élèves au LTBO 2023-2024</i>	<i>93</i>
<i>Figure 17: représentation graphique des orpailleurs satisfaits et non satisfait des revenus issus de l'orpaillage.....</i>	<i>104</i>
<i>Figure 18: images de l'habitat précaire des orpailleurs de Nyongoré.....</i>	<i>105</i>
<i>Figure 19: image d'une jeune orpailleuse utilisant le mercure</i>	<i>106</i>
<i>Figure 20: Image des conditions difficiles de travail</i>	<i>106</i>
<i>Figure 21: graphique de répartition par sexe et par tranche d'âge des jeunes orpailleurs..</i>	<i>110</i>
<i>Figure 22:graphique de répartition par sexe et par niveau scolaire des jeunes orpailleurs dans les sites miniers.....</i>	<i>111</i>
<i>Figure 23: site non restauré après exploitation.....</i>	<i>113</i>

LISTE DES ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

A

APE · Association des parents d'élèves
APED · Alliance pour la Promotion de
l'Education et le Développement

B

BM · Banque Mondiale

C

CAPAM · Cadre d'Appui et de Promotion
CDE · Convention relative aux Droits de
l'Enfant
CED · Centre de recherche pour le
Développement
CEFAN · Cameroon Education For All
Network
CM2 · Cours Moyen 2
CMI · Cours Moyen 1
CNVD · Coalition Nationale des
Volontaires pour le Développement
Durable
COVID-19 · Maladie à coronavirus 2019
CRTV · Cameroon Radio TéléVision

D

DSCE · Document de Stratégie pour la
Croissance et l'Emploi
DUDH · Déclaration Universelle des Droits
de l'Homme

E

EDD · Education en vue du Développement
Durable
EMAPE · Exploitation Minière Artisanale
et à Petite Echelle, ECOLE
METEROLGIQUE AFRICAINE
ENIB · Ecole Normale des Instituteurs de
Bertoua
EOL · Education à voix haute
EPT · Education Pour Tous

F

FMI · Fond Monétaire International
Fr · Franc

G

GPE · Partenaire Mondial pour l'Education

I

ICH · Indice du Capital Humain
IDH · Indice de Développement Humain
INS · Institut National de Statistique

L

LMD · Licence Master Doctorat
LTBO · Lycée Technique de Bétaré-Oya

M

MINEDUB · Ministère de l'éducation de Base

MINEFOP · Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

MINESEC · Ministère de l'Enseignement Secondaire

MINESUP · Ministère de l'enseignement Supérieur, Ministère de l'Enseignement Supérieur

MINFI · Ministère des Finances

MINMIDT · Ministère des Mines de l'Industrie et du Développement Technologique

N

NOSO · Nord-ouest et Sud-Ouest

O

ODD · Objectif de Développement Durable

OIT · Organisation International du Travail

OTS · On a Trop Supporté

OUA · Organisation de l'Unité Africaine

P

PAS · Programme d'Ajustement Structurel

PCD · Plan Communal de Développement

PIB · Produit Interne Brut

PNDP · Programme National de Développement Participatif

PRECASEM · Projet de Renforcement de Capacité du Secteur Minier

R

RCA · République Cent'Africaine

RSE · Responsabilité Sociale d'Entreprise

S

SCPCK · Système de Certification du Processus Kimberley

SIL · Section d'Initiation à la Lecture

SND30 · Stratégie Nationale de Développement 2020-2030

SNH · Société Nationale des Hydrocarbures

SNICOMP · Syndicat National des Instituteurs Contractuel et Maître des Parents du Cameroun

SNPPK · Secrétariat National Permanent du Processus de Kimberley

Sonamine · Société nationale des mines

SSEF · Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation

T

TAAM · Taux d'amélioration

U

UNESCO · Organisation des Nations unies pour l'éducation la Science et la culture

UNICEF · Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

USE · Education en Situation d'Urgence

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I. Contexte et justification

D'entrée de jeu, il sera question de présenter ici, le cadre contextuel et justificatif dans lequel s'inscrit notre recherche.

1- Contexte

Tout d'abord, il est constaté que le défi majeur auquel font face les pays d'Afrique centrale, est de faire un pas vers l'avant dans leur processus de développement s'appuyant sur les ODD. Ce développement ne saurait se faire sans passer par une industrialisation, les infrastructures, l'économie, la santé, la gestion responsable des ressources naturelles et en bonne place l'éducation. Education non pas au sens jadis de ROUSSEAU J. J.¹ qui y voyait un libre court à l'instinct humain, mais bien l'éducation au sens de DURKHEIM E.², qui a pour objectif de faire de l'individu un être social. Il dira d'ailleurs :

« L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné. »³

Ainsi définit, l'éducation a pour but de transmettre des savoirs et des savoir-faire, afin que l'individu soit un acteur du développement. Par la suite, MBALLA OWONO.⁴ l'a remarqué lorsqu'il fait savoir que : *« Au lendemain des indépendances africaines (conférence d'Addis-Abeba en 1961), tous nos gouvernements ont inscrit parmi leurs objectifs prioritaires l'expansion de la scolarisation et de l'éducation modernes. »* Au Cameroun, le taux d'alphabétisation s'élève à 77 % en 2018⁵. Cependant, ce taux n'est pas proportionnel à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Ces derniers, afin de subvenir à leur besoin, se lancent dans des petits métiers de *« débrouillardise »*⁶. Ce phénomène est donc une résultante

¹ Jean-Jacques ROUSSEAU, 1971, *Emile ou de l'éducation I et II*, version numérique, <http://www.ebooks-bnr.com/> en octobre 2014

² Emile DURKHEIM, 1962, *Education et sociologie*, PUF, Paris, p09

³ Idem

⁴ Rigobert MBALLA OWONO, 1990, *Scolarisation et disparités socio-économiques dans la province de l'Est au Cameroun*, éd CEPER-Yaoundé, p05.

⁵ www.indexmundi.com; carte des pays, taux d'alphabétisation, Afrique Mis le 01 janvier 2020 en ligne

⁶ Jean Marc ELA, 1999, *Travail et entreprise en Afrique : les fondements sociaux de la réussite économique*, Paris Karthala,

de la crise du diplôme et une difficulté à mettre un frein au facteur de pauvreté et de chômage accru au Cameroun. Dans la localité de Bétaré-Oya, la situation de la scolarisation est précaire. Les jeunes de cette localité, abandonnant leurs études, se donnent majoritairement au métier d'orpillage. C'est le constat observé par le magazine de l'université catholique d'Afrique centrale qui fait savoir que, dans la région de l'Est Cameroun, le taux d'extraction de l'or est largement supérieur à celui de la scolarisation, 70%⁷ des ouvriers et artisans sont analphabètes, les jeunes en âge scolaire sont dans les zones d'extraction, délaissant les salles de classes.

Ensuite, au regard du potentiel en ressources naturelles dont dispose la localité de Bétaré-Oya, on constate que les activités se concentrent de plus en plus sur l'extraction de l'or. En effet, selon d'une part l'étude environnementale du barrage de Lom Pangar,⁸ la présence d'environ 13 tonnes d'or dans cette localité a été révélée. D'autre part, selon le rapport du Ministère des Mines, l'Etat camerounais a enregistré un total de 37,66 kg d'or de l'exploitation artisanale en octobre 2020. Cette ressource minière constitue de ce fait un levier de développement économique d'abord pour la localité en particulier et pour le Cameroun en général. C'est en ce sens que, dans son Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et plus encore dans la Stratégie National pour le Développement à l'horizon 2030 (SND30), le Cameroun a fait de l'exploitation minière un vecteur de développement à l'horizon 2035⁹. Cependant, on se rend compte que malgré cette richesse naturelle, le développement de la localité peine à décoller.

Enfin, c'est dans un contexte marqué par le chômage, la pauvreté la sous-scolarisation, l'analphabétisme, le sous-développement et l'exploitation minière que se situe cette recherche.

2- Justification

Ce travail trouve sa justification sur le plan empirique, épistémologique et sur les motivations personnelles.

❖ Justification empirique

Du point de vue empirique, le choix de ce travail est né d'une enquête de terrain que nous avons effectué pour le compte de Croix Rouge, à Garoua Bouläi et dans les localités

⁷ PERFECTA CONSUTING « Rapport du centre d'excellence pour la gouvernance des industries extractives en Afrique francophone ; évaluation de l'impact socio-économique et environnemental de l'exploitation minière et artisanale à petite échelle dans la localité de Bétaré Oya au Sud-Est Cameroun », UCAC, novembre 2017

⁸ Jean-Marie GOUFAN et al, Rapport de l'étude environnementale du barrage de Lom Pangar ; thème 10 : urbanisation ; volume 2. Volet : « développement de Bétaré Oya » octobre 2005

⁹ Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi du Cameroun ; 2009

environnantes. Durant cette enquête dans la localité de Bétaré-Oya, les enquêtés faisaient savoir que les jeunes n'allaient pas à l'école à cause de la réserve en or dont dispose la localité. Au cours de l'enquête, on pouvait clairement entendre dire que les jeunes en général ne vont pas à l'école parce qu'ils ils sont occupés à rechercher de l'or dans les sites miniers. De plus, un proche parent étant professeur des enseignements secondaire dans la localité de Bétaré-Oya faisait savoir que : « *ici les élèves ne vont pas à l'école, ils creusent seulement l'or.* »

❖ Justification épistémologique

Cette recherche trouve également sa justification dans une logique épistémologique. L'épistémologie étant la science des sciences ; celle qui confère le caractère scientifique à une discipline. Pour GRAWITZ¹⁰ « *l'épistémologie au sens strict, est donc une étude critique faite a posteriori, axée sur la validité des sciences, considérées comme des réalités que l'on observe, décrit, analyse.* » Ainsi définit, suivant les principes épistémologiques, une discipline pour être appelée "science" procède par la construction d'un objet d'étude, une méthode et un système de concept. Le choix de notre thème s'inscrit donc dans une logique de production de la connaissance scientifique aux moyens des méthodes sociologiques. Pour se faire, une première observation documentaire (qui sera présentée plus loin) a permis de comprendre que les recherches effectuées jusqu'ici présentent d'une part l'orpaillage comme étant un désastre écologique et de développement durable, facteur de développement local, d'entrave sanitaire et de déperdition scolaire. Au-delà de dénoncer les effets de l'orpaillage, de rendre compte des facteurs qui obèrent la scolarisation, la raison sous-jacente de ce travail est d'exploiter les nouvelles perspectives innovantes à la saisie de la problématique que pose le sujet. En d'autres termes, l'innovation de ce travail est de saisir les logiques cachées du choix de ce métier par les jeunes au détriment de la scolarisation, de comprendre les représentations sociales des jeunes en rapport avec l'orpaillage et la scolarisation. Au cours des lectures menées, il a été constaté que très peu d'auteurs se sont vraiment appesantis sur le sujet. Cette recherche se propose donc de mener une étude scientifique plus approfondie sur la question en dévoilant, au sens de ZIEGLER¹¹, les motivations cachées pour « *produire des vérités sur le monde social* »¹² dans la localité de Bétaré-Oya sur l'orpaillage et la scolarisation.

¹⁰Madeleine GRAWITZ, 1996, *Méthode des sciences sociales*, Dalloz 11eme éd. P07

¹¹Jean ZIEGLER, 1980, *Retournez les fusils : Manuel de sociologie de l'opposition*, Paris, Seuil

¹²Pierre BOURDIEU, 1984, *Question de sociologie*, Paris Seuil

Par la suite, le choix de notre thème de recherche : *Extraction artisanale de l'or et sous-scolarisation des jeunes : cas de la localité de Bétaré-Oya (Est Cameroun)*, trouve aussi sa justification, au regard des faits constatés, dans un environnement marqué d'un côté par l'augmentation des enfants dans les sites miniers et de l'autre côté par le taux de scolarisation relativement bas de la localité, qui est encore appelée « zone d'éducation prioritaire »¹³. En effet, à travers les lectures menées et l'écoute de l'actualité, les faits observés montrent une augmentation des jeunes dans les sites miniers favorisant la déscolarisation des jeunes dans leur cursus scolaire. Dès lors, le journal télévisé de la CRTV, dans son reportage en date du 20 octobre 2020 faisait savoir que, les enfants en âges scolaire se retrouvaient encore dans les sites miniers deux semaines après la date officielle de rentrée scolaire. De plus, en Afrique selon l'OIT, au moins un million d'enfants de 5 à 17 ans travaillent dans des mines d'or à travers le monde.¹⁴ En Afrique, la situation sur le travail des enfants est bien particulière :

« Les dernières estimations mondiales de l'OIT sur le travail des enfants montrent que l'Afrique en générale, a le plus grand nombre d'enfants qui travaillent ; 59 millions d'enfants entre les âges de 5 et 17 sont impliqués dans les travaux dangereux. Plus d'un enfant sur 5 en Afrique est employé contre son gré dans les carrières de pierres, les fermes et les mines, la pauvreté reste la principale explication de ce phénomène (...) »¹⁵

❖ Justification liée aux motivations personnelles

Pour finir, ce travail trouve aussi sa justification dans les motivations personnelles. En effet, accordant un intérêt particulier pour l'éducation, fort a été de constater que les jeunes en âge scolaire flânaient dans les quartiers aux heures de cours et pendant la période des classes dans la ville de Yaoundé. De cette observation, ces jeunes regroupaient aussi bien les garçons que les filles. Parmi ces enfants, plusieurs effectuaient déjà un travail en particulier le petit commerce. Cependant, l'importance de l'éducation dans le processus de développement est indéniable, malgré l'inadéquation entre diplôme et insertion professionnelle au Cameroun. S'inscrivant dans la logique de NDJOH MOUELLE¹⁶, pour sortir de la « médiocrité » et

¹³ Zone d'Education Prioritaire : Politique française fondée dans les années 1980 par Alain Savary dans le but de garantir l'égalité l'équité pour la réussite des élèves ; Pour Alain Savary il s'agit de contribuer à corriger l'inégalité sociale par le renforcement sélectif de l'action éducative dans les zones et les milieux sociaux où le taux d'échec est le plus élevé.

¹⁴ OIT : l'internationale de l'éducation ; le travail de enfants et l'éducation pour tous, combattre le travail des enfants par l'éducation, outil des ressources pour les syndicats et l'appel à l'action contre le travail des enfants en faveur de l'éducation pour tous, Bruxelles, Octobre 2013

¹⁵ Idem

¹⁶Ebenezer NJOH MOUELLE, 2013, *De la médiocrité à l'excellence : essai sur la signification humaine du développement*, éd Clé NENA

atteindre « *l'excellence* », un travail de développement mental et intellectuel s'impose, et cela ne saurait être possible si l'éducation et la scolarisation ne sont pas prises en compte.

II. Problème de recherche

« *La première tâche du sociologue consiste à passer (...) du problème social au problème sociologique.* »¹⁷ Le problème sociologique étant une situation sociale jugée désagréable qui perdure malgré les réponses apportées. Ainsi dit, il sera question dans cette partie de faire une revue de quelques solutions apportées sur le plan international, national et local pour mettre fin au problème social de l'orpaillage et de la sous-scolarisation. Sur le plan international, l'UNICEF mène sans relâche un combat afin de favoriser le respect des droits des enfants et la scolarisation des jeunes. Il s'investit dans l'amélioration et la promotion de « *l'éducation pour tous* ». Cet organe milite également à mettre fin au travail des enfants. Dans la même lancée, l'OIT souligne dans son programme d'action que : « *L'accès universel à une éducation fondamentale gratuite, de qualité et obligatoire est la pierre angulaire pour atteindre cet objectif...l'OIT illustre clairement les liens entre l'élimination du travail des enfants et l'accès à une éducation de base de qualité pour tous.* »¹⁸

Sur le plan national, le travail des enfants est formellement interdit selon l'arrêté n°17 du 27 mai 1969 relatif au travail des enfants¹⁹. De plus, l'Etat Camerounais a instauré la gratuité de l'école au niveau primaire. Sur le plan local, on note l'action remarquable de l'Alliance pour la Promotion de l'Education et le Développement (APED) et de la Société Nationale des Mines (SONAMINE). L'APED mène plusieurs activités notamment la sensibilisation dans les chantiers quant à l'interdiction aux parents d'amener leurs enfants dans les chantiers miniers. Pour ce qui est de la SONAMINE, elle a mis sur pied l'opération « *zéro enfant dans la mine* », cette action met l'accent sur l'importance que revêt le fait pour un enfant en âge scolaire d'être non pas dans les chantiers miniers mais bien, dans les salles de classes²⁰. De plus, au cours de l'année académique 2023-2024, le Maire de la localité a procédé à la remise du paquet minimum aux écoles primaires de l'arrondissement de Bétaré-Oya le lundi 11 septembre 2023.

Cependant, malgré l'exécution de toutes ces mesures, on observe une persistance de l'abandon des salles de classes par les jeunes au profit de l'orpaillage. Comment comprendre et expliquer que malgré la synergie des stratégies d'actions menées par multiple organe, les salles de classe demeurent moins fréquentées et que le travail des enfants persiste ? A cet effet, ce travail soulève *le problème de la sous-scolarisation des jeunes liée à l'orpaillage dans la localité de Bétaré-Oya.*

¹⁷ Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUTD, 2009, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, p 48

¹⁸ OIT, Internationale de l'Education : le travail des enfants et l'éducation pour tous, octobre 2013, p02

¹⁹ Arrêté n°17 du 27 mai 1969 relatif au travail des enfants, portant élimination du travail des enfants, protection des enfants et des adolescents, travail dangereux des enfants.

²⁰ Cameroun tribune, édition du 27 septembre 2022, p. 12-13

III. Problématique

Etant donné que le problème de notre recherche gravite essentiellement sur deux variables que sont l'orpaillage et la sous-scolarisation, il sera question dans un premier temps, de faire une revue critique de la littérature par axe thématique sur ce qui a déjà été dit autour de notre sujet, et dans un second temps, émettre une rupture épistémologique.

Pour QUIVY R. & VAN C. « *la problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ* »²¹. Avant d'y arriver il s'agira ici, de rendre compte des connaissances disponibles en amont sur la pratique de l'orpaillage et ses rapports avec la scolarisation, des problématiques ainsi que les démarches abordées par d'autres auteurs autour. Car, comme le soulignent QUIVY R. & VAN C. :

*« Il est indispensable de prendre connaissance d'un minimum de travaux de référence sur le même thème ou, plus largement sur les problématiques qui y sont liées. Il serait à la fois absurde et présomptueux de croire que nous pouvons nous passer purement et simplement de ces apports, comme si nous étions en mesure de tout réinventer par nous-même. »*²²

Après cet exercice de revue de la littérature, nous apporterons une orientation nouvelle qui guidera notre travail.

1- Revue critique de la littérature par axes thématiques

Les questions de la scolarisation et de l'orpaillage ont déjà été abordées par plusieurs chercheurs à l'international, en Afrique et au Cameroun sous différents axes. Il s'agira donc ici de présenter d'une part l'orpaillage et ses effets (désastre écologique, facteur de développement local et obstacle au développement durable, entrave sanitaire et déperdition scolaire) et d'autre part, les facteurs qui influencent la scolarisation (facteur interne et externe). Il est à noter que cette liste d'ouvrage est non exhaustive.

a) Les effets de l'orpaillage

Ces effets peuvent être classés en plusieurs catégories notamment les effets sur l'environnement, sur le développement local et durable, sur la santé, et sur la scolarisation.

²¹ Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT, 2009, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod,

²² Idem

❖ L'orpaillage : un désastre écologique

Il s'agit des auteurs tels que HUND, MEGEVANG, GUENDOUZE et BENAO qui trouvent en l'exploitation artisanale de l'or, une influence négative sur l'environnement.

HUND K. et MEGEVANG C. ²³ ont travaillé sur les dynamiques de déforestation dans le bassin du Congo : réconcilier la croissance économique et la protection de la forêt. Ils démontrent comment l'exploitation minière impacte la forêt. Tout comme GUENDOUZE et BENAO que nous verrons plus bas, ils veulent réconcilier essor économique et protection et l'environnement. Les auteurs présentent plusieurs catégories d'impact, notamment les impacts directs, indirects, induits ou cumulatifs. Pour les impacts directs de l'exploitation minière à grande échelle, nous avons entre autres : la diminution de la qualité d'eau, la perte des habitats et des espèces animales terrestres et aquatiques, l'élimination de la végétation dans la zone exploitée. Cependant, malgré ces effets négatifs, l'orpaillage a quand même quelques effets positifs tel que la construction des routes, des logements et des infrastructures par exemple les barrages. De plus, comme impacts induits, on a le développement de l'agriculture de subsistance et le braconnage. Pour ce qui sont des impacts de l'exploitation minière artisanale à petite échelle, nous avons la mauvaise gestion des sites d'exploitation, l'abatage des arbres. En outre,

« Une étude de l'EMAPE dans la région du parc Trinational de la Sangha du Cameroun, de la République centrafricaine et de la République du Congo y a observé un faible impact environnemental dû à l'exploitation minière à petite échelle. Les effets négatifs de l'exploitation minière se faisaient principalement sentir sur les cours d'eau locaux (par exemple, l'érosion, l'envasement, le détournement des cours d'eau) et étaient temporaires (Tieguhong 2009). »

Les auteurs présentent aussi la perte de la biodiversité, le braconnage et les puits abandonnés comme impact induit de l'exploitation minière. Toutefois, malgré ces effets défavorables de l'exploitation minière sur l'écosystème observé par HUND, MEGEVANG, ils feront savoir que cette exploitation peut avoir des points positifs tels que l'offre d'emplois directs, environ 10 000 personnes y travaillent. C'est le point développé par d'autres auteurs à l'instar GUENDOUZE qui voit en l'exploitation minière, un facteur de développement local.

²³ Kristen HUND et Carole MEGEVANG, 2013, « Les dynamiques de déforestation dans le bassin du Congo : réconcilier la croissance économique et la protection de la forêt », étude menée par une équipe pluridisciplinaire placée sous la direction de la Banque mondiale, à la demande de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC document n° 04, exploitation minière).

❖ L'orpaillage : facteur de développement local et obstacle au développement durable

Il s'agit des travaux de GUENDOUZE et de BENAO.

En Afrique, GUENDOUZE Berrahail a travaillé sur la problématique du développement durable d'une ville minière en Algérie²⁴. Au-delà des conséquences environnementales tel que présentées par HUND, l'auteur ici soulève la problématique du développement durable. En effet, il oppose l'essor économique de la localité d'Ouenza et développement durable. Il fera ainsi remarquer que, « *en conséquence de l'exploitation minière, des régions industrielles se développent autour des mines à telle enseigne que certains pays se sont résolus à centrer leur développement autour du secteur minier florissant.* »²⁵ Si l'exploitation minière est un facteur de développement pour la localité, il n'en demeure pas moins qu'il soit aussi un obstacle pour le développement durable. Ceci s'explique par le fait que, l'extraction minière soit une activité irréversible et qu'il n'est pas possible de fabriquer une nouvelle réserve naturelle. Pour réconcilier développement de la ville d'Ouenza et développement durable, GUENDOUZE propose, tout comme BENAO, une gestion responsable des ressources naturelles qui passe par l'application des lois afférentes à l'exploitation minière et par la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). En bref pour l'auteur, l'exploitation minière a un impact positif sur la ville uniquement dans la mesure où, la gestion et l'exploitation se fait de manière responsable et soucieuse de l'environnement afin de permettre aux populations avenir de répondre à leurs besoins.

BENAO Belinda Yasmine²⁶ pose la question suivante : l'extraction industrielle dans les zones arides et semi-arides des pays en développement peut-elle mener à un développement durable ? L'objectif de ses travaux était de déterminer les facteurs environnementaux, sociaux, économique et de gouvernance, pouvant conduire au développement durable par le biais de l'exploitation industrielle de l'or. A l'instar de GUENDOUZE, BENAO voit en l'exploitation minière un danger pour l'environnement. Toutefois, l'exploitation minière est grandement bénéfique pour les néo colonisateurs qui, malgré leur RSE, ne sont pas capables de combler les dommages environnementaux laissés par l'exploitation. Ce qui rend de ce fait difficile la préservation des ressources naturels et le développement durable comme l'ont montré les

²⁴ Berrahail GUENDOUZE, 2014, « la problématique de développement durable d'une ville minière : Ouenza une ville de l'Est de l'Algérie », Mémoire en aménagement urbain, Université de Badji Mokhtar – Annaba

²⁵ *Idem* p 11

²⁶ Belinda Yasmine BENAO, 2019, « l'extraction industrielle dans les zones arides et semi-arides des pays en développement peut-elle mener à un développement durable ? » Essai présenté au Centre Universitaire de formation en environnement et développement durable en vue de l'obtention du grade de maître en environnement, SHERBROOKE,

travaux de GUENDOUZE en Algérie. Pour pallier à cette difficulté, BENAÛ propose plusieurs recommandations parmi lesquelles: l'utilisation des meilleures technologies disponibles pour réduire les impacts environnementaux ; apporter des solutions innovantes pour éviter le « *gaspillage* » des ressources; mettre en place des initiatives RSE contraignante ; les pays en voie de développement doivent créer des partenariats et des alliances entre pays afin de mieux protéger leur intérêts en matière de ressources naturelles ; encadrer l'exploitation artisanale afin de mieux gérer les impacts; se conformer à l'ODD 9²⁷ permettant de créer des activités parallèles à l'exploitation minière, etc. Cet auteur a donc le mérite d'avoir proposé des solutions pour réconcilier développement local et développement durable.

Cependant GUENDOUZE, MEGEVANG, BENAÛ et HUND n'ont pas montré les effets de l'exploitation minière sur la scolarisation, leurs problématiques gravitaient essentiellement autour de la préservation de l'environnement, le développement local et le développement durable. Dans le même sillage des effets de l'orpaillage, plusieurs auteurs ont pu démontrer que cette activité n'agit pas seulement sur l'environnement ou le développement local et durable, mais aussi sur la santé et l'éducation.

❖ Orpaillage : facteur d'entrave sanitaire et de déperdition scolaire

Il s'agit ici des travaux de MOKAM et TSIKAM, NGUEPJOÛ et MANYACKA.

MOKAM S. et TSIKAM M.²⁸, de l'UCAC vont travailler non pas sur les déterminants de la scolarité mais bien plus sur l'impact de l'exploitation artisanale de l'or sur les populations de Kambélé, région de l'Est Cameroun. Ces impacts sont divers, notamment, du point de vue positif et négatif. De ce fait, les impacts négatifs sont perceptibles sur la santé, l'économie, la qualité et le mode de vie et sur l'éducation.

Au niveau sanitaire, la pratique de l'orpaillage entraîne plusieurs maladies telles que le rhumatisme 16%, mal de dos 4 %, le panaris 18% et la hernie 62%, les maladies de la peau 20%, la pneumonie 02%, la toux 02%, la grippe 08%, les maladies hydrique 32%, le paludisme 36%.

²⁷ ODD 9: Objectif de développement durable à l'horizon 2030 visant à bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourage l'innovation ; Objectif de Développement Durable au nombre de 17 ont été créé par les Nations Unies en 2015 dont l'objectif est l'éradication de la pauvreté, de la faim, du SIDA, de la discrimination à l'égard des femmes et à la protection de la planète et que tous les êtres humains du monde vivent dans la paix et la postérité d'ici 2030

²⁸Sorelle MOKAM & Cyrille TSIKAM « Impact de l'exploitation artisanale de l'or sur les populations de Kambélé, Région de l'Est Cameroun », Rapport de recherche de UCAC, centre d'excellence pour la gouvernance des industries extractives en Afrique francophone, Yaoundé

Au niveau de l'économie, comme point positif, tel que déjà remarqué plus haut par GUENDOUZE et BENAÏO, les auteurs feront savoir que l'orpaillage est rentable dans la mesure où, un orpailleur gagne environ 400 000fr par jour s'il est propriétaire d'une parcelle d'exploitation, et de 17000 à 34000fr par jour s'il s'agit d'un jeune employé. En revanche, on se rend compte que cette recette journalière est bien supérieure au SMIG (Salaire Minimum Interne Garantie) du Cameroun qui est de 41 875 par mois²⁹, ce qui permet de comprendre comme GUENDOUZE que l'orpaillage peut constituer un facteur de développement local. De plus, les auteurs vont démontrer que la pratique de l'orpaillage impacte la stabilité des foyers. En effet, les auteurs ont signifié que les femmes traditionnellement reconnues comme maîtresse de foyer, vont abandonner la surveillance des enfants pour aller à la recherche de la précieuse mine. Certes vrai cette activité contribue à leur autonomie financière mais, la stabilité du ménage en est impactée négativement. Toutefois, malgré les conséquences négatives l'orpaillage à ceci de positif, c'est qu'il est considéré comme étant une opportunité de développement économique directe (orpailleurs) ou induite (Collecteurs, et commerçants) d'amélioration de la qualité de vie, tel que présenté dans les travaux de HUND. Au niveau du cadre de vie, la localité en est profondément affectée du point de vue physique, tel que l'avait déjà présenté MEGEVANG plus haut. A cet effet, la végétation qui était autrefois verdoyante a laissé place à un paysage stérile et dépourvu de verdure, avec la présence des puits d'or non restaurés à l'abandon, qui sont à l'origine des risques d'accidents et de mort de plus en plus fréquents dans la localité.

Au niveau de l'éducation, les auteurs feront savoir que « *la totalité des personnes enquêtées et des autorités interviewées pensent qu'il y a une corrélation hautement significative entre l'activité d'orpaillage et le très faible taux de scolarisation des enfants et des jeunes* » dans la localité de Kambélé. L'orpaillage dans cette localité est donc à l'origine du faible taux de scolarisation vu que les jeunes sont présents en minorité dans les salles de classes mais majoritairement présent dans les chantiers miniers. MOKAM S. et TSIKAM M. ont eu le mérite de voir en l'exploitation de l'or, non seulement un désastre écologique, un danger sanitaire, un facteur de développement local, mais surtout un facteur défavorable à la scolarisation.

En outre, NGUEPJOUE et MANYACKA³⁰ quant à eux vont faire l'état des lieux de l'exploitation minière artisanale dans la région de l'Est Cameroun dans le département de la Boumba et Ngoko. En plus de l'impact de l'exploitation artisanale sur l'environnement et la

²⁹ Décret N°2023/158 du 06 mars 2023, portant revalorisation de la rémunération mensuelle de base au Cameroun

³⁰ Diderot NGUEPJOUE & Éric MANYACKA, 2008, « exploitation minière artisanale dans la province de l'Est Cameroun : cas du département de la Boumba et Ngoko ; états des lieux : constats analyses et recommandations »,

santé tel que présenté plus haut par MOKAM et TSIKAM, les auteurs vont également trouver des impacts non seulement sur l'agriculture locale, l'émancipation de la femme mais aussi sur l'école. En effet, le développement de l'exploitation aurifère a occasionné l'abandon des activités agricoles qui jadis occupaient les habitants de Boumba et Ngoko, ce qui n'est pas le cas dans les travaux de HUND et MEGEVANG. Ces derniers qui ont vu en l'exploitation minière un facteur favorable à l'agriculture. S'agissant de l'émancipation de la femme, les auteurs ont pu démontrer que les femmes qui pratiquent cette activité n'ont pas le contrôle des bénéfices, ceux-ci sont détenus par les hommes. Sans leurs sources de revenu qui leurs permettaient de subvenir à leurs besoins et ceux de la famille, la femme devient donc marginalisée car sa main reste tendue vers l'agent masculin. Cependant, cet impact sur la femme s'avère être l'opposé des impacts réalisés dans les travaux de MOKAM et TSIKAM présentés plus haut. Dans la localité de Kambélé, l'exploitation de l'or favorisait l'autonomie de la femme. Quant à l'impact de l'exploitation artisanale de l'or sur l'école, les enfants pour leur part vont abandonner les salles de classes pour se mettre à la recherche de l'or vu qu'ils constituent pour les parents, une main d'œuvre et une ressource humaine augmentant ainsi les chances de productivité. Ce qui favorisera par conséquent, le travail des enfants et par ricochet, la baisse du taux d'alphabétisation dans la région, tel que l'ont démontré MOKAM et TSIKAM dans la localité de Kambélé. Si l'orpaillage est un facteur défavorable à la scolarisation des jeunes, il n'en demeure pas le seul. Les travaux qui suivent vont faire la lumière sur d'autres facteurs pouvant influencer la scolarisation.

b) Les facteurs qui influencent la scolarisation

Il s'agit des logiques à la fois internes et externes à la scolarisation.

❖ Les facteurs internes de la scolarisation

Ce sont les travaux de BOURDIEU P. et PASSERON et ceux de PAULI et BRIMER.

Tout d'abord sur le plan international, BOURDIEU P. et PASSERON J.C³¹ ont démontré comment le système éducatif est un facteur de reproduction sociale. En amont, ils avaient au préalable montré dans *les héritiers*³², la mesure dans laquelle le système éducatif constitue en réalité une violence symbolique sur les consciences des écoliers. Tout comme DURKHEIM³³ qui pensait que le système éducatif revêt des enjeux de pouvoir au travers de la modification

³¹ Pierre BOURDIEU & Jean-Claude PASSERON, 1970, *la reproduction élémentaire pour une théorie du système d'enseignement*, Minit, Paris.

³² Pierre BOURDIEU & Jean-Claude PASSERON, 1964, *Les héritiers, les étudiants et la culture*, sens commun, Paris.

³³ Emile DURKHEIM, 1938, *L'évolution pédagogique en France*, PUF, Paris.

des programmes scolaires, BOURDIEU et PASSERON vont s'aligner dans la même logique. En effet, l'ensemble des programmes scolaires est défini par la classe dominante, au point où les « favorisés » sont de plus en plus favorisés et les « défavorisés » le sont encore davantage. La scolarisation ici étant donc le moyen par lequel la reproduction sociale est maintenue par une reproduction de la structure des rapports de force entre les classes, porte en elle-même les germes de sa propre destruction. Ceci s'explique par le fait que, les causes d'abandon scolaire sont liées au système éducatif en lui-même.

Par ailleurs, PAULI et BRIMER³⁴ ayant travaillé sur la déperdition scolaire aux Etats Unis montrent que cette réalité est un phénomène mondial. Ils ont mis en exergue deux catégories de causes d'abandons scolaire, notamment ceux qui quittent les études en raison de leurs faibles aptitudes et ceux qui le font car, ayant progressé à un niveau supérieur. A cet effet les auteurs diront que :

« On peut considérer que la déperdition scolaire se manifeste par l'inaptitude du système à dispenser un enseignement universel ; à recruter les élèves ; à retenir les élèves ; à fixer des objectifs appropriés ; à atteindre ces objectifs. »

Si ces auteurs ont vu en l'école des facteurs internes qui l'influencent, plusieurs auteurs se sont beaucoup plus attardés sur les facteurs externes.

❖ Les facteurs externes de la scolarisation

En outre, plusieurs auteurs ont orienté leurs travaux sur les logiques externes du système éducatif pouvant influencer la scolarisation. C'est le cas de MOHAMED CHERKAOUI, MBA OYONO, MATCHINDA B., MAKOU DJOU A.C., NGANAWARA D., MOKAM S. B, TSIKAM M, NGUEPJOUE D. et MANYACKA E. et le rapport du « PERFECTA CONSULTING ».

MOHAMED CHERKAOUI³⁵ a mis en exergue les déterminants de la réussite scolaire. Ceux-ci s'articulent autour des éléments suivants : l'origine sociale, les variables sociales et scolaires, l'auto-sélection et la sur-sélection. Pour ce qui est de l'origine sociale, l'auteur fera savoir que le statut social des parents de l'élève augmente la réussite scolaire. Dès lors, plus le niveau de vie augmente plus les enfants ont plus de chance de réussir à l'école et d'y rester. Quant aux variables sociales et scolaires, l'auteur fera savoir que la variable sociale joue un rôle plus important que la variable scolaire. En effet, cela est dû au fait que « la rigueur de la sélection scolaire profite davantage aux enfants issus de milieux sociaux modestes qu'aux

³⁴ PAULI et BRIMER M.A, 1971, *La déperdition scolaire : un problème mondial* ; UNESCO-BIE, Paris-Genève,

³⁵ MOHAMED CHERKAOUI, 2010, *Sociologie de l'éducation*, PUF, 8^{ème} éd

autres ». L'auto-sélection est le fait pour un élève défavorisé d'abandonner les études contrairement à un élève de classe favorisée. De fait, « *les enfants issus des milieux défavorisés ont moins de chance d'entrer au lycée que les élèves issus des classes sociales favorisée* », ce dont BOURDIEU présentait déjà dans ses travaux. Pour finir, l'auteur présente la sur-sélection comme étant le fait de renforcer la sélection des élèves en donnant plus de chance aux défavoriser. Ce qui permettrait aux défavorisés de se maintenir dans le cursus scolaire et d'accroître le taux de scolarisation.

MBA OYONO R. pour sa part va travailler sur les déterminants familiaux de la scolarisation des enfants au Gabon³⁶. Il examine les déterminants de la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 14 ans. Autrement dit, l'auteur présente les facteurs qui favorisent la scolarisation des enfants au Gabon. Ces facteurs sont : le capital social, culturel et économique ainsi que les structures démographiques. Cependant, ces facteurs interagissent aux niveaux des ménages et permettent ainsi d'expliquer les inégalités sexuelles liées à la scolarisation. En effet selon son étude, les garçons sont plus scolarisés que les filles, la taille du ménage et l'ethnie du chef de ménage sont favorables à la scolarisation. Ainsi, plus les parents biologiques sont présents dans la vie de leurs enfants, plus ceux-ci ont des chances d'être scolarisé. Toutefois, l'auteur rejette les hypothèses selon lesquels le niveau de vie serait favorable à la scolarisation ; que les familles ou les femmes sont chefs de ménage favorisent les chances égalitaires de scolarisation ; que plus les parents sont instruits plus les enfants ont des chances d'être scolarisée. Nonobstant le rejet de ces hypothèses par l'auteur, d'aucuns trouvent leur véracité, notamment dans les travaux de NGANAWARA que nous verrons plus bas.

Dans son mémoire portant sur les stéréotypes sociaux et achèvement du cycle primaire par les filles de l'arrondissement de Mora, MATCHINDA³⁷, va s'intéresser à comment faciliter l'insertion et l'intégration de la femme dans la scolarisation ; à comment réduire les disparités homme femmes en éducation. Ces interrogations la conduiront à formuler sa problématique portant sur les enjeux de la scolarisation de la jeune fille aux regards des perceptions sociales. Elle va mettre un accent particulier sur l'achèvement du cycle primaire par la jeune fille, face aux stéréotypes sociaux tout en montrant que, l'éducation est un droit autant pour le garçon que pour la fille. Elle va considérer la scolarisation des filles s'inscrivant dans les objectifs de

³⁶ Rodrigue Philias MBA OYONO, 2009, « Déterminants familiaux de la scolarisation des enfants de 06-14ans au Gabon », Mémoire en démographie, Université de Yaoundé II

³⁷ Brigitte MATCHINDA, 2002 « Stéréotypes sociaux et achèvement du cycle primaire par les filles de l'arrondissement de Mora » République du Cameroun, Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education, Yaoundé

l'Education Pour Tous (EPT)³⁸, cette scolarisation tenant compte du genre féminin est un facteur favorable à l'égalité et à l'équité entre les sexes. Tout comme MAKOU DJOU présenté plus bas, MATCHINDA a donc posé que le sexe (féminin en particulier) est un facteur de non-scolarisation.

MAMAN Joel³⁹ va mener une analyse multivariée des facteurs d'abandon scolaires dans l'arrondissement de MBE et leur incidence sur le développement. Son étude va mettre la lumière sur les facteurs d'abandon scolaire notamment : les facteurs socio-économique, pédagogique, social, culturel et scolaire. Du point de vue socio-économique, on a le chômage des parents car, si ceux-ci n'ont pas de moyens financiers, ils ne pourront pas scolariser leur enfant. En outre, on a la faillite du marché du travail au Cameroun, selon l'auteur les jeunes de cette localité se disent « *à quoi bon fréquenter si les diplômés ne sont pas mis en valeur ?* » Au niveau pédagogique, si les enseignants ne sont pas rémunérés, ils ne pourront pas dispenser les cours. L'auteur parle aussi de l'inefficacité de la carte scolaire à remplir ses fonctions de rationaliser l'utilisation des ressources disponibles en éducation, l'obtention d'une plus grande égalité de chance. C'est ce qu'avaient déjà observé BOURDIEU et PASSERON dans leurs travaux présentés plus haut, parlant de l'impossible égalité des chances scolaires. Au niveau social, il s'agit des violences en milieu scolaire, des élèves vis-à-vis de leurs camarades et même des élèves vis-à-vis des enseignants ; de la crise des liens de solidarité entre les familles ; des mariages précoces et grossesses indésirées. Du point de vue culturel, l'auteur fera savoir que plusieurs familles, dans la jadis province devenu région aujourd'hui, trouvent que l'école est une culture étrangère et celles-ci sont restées réfractaires à la scolarisation de leur enfant. C'est d'ailleurs le constat fait par LAROSSE et BOURQUE (2001)⁴⁰ qui pensent que les élèves autochtones au Québec et au Canada trouvent en la scolarisation, une menace à leur identité culturelle et un facteur d'acculturation. Ces facteurs seront donc à l'origine de plusieurs conséquences parmi lesquelles la pauvreté et le retard de développement. L'auteur a donc pu mettre un lien entre scolarisation et développement. Si la scolarisation a un effet favorable sur le développement, la sous-scolarisation quant à elle conduit au sous-développement.

³⁸ Education Pour Tous a été mis sur pied au cours de la conférence de Jomtien (Thaïlande) en 1990, afin de traiter des insuffisances de l'éducation de base, notamment dans les pays en développement (Unesco, 1998)

³⁹ Joel MAMAN, 2010, « Analyse multivariée des facteurs d'abandons scolaire dans l'arrondissement de MBE(Adamaoua) et leur incidence sur le développement », Maitrise en sociologie, Université de Yaoundé I,

⁴⁰François LAROSE et Jimmy BOURQUE 2001, « La résilience scolaire comme indice d'acculturation chez les autochtones : bilan de recherches en milieux innus », in, *Revue des sciences de l'éducation*, vol XXVII, n°1, Canada, Université de Sherbrooke

MAKOUDJOU TCHENDJOU Adeline Carine ⁴¹ ne fera pas une étude de la scolarisation basée sur le genre, elle va plutôt travailler sur les déterminants de l'achèvement de l'enseignement primaire au Cameroun. Elle fera une analyse du retard de scolarisation du fait de la position géographique des localités ayant un faible taux d'alphabétisation et l'impact des langues officielles sur le système éducatif camerounais. Ainsi, elle a mis en exergue les éléments favorables à la poursuite des études par les jeunes. Parmi ces éléments on peut citer : le personnel éducatif, les infrastructures, l'engagement du Cameroun à soutenir l'éducation primaire, etc. Pour montrer l'achèvement de l'enseignement primaire au Cameroun, MAKOUDJOU présente une évolution positive et sans cesse croissante du taux de scolarisation du niveau primaire. Cependant ces travaux s'opposent aux faits constatés dans la localité de Bétaré-Oya, tel que mentionné par le rapport de la carte scolaire années académique⁴² 2015-2016. Il y est présenté plusieurs facteurs défavorables à la scolarisation. Il s'agit entre autres de la qualité des infrastructures scolaires (Salles de classes, toilette bureau administratif, équipement scolaire) et du personnel enseignant, de la disponibilité des manuelles scolaires, de la disponibilité des places assises en classe, l'accès à l'eau potable, le ratio maître élève (plus une classe a un effectif élevé, moins les élèves ont de chance de réussir et plus de chance d'abandonné l'école). Cet ensemble met en évidence un rapport entre la qualité et les conditions d'apprentissage. Le système de double vacation et de salles de classe multigrade sont aussi des facteurs défavorables à la scolarisation. Les élèves du secteur privé ont plus de chance d'être scolarisés que les élèves des établissements publics. Du point de vue de cet auteur, les facteurs défavorables à la scolarisation sont d'ordre infrastructurel cependant, des auteurs tels que NGANAWARA diront qu'ils sont plutôt d'ordre familial.

NGANAWARA D.⁴³ pour sa part étudie la relation entre les caractéristiques familiales et la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Cameroun, sur la base du recensement général de la population et de l'habitat de 2005. Ses recherches démontreront que la sous-scolarisation est étroitement liée aux caractéristiques individuelle et familiale. De ce fait, son étude explore les dimensions de la famille, le statut familial des enfants et leurs liens avec la scolarisation. Il explore aussi, d'une part, la réalité sociale des décideurs en matière de scolarisation et, d'autre part, celle des exclus du système scolaire. Il a pu démontrer que la probabilité pour qu'un enfant soit scolarisé dépend du contexte socio-culturel dans lequel il vit.

⁴¹ Adeline Carine MAKOUDJOU TCHENDJOU, 2011 « Déterminants de l'achèvement de l'enseignement primaire au Cameroun », Mémoire ISSEA, Yaoundé

⁴² Rapport d'analyse des données de la carte scolaire du Cameroun, MINISEC, novembre 2017

⁴³ Didier NGANAWARA, 2016, « famille et la scolarisation des enfants en âge obligatoire scolaire au Cameroun, une analyse à partir du recensement de 2005 », rapport de recherche, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Québec

A cet effet, les enfants issus d'un ménage monogame ont plus de chance d'être scolarisés que les enfants issus d'un ménage polygame ; les femmes célibataires scolarisent plus leurs enfants que les hommes célibataires ; plus les chefs de ménages, hommes ou femmes, sont instruits plus les enfants ont les chances d'être scolarisés (ce qui n'était pas le cas dans l'étude de MBA OYONO au Gabon). Les enfants issus des familles d'obédience catholique sont plus scolarisés que les autres religions notamment la religion Islamique ; les enfants issus des familles où les parents ont un emploi stable ont plus de chance d'être scolarisés contrairement aux enfants dont les parents ont un revenu instable ; les enfants issus des couples mariés ont plus de chance d'être scolarisé que ceux issus des couples divorcés ou libres. Pour l'auteur, la scolarisation des enfants au Cameroun, contrairement à quelques hypothèses rejetées par MBA OYONO au Gabon mentionné plus haut, demeure liée au contexte générale, économique, culturel et sociale dans lesquelles les familles vivent. Toutefois, à l'exemple de TCHENDJOU et de la carte scolaire, le facteur exploitation minière n'est pas pris en compte parmi les facteurs défavorables de la scolarisation tel que déjà mentionné dans les travaux de NGUEPJOUO et MANYACKA que nous verrons plus bas.

Dans le même sillage de la déperdition scolaire, MBELLO NGOUYENGA⁴⁴, trouve les logiques de l'abandon scolaire dans l'influence de l'environnement social. En effet, pour l'auteur, le phénomène de déperdition scolaire s'explique par l'attraction des jeunes pour les activités lucratives notamment le commerce, la pêche et le transport. Ces différents secteurs d'activités constituent le lieu de déperdition des jeunes en ce sens qu'ils abandonnent leur étude pour exercer dans le secteur informel qui leur permet d'avoir de quoi subvenir à leur besoin au quotidien.

MBALLA OWONO R.⁴⁵ quant à lui va s'interroger sur les problèmes sociaux qui entravent l'accès à l'éducation des jeunes à l'Est Cameroun et ceux qui l'encouragent. Le sujet global de sa recherche repose davantage sur le rôle du système scolaire camerounais dans le processus du changement socio-économique. D'une part, parmi les facteurs de déperdition scolaire l'auteur relève plusieurs éléments entre autres les redoublements, l'insuffisance des infrastructures et équipement scolaire, le sous peuplement de la région malgré sa superficie importante, la polygamie (si la mère de l'élève n'est pas aimée par le mari, celui-ci risque ne pas être scolarisé), le travail des enfants, le nomadisme, la sorcellerie et la sous-alimentation. D'autre part, l'auteur présente comme facteur favorable à l'école : le rang de naissance, si on

⁴⁴ MBELLO NGOUAYENGA, 2005, « Environnement social et risques de déperditions scolaires : le cas des élèves du lycée de MOLOUNDOU, Province de l'Est », Mémoire DIPCO, ENS Yaoundé I

⁴⁵ MBALLA OWONO Rigobert, 1990, *Scolarisation et disparités socio-économiques dans la province de l'Est au Cameroun*, éd CEPER-Yaoundé

est aisé on a plus de chance d'être scolarisé, le changement d'établissement et le soutien familial. Son analyse l'amènera à la conclusion selon laquelle la « *scolarisation et disparité socio-économiques sont déterminées par la grande étendue jointe au sous-peuplement de cette province.* » Cependant l'auteur ne reconnaît pas en l'orpaillage une activité qui occupe les enfants dans la région de l'Est. Le travail des enfants énuméré dans son œuvre fait référence aux feux de brousse, la cueillette et la culture du tabac.

En dernière analyse, nous avons les travaux de PERFECTA CONSUTING⁴⁶ qui va travailler sur l'évaluation de l'impact socio-économique et environnemental de l'exploitation minière et artisanale à petite échelle dans la localité de Bétaré-Oya⁴⁷. Cette étude avait pour but de déterminer les incidences de l'exploitation minière artisanale sur l'environnement et sur la qualité de vie des populations de Bétaré-Oya. En plus des impacts sur l'environnement tels que présentés par HUND et MEGEVANG, l'exploitation minière artisanale a des effets sur les jeunes, en ce sens que ceux-ci en constituent majoritairement la main d'œuvre, tel que l'ont démontré les travaux de NGUEPJOUE et MANYACKA. Sur le plan social, ce rapport montre que l'exploitation minière artisanale à petite échelle entraîne des conséquences sur l'éducation. En effet, parmi les orpailleurs interrogés, 70% n'ont aucun niveau scolaire et ne savent ni lire ni écrire. Ce qui est à l'origine de la déperdition scolaire et de l'accroissement du taux d'analphabétisation dans la localité. Pour finir, ce rapport ainsi que les travaux de NGUEPJOUE et MANYACKA, et ceux de MOKAM et TSIKAM s'accordent tous sur le fait que, l'exploitation minière artisanale agit de manière négative sur la scolarisation. Autrement dit, l'orpaillage est l'un des facteurs qui détermine la sous-scolarisation.

L'économie de cette observation documentaire fait état de plusieurs traits saillants. D'une part, l'orpaillage a des effets positifs sur le développement local et des effets négatifs sur les populations, l'environnement, la santé, le développement durable et sur la scolarisation. D'autre part, la scolarisation est marquée par plusieurs logiques qui lui sont favorables ou non favorables. Le point fort ici relevé est celui des incidences de l'orpaillage sur la scolarisation.

2- Rupture épistémologique

Cette revue de la littérature soulève plusieurs interrogations au sujet de la pratique de l'or et de ses conséquences. La plupart des recherches effectuées portait sur les sciences de l'environnement, qui ont mis un accent particulier sur l'effet de l'orpaillage sur

⁴⁶ PERFECTA CONSUTING « Rapport du centre d'excellence pour la gouvernance des industries extractives en Afrique francophone ; évaluation de l'impact socio-économique et environnemental de l'exploitation minière et artisanale à petite échelle dans la localité de Bétaré Oya au Sud-Est Cameroun », UCAC, novembre 2017

⁴⁷Idem

l'environnement et la santé des orpailleurs. Très peu d'auteurs ont réellement expliqué pourquoi l'orpaillage constitue un facteur de déperdition scolaire. Cela dit, la problématique de la présente étude s'interroge sur les facteurs liés à l'orpaillage qui influencent la scolarisation.

IV. Questions de recherche

Une question de recherche est le fil conducteur qui oriente, guide et dirige la recherche. Dans le cadre du travail qui est le nôtre, la balise de question qui nous servira de boussole s'articule autour d'une question principale et de trois questions secondaires.

1- Question principale

Pourquoi les jeunes de Bétaré-Oya préfèrent-ils l'orpaillage à la scolarisation ?

2- Questions secondaires

QS1) Quelles sont les logiques qui fondent la pratique de l'orpaillage des jeunes de Bétaré-Oya ?

QS2) Quels sont les impacts de la pratique de l'orpaillage sur la scolarisation ?

QS3) Quels sont les enjeux de l'orpaillage et de la sous-scolarisation des jeunes pour la localité de Bétaré-Oya ?

V. Hypothèses de recherches

Une hypothèse est une présomption ou une réponse provisoire à une question de recherche qui sera confirmée ou infirmée à la fin de la recherche. Pour GRAWITZ « *L'hypothèse est une proposition de réponse à une question posée. Elle tend à formuler une relation entre les faits significatifs. Même plus ou moins précise, elle aide à sélectionner les faits observés* ». ⁴⁸ Dans le cadre de notre travail, les hypothèses formulées sont les suivantes :

⁴⁸ Madeleine GRAWITZ, 1996, *Méthode des sciences sociales*, Dalloz 11ème éd., p 322

1- Hypothèse principale

Les jeunes de la localité de Bétaré-Oya préfèrent s'adonner à l'orpaillage qui leur procure des revenus substantiels plutôt que de prendre le chemin de l'école.

2- Hypothèses secondaires

- **HS1)** La pratique de l'orpaillage se fonde sur les logiques d'ordre économique, sociale et culturel.
- **HS2)** La pratique de l'orpaillage a comme impact sur la scolarisation la sous-scolarisation, le décrochage scolaire et la déperdition scolaire.
- **HS3)** L'orpaillage et la sous-scolarisation revêtent des enjeux de développement local de Bétaré-Oya.

VI. Objectifs de la recherche

Les objectifs de cette recherche se déclinent en deux volets : l'objectif principal et les objectifs spécifiques.

1- Objectif principal

L'intervention sociologique dans le cadre de ce travail a pour objectif d'identifier et d'interpréter les logiques de l'extraction artisanale de l'or et ses effets sur la scolarisation.

2- Objectifs secondaires

- **OS1)** Comprendre et expliquer les différentes logiques de la pratique de l'orpaillage des jeunes ;
- **OS2)** Identifier et analyser les conséquences de la pratique de l'orpaillage sur la scolarisation
- **OS3)** Etablir une corrélation entre l'orpaillage, la sous-scolarisation, et sous-développement local.

VII. Méthodologie

La méthodologie ici représente l'ensemble des techniques, démarches et théories que nous avons utilisées pour confirmer ou infirmer nos hypothèses. Ainsi, comme le dit KAPLAN cité par GRAWITZ : « *le propre de la méthode est d'aider à comprendre au sens large, non les résultats de la recherche scientifique, mais le processus de recherche lui-même* »⁴⁹. Dans ce cadre méthodologique, nous nous appuyons sur l'approche théorique et les outils associés aux techniques de collecte des données.

1- Approche théorique

La théorie est une grille de lecture qui permet de lire la réalité sociologique. Pour LEBARON F. « *La théorie sociologique est un système interprétatif des faits sociaux* »⁵⁰ Pour FERREOL. G, la théorie a pour objectif « *De faire une synthèse des résultats obtenus, d'en présenter un tableau rationnel permettant non seulement d'interpréter ce qui est connu, mais dans la mesure du possible, de prévoir ce qui est encore inconnu* »⁵¹. Ainsi définit, dans le cadre de notre travail, le fait social étudié sera expliqué au moyen de la théorie du capitalisme et de la théorie de l'ethnométhodologie.

a) La théorie du capitalisme de KARL Marx

Le mot capitalisme vient du mot 'capital' qui signifie l'ensemble des biens matériels et moral susceptibles t'apporter un bénéfice. Pour GRAWITZ, ce terme désigne un « *système économique dont la caractéristique essentielle demeure la propriété privée des moyens de production.* »⁵²

Le capitalisme a pour père fondateur Adam SMITH. Celui-ci y voyait essentiellement la recherche du profit. Le capitalisme naît au cours de la période du développement économique de la division et de la mécanisation du travail industriel, dans le but d'augmenter la productivité et de rationaliser le travail au cours du 18^{ème} siècle. Plus tard, Karl Marx parlant du capitalisme signifiera que : toute l'histoire de l'humanité se résume en la lutte de classe. Ainsi le capitalisme est un moyen pour obtenir et maintenir la domination des plus forts sur les plus faibles.⁵³ MAX Weber renchéra à cet effet en disant que :

⁴⁹ KAPLAN A., 1964, *The conduct of inquiry, Methology of behavioral science, San Francisco*; Chandler ed, 428 P

⁵⁰ LEBARON, Frédéric, 2009, *La sociologie de A à Z, 250 mots pour comprendre*, Paris Dunod, p.113

⁵¹ FERREOL, Gilles, 1995, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armant Colin

⁵² GRAWITZ Madeleine., 1981, *Lexique des sciences sociales*, 1^{er} éd. Paris Dalloz, p 45

⁵³ Karl MARX, 1900, *La lutte des classes en France 1848-1850* ; Paris librairie c. REINWALD,

« L'avidité d'un gain sans limite n'implique en rien le capitalisme, bien moins encore son « esprit ». Le capitalisme s'identifierait plutôt avec la domination [*Bändigung*], à tout le moins avec la modération rationnelle de cette impulsion irrationnelle. »⁵⁴

Autrement dit, pour Weber, le capitalisme, en tant que système économique, est une forme d'organisation économique qui permet la satisfaction des *besoins* à travers des *entreprises* privées qui produisent des biens pour le *marché*, sur la base d'un calcul de rentabilité du *capital* à investir et qui emploient une *force de travail* salariée formellement libre. Cette définition met l'accent sur le *marché*, le profit et le salariat. Par ailleurs, BAECHLER Jean considère le capitalisme comme étant un ensemble de facteurs culturels et politiques. Pour lui les expressions « développement économique » et « capitalisme » sont équivalentes⁵⁵.

Les préceptes de cette théorie reposent sur plusieurs éléments :

- L'appropriation privée des moyens de production⁵⁶;
- La recherche du profit et des moyens de production ;
- La domination du détenteur du capital ;
- L'exploitation ;
- La plus-value.

En outre, en dehors d'Adam SMITH, Karl MARX, MAX WEBER, comme autre tenant de la théorie du capitalisme on a : KEYNES et HAYEK. Pour KEYNES, le capitalisme se définit comme étant un système économique cyclique nécessitant l'intervention de l'Etat pour stabiliser l'activité économique et réduire le chômage. HAYEK pour sa part, voit en le capitalisme un système économique basé sur la spontanéité des ordres, la décentralisation des décisions et la protection des libertés individuelles.

Ainsi présentée, la finalité de l'usage de la théorie du capitalisme permet d'observer que les jeunes orpailleurs, sont poussés par des raisons économiques, la satisfaction de leur besoin et la recherche du profit. Au regard de la crise économique, de la conjoncture actuelle et de l'augmentation des prix des denrées alimentaires au Cameroun, l'extraction artisanale de l'or paraît alors comme étant une activité de survie pour les jeunes. L'activité d'orpaillage par les jeunes de la localité paraît d'emblée, comme une aubaine pour subvenir à leurs besoins de manière immédiate. L'orpaillage constitue également une source de capital pour le nombre de

⁵⁴Max WEBER, 1904-1905, *Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Texte préparé par Jean-Marie Tremblay, sociologue, 02 décembre 2010, 06 :56, p.05

⁵⁵ Christine DOLLO et al, 2017, *Lexique de sociologie*, 5^{ème} éd. Dalloz, p.71

⁵⁶ Raymond BOUDON et al, 1998, *Dictionnaire de la sociologie*, Larousse, p.31-32

jeune très réduit qui pense à investir leur gain afin de le fructifier. Cependant, il a été démontré au cours de ce travail que l'attrait pour l'argent sous scolarise les jeunes.

b) La théorie de l'ethnométhodologie de Harold GARFINKEL

L'ethnométhodologie vient du mot, « 'ethno' qui suggère qu'un membre dispose du savoir de sens commun de sa société et 'méthodologie' qui vise la mise en œuvre des méthodes ordinaires par un membre »⁵⁷. L'ethnométhodologie est une grille de lecture sociologique fondée par le sociologue américain GARFINKEL Harold⁵⁸. Pour l'auteur, l'ethnométhodologie désigne :

*« L'étude des méthodes de raisonnement pratique que les individus mettent en œuvre dans les situations de la vie quotidienne. Contrairement à DURKHEIM, il considère les faits sociaux, non pas comme des choses, mais comme des accomplissements pratiques et contingents des acteurs. »*⁵⁹

Dès lors en 1954, le concept « ethnométhodologie » a été inventé par analogie avec celui ethnobotanique pour désigner les méthodes ordinaires qui servent à gérer les affaires de la vie quotidienne.⁶⁰ Pour Gilles FERREOL et al⁶¹, elle s'inspire de trois éléments : la « phénoménologie », « l'herméneutique » et « l'interactionnisme symbolique ». Ainsi, s'opposant à Emile DURKHEIM, il considère les faits sociaux non pas comme des choses qui s'imposent à nous, mais comme des actions que les acteurs décident eux même d'accomplir. Par ailleurs, parmi les figures marquantes de cette théorie, on a le fonctionnaliste PARSONS TALKON, SACKS Harvey et CICOUREL Aaron qui élaborent une sociologie cognitive, avec l'apport des interactionnistes.⁶²

L'ethnométhodologie a comme précepte de base :

- Elle gère les affaires de la vie quotidienne, de la conduite sociale, du savoir ordinaire et endogène, le sens commun et la créativité des acteurs ;
- Elle étudie la façon dont les acteurs fabriquent leur réalité sociale et leur ordre normatif émanant d'eux même et non des normes sociales qui dirigeraient leur conduite. Autrement dit,

⁵⁷ Philippe CORCUFF, 2004, *Les nouvelles sociologies*, Paris, Armand colin, p.62.

⁵⁸ Harold GARFINKEL, 1967, *Studies in ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice Hall. (Trad. en français, Recherches en ethnométhodologie, Paris, PUF, 2007.)

⁵⁹ Jean ETIENNE et al, Aout 2004, *Dictionnaire de sociologie*, Hatier, Pari, 3^{ème} éd. p.474

⁶⁰ Raymond BOUDON et al, 1997, *Dictionnaire de la sociologie*, Larousse-Bordas, p.95

⁶¹ Gilles FERREOL et al, 2002, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, 3^{ème} éd., p.70

⁶² Madeleine GRAWITZ, 1996, *Méthodes en sciences sociales*, Dalloz, 11^{ème} éd. p.128.

les faits sociaux sont étudiés non plus de l'extérieur, mais tels qu'ils sont vécus.⁶³ La réalité sociale n'est pas préexistante à l'individu.

- Elle s'intéresse non à la subjectivité, mais à l'intersubjectivité, à l'intercompréhension et au langage qui manifeste le sens des conduites sociales entre les « membres » permettant ainsi d'interpréter leurs motifs de conduites ;

- Elle propose une approche des fondements de l'ordre social. Pour GRAWITZ « *il ne s'agit pas de l'opposition entre individus et société mais d'une interprétation dialectique. Les acteurs sociaux sont des agents du système qu'ils subissent et produisent, d'où l'importance du terme créativité.* »⁶⁴

En outre, tel que souligné par COULON A.⁶⁵ :

« *Il faut considérer les faits sociaux comme des accomplissements pratiques ; le fait social n'est pas un objet stable, il est le produit de l'activité continuelle des hommes, qui mettent en œuvre des savoir-faire, des procédures, des règles de conduites, bref une méthodologie profane, dont l'analyse constitue la véritable démarche du sociologue.*

Cela dit, cette théorie se fonde sur des concepts recteurs tels que « l'indexicalité », « la réflexivité » et « la racontabilité »

- « L'indexicalité » est un concept de l'ethnométhodologie qui traduit la nécessité pour un discours ou une communication d'être indexé ou référé à un individu et dans une situation particulière pour être intelligible. Autrement dit, le discours et la pratique de l'acteur social sont essentiellement rattachés à son contexte social ou son milieu de vie. A cet effet, parlant de l'indexicalité, COULON fera savoir que « *ce sont toutes les déterminations qui s'attachent à un mot, à une situation.* »

- « La réflexivité » est un autre concept recteur de cette théorie qui donne la possibilité à l'acteur sociale de constituer son vécu par le truchement des techniques propre à lui. Pour GARFINKEL, la réflexivité suppose « *que les activités par lesquelles les membres produisent et gèrent les situations de leur vie organisée de tous les jours sont identiques aux procédures utilisées pour rendre ces situations descriptibles.* »

- « La racontabilité » quant à elle signifie que seul l'acteur à la capacité de donner un discours intelligible sur son acte posé ; le discours de l'acteur n'est pas en rupture avec son acte. Ici les pratiques sociales racontées par les discours sont perceptibles, rationnelles et peuvent

⁶³Idem, p.127

⁶⁴ Idem

⁶⁵ Alain COULON, 1993, *Ethnométhodologie et éducation*, Paris, PUF,

être recueillis comme des informations ayant du sens. Sur ce point, DURAND et WEIL diront que « *leur intelligence se produit en situation* »⁶⁶.

Dans le cadre de cette étude, la théorie de l'ethnométhodologie, a servi de grille de lecture pour observer le sens donné par l'orpailleur à son acte, d'observer les facteurs socioculturels qui fondent les manières de penser de sentir et d'agir propres et individuelles aux orpailleurs, conduisant à favoriser la sous-scolarisation. Autrement dit, par le truchement de la théorie de l'ethnométhodologie, il a été observé des conditions de vie précaire et le désengagement des parents ont favorisé les jeunes à se retrouver dans les sites miniers ; ses « *actions non logiques* » ou activité quotidienne ont contribué à mettre en mal le processus de scolarisation. Pour se faire, il a été question de faire une descente de terrain, basée sur l'observation non participante, l'administration des entretiens semi directifs, l'enregistrement des récits de vie et la retranscription des verbatims.

La finalité de l'usage de cette théorie a permis de saisir les logiques qui sous-tendent la pratique de l'orpaillage des jeunes au détriment de leur étude ; de tenir compte du sens et de la signification des savoirs véhiculés par les orpailleurs dans les sites miniers.

2- Technique de collecte de données

Dans le but de tester les hypothèses, les confirmer ou les infirmer ; dans le but de récolter des informations à même de révéler la connaissance scientifique, toute science procède par une méthode, autant dire une technique de collecte de données. Pour QUIVY et CAMPENOUTHOD la technique de collecte de données « *consiste à recueillir ou rassembler concrètement les informations prescrites auprès des personnes ou unité d'observation retenues dans l'échantillon.* »⁶⁷ En sciences sociales, ce procédé requiert une descente sur le terrain (enquêtes) permettant ainsi de toucher du doigt la réalité observée. La collecte de donnée est l'étape qui a permis de saisir en profondeur les facteurs favorisant l'orpaillage des jeunes et ses effets sur la scolarisation.

Dans la logique de la prise en compte des méthodes des pères fondateurs de la sociologie, il a été question dans cette recherche de combiner les outils et technique de collecte de données qualitatives aux outils et techniques de collecte de données quantitatives. Cela dans

⁶⁶Jean-Pierre DURAND & Robert WEIL, 2006, Sociologie contemporaine, Paris, Vigot, 3eme éd., p.279.

⁶⁷Raymond QUIVY et Luc VANCAMPENHOUDT, 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, p.42.

le but de mieux « comprendre » selon WEBER et de mieux « expliquer » au sens de DURKHEIM la réalité étudiée. En effet pour Bourdieu : « *Il faut poser que comprendre et expliquer ne font qu'un.* »⁶⁸ De ce fait, au cours de notre travail, nous avons fait recourt à plusieurs stratégies et outils de collecte de donnée, notamment les techniques qualitatives associées aux outils de collecte qualitatifs (l'observation documentaire, le guide d'entretien, les récits de vie) et les techniques de collecte quantitatives associées aux outils de collecte quantitatifs (Le questionnaire). Toutefois, avant la présentation des techniques et outils, il nous semble pertinent de faire une brève description de la méthode de déploiement sur le terrain.

a) Méthode de déploiement sur le terrain

Après la délivrance des attestations de recherche par le chef du département de sociologie, une descente dans la localité de Bétaré-Oya a été effectuée du 29 avril au 04 mai 2024. Une fois sur les lieux, nous avons obtenu auprès du sous-préfet une autorisation de recherche, ce qui a favorisé notre collecte.

En outre, nous avons rencontré un agent de la mairie qui nous a orienté vers les personnes ressources à interroger et sur les lieux des sites d'orpaillage où nous avons rencontré les jeunes orpailleurs en action.

En ce qui concerne l'échantillonnage des personnes ressources (cibles indirectes), nous avons procédé par choix raisonné. Il a été question de se rendre dans leurs bureaux respectifs, muni de l'attestation et de l'autorisation de recherche ainsi que du guide d'entretien.

Quant aux orpailleurs, personnes directes, de notre étude, un échantillonnage aléatoire et par choix raisonné a été effectué. Il a été question de se rendre dans les établissements scolaires (échantillonnage par choix raisonné) et dans les sites miniers (échantillonnage aléatoire). Pour administrer les questionnaires aux élèves, nous avons au préalable demandé l'autorisation des proviseurs des lycées bilingue et technique et des directeurs-trices des écoles primaires. Dans les sites miniers, nous avons également adressé une demande d'autorisation verbale au chef des sites miniers avant d'administrer les questionnaires.

Afin de favoriser la compréhension des enquêtés à bien adhérer au questionnaire, nous avons eu recourt à un facilitateur (moto taximan) qui nous a non seulement accompagné dans les différents sites, mais qui s'exprimait en langue Gbaya pour convaincre les enquêtés de répondre au questionnaire dans les sites en toute liberté et confidentialité.

⁶⁸Pierre BOURDIEU, 1993, « la situation d'enquête et ses effets » ; *extrait de La misère du monde*, Paris Edition du Seuil, p06

En somme, nous nous sommes rendues à la chefferie du canton Lai, à la mairie, au lycée bilingue, au lycée technique, à l'école privée primaire et maternelle Don Bosco, à l'école publique groupe 1 B et groupe 2 A, à la SONAMINE, au centre multifonctionnel de la promotion de la jeunesse. Nous nous sommes également rendues dans les sites de Kpawara, Balsséssé, Nyongoré, Nyakoyo, Camps bleu et au niveau de la rivière qui s'écoule devant le lycée bilingue.

b) Technique et outil de collecte qualitative

Afin de mener à bien ce travail de recherche, il a été question de mobiliser un ensemble d'outil et technique de collecte de données qualitatives, en occurrence : l'observation documentaire, le guide d'entretien et les récits de vie.

- **L'observation documentaire**

L'observation documentaire est une technique qui permet de recueillir des données via la grille de lecture. Cette technique porte sur l'analyse de document se rapportant au thème de la recherche. Il permet de collecter, d'identifier, de regrouper, de traiter et d'analyser les documents publics susceptibles de rendre intelligible la question de recherche. A cet effet, elle nous a permis de structurer notre travail, d'avoir des connaissances de bases sur le sujet de recherche par le biais des travaux antérieur. Dès lors, l'essentiel de la revue documentaire a été présenté plus haut, dans la partie « problématique ». Cette technique a favorisé la consultation des ouvrages, des articles, des rapports, des mémoires et des thèses, etc. La finalité de l'observation documentaire était de non seulement enrichir les axes de réflexion en ce qui concerne le sujet de notre étude mais aussi, de structurer et d'approfondir les idées présentées.

Parmi les nombreux ouvrages consulter, nous avons eu recours par exemple sur le Plan Communal de Bétaré-Oya auprès du Secrétaire Particulier du Maire ; à l'annuaire statistique de l'éducation au Cameroun ; aux rapports sur la stratégie du développement du secteur minier ; aux conventions internationales sur la lutte contre le travail des enfants et du droit à l'éducation, ainsi que des journaux papiers et télévisés pour ne citer que ceux-là.

- **L'entretien semi-directif**

Pour cette technique, il a été élaboré un guide d'entretien. Cet outil nous a permis d'avoir un échange constructif avec la population indirectement concernée sur les raisons qui permettent de comprendre la préférence de l'extraction artisanale de l'or plutôt qu'à la scolarisation par les jeunes ; le sens et la signification que chaque jeune orpailleur donne à son activité. Cette technique de collecte nous a également permis d'interroger les acteurs impliqués

dans la vulgarisation et la promotion de la scolarisation et les travailleurs du secteur minier dans la localité de Bétaré-Oya. Par ailleurs, avant de procéder aux entretiens avec les personnes ressources, il a été question d'effectuer la technique par choix raisonné des sujets d'enquête.

- Technique d'échantillonnage des personnes ressources : la technique par choix raisonné

La technique par choix raisonné est une technique qui permet de choisir les unités d'enquêtes en fonction de la pertinence des informations recherchées. Cette technique nous a permis de sélectionner les personnes indirectement concernées par l'extraction artisanale de l'or et la scolarisation. L'indicateur d'arrêt de la sélection de ce type d'enquêté a été la saturation, la redondance des données collectées. En effet, la saturation désigne le caractère répétitif et redondant les informations recueillies. De ce fait l'ensemble des personnes ressources était constitué de 25 personnes. Ainsi, muni d'un guide d'entretien préalablement élaboré, une descente de terrain a été effectuée dans la localité de Bétaré-Oya du 29 avril au 04 mai 2024. Ce guide d'entretien a été administré par entretien individuel et par focus group.

- Les entretiens semi-directifs individuels

Ils ont été réalisés auprès de 13 personnes ressources en occurrence, le chef du Canton Lai, le Maire de la commune de Bétaré-Oya, le Délégué de la jeunesse, le Directeur de la SONAMINE et un opérateur technique, les Directeurs-trices d'écoles primaire et maternelle, les enseignants du primaire et du secondaire et les chefs de site minier. L'ensemble de cette population d'enquête peut être visualisé dans le tableau 1.

- Les entretiens collectifs : les focus group

Le focus-group est une technique qui consiste à interroger un groupe de plusieurs acteurs. Il permet également non seulement de susciter l'interaction entre les différentes réponses des enquêtés, mais aussi au « *sujet de parler de soi sans être obligé de se mettre en scène lui-même.* »⁶⁹ Au cours de la collecte de données 02 focus-group ont été menés le 02 mai 2024. Le premier focus-group a été réalisé au lycée technique de Bétaré-Oya avec 6 enseignant-e-s. Le second quant à lui a été réalisé à l'école publique groupe 2A, avec également 6 enseignant-e-s.

La finalité de cette technique de collecte a été de croiser les différentes logiques qui amènent les jeunes orpailleurs à travailler dans les sites miniers et d'en tirer des conclusions, qui ont permis de vérifier les hypothèses. Ces données qualitatives ont également favorisé une meilleure explication des données quantitatives obtenues via le questionnaire.

⁶⁹Bernard LACOMBE, 1997, *Pratique de terrain, méthodologie et technique d'enquête*, thèse de doctorat, Presse universitaire du septentrion, Paris, tome 1, p 409

- **Les récits de vie ou récits autobiographiques**

Les récits de vie ou « *histoire de vie* »⁷⁰ sont un ensemble de recueil de la vie de l'informateur ou d'une personne ressource, permettant de rechercher les raisons profondes qui guident, orientent et mènent à l'action, d'explorer les sentiments ainsi que les logiques voilées qui justifient le fait observé. Les données de cet outil ont été obtenues auprès de 4 jeunes orpailleurs dont 2 filles et 2 garçons lors de la descente dans les sites miniers. Muni d'un magnétophone, une demande d'autorisation d'enregistrement des enquêtés a été effectuée au préalable. Au cours de cette collecte, il était question d'écouter de manière active l'histoire des jeunes orpailleurs, les raisons qui les ont conduites à la pratique de l'orpaillage. La finalité de cet outil a permis de réécouter les entretiens, d'identifier, de regrouper et d'analyser les raisons pour qui amènent ces jeunes à être plus présents dans les sites miniers et moins présents dans les salles de classes. Ces enregistrements ont également servi de base pour la retranscription des verbatims suivi du regroupement des idées par axe thématique.

- **L'observation non participante**

Il s'agit d'une technique de recherche qui a pour but de regarder de l'extérieur le sujet traité. Pour QUIVY et CAMPENHOUDT, l'observation non participante est une « *méthode au sens strict, basée sur l'observation visuelle...* »⁷¹ Sans participer à la vie des sujets observés, la finalité de cette technique a permis de poser un regard sur le comportement des orpailleurs en plein travail, les interactions partagées dans les sites d'orpaillage, les techniques utilisées pour extraire l'or et la répartition des tâches en fonction de l'âge et du sexe. C'est grâce à cette technique que le constat sur la socialisation à la culture de l'orpaillage a pu être observé. Par exemple on a pu observer une femme enceinte travaillant dans le site de Kpawara, tandis qu'une autre y travaillait avec son bébé âgé de moins d'un an. Cette technique a donc révélé que les enfants sont socialisés à l'orpaillage dès le sein maternel. Muni d'un cahier de bord, toutes ces observations y ont été rapportées et ont servi dans le cadre de l'analyse des données qualitatives obtenues. Elle a également renforcé l'argument selon lequel il existe une division sexuelle des tâches dans les sites miniers.

⁷⁰ Jean François DORTIER, 2013, *Le dictionnaire des sciences sociales*, p.287

⁷¹ Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT, 2009, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, 3ème éd, p177

c) Technique et outil de collecte quantitative

Pour le cas des techniques et outils de collecte de données quantitative, nous avons eu recours au questionnaire et aux échantillonnages par choix raisonné et aléatoire.

- **Le questionnaire**

Tel que défini par BOUDON R. et al, le questionnaire :

« Est une série de questions que l'on pose à un informateur et qui peuvent concerner ses opinions, ses représentations, ses croyances, ou divers renseignements factuels sur lui-même ou son environnement. Le questionnaire est l'instrument de base de toute enquête extensive. »⁷²

Structuré en plusieurs parties (identification sociodémographique de l'enquêté, l'identification des logiques de la pratique de l'orpaillage au détriment des études, l'identification du travail des enfants, identification du niveau de développement des orpailleurs) le questionnaire nous a permis d'évaluer le pourcentage de jeune non scolarisé comparé à celui qui pratique extraction de l'or ; de ressortir la tranche d'âge impliquée dans l'orpaillage entre autres. En outre, il nous a également permis d'expliquer pourquoi les jeunes préfèrent être dans les sites miniers plutôt que dans les salles de classes, de ressortir une répartition sexiste du travail des enfants. Pour ce faire, en fonction du lieu d'enquête, deux techniques d'échantillonnage ont été utilisées en occurrence l'échantillonnage par choix raisonné et l'échantillonnage aléatoire.

- **Technique d'échantillonnage par choix raisonné**

L'échantillonnage par choix raisonné au niveau de la collecte quantitative a été effectué au sein des établissements scolaires. Une fois dans ces établissements, il a été question d'obtenir de manière verbale l'accord des responsables (proviseur et directeur-trices) avant de questionner les élèves. Sur la base du Plan Communal de Bétaré-Oya indiquant la population jeune de la localité, nous avons fait un choix raisonné de questionner les élèves âgés de 7 à 18ans qui pratiquent l'orpaillage. Dans les établissements scolaires, l'échantillon obtenu était constitué de 40 jeunes. Cette population peut être visible dans le tableau 1.

⁷² BOUDON Raymond et al, 1997, *Dictionnaire de la sociologie*, Larousse-Bordas, p.186

- **Technique d'échantillonnage aléatoire**

Dans le cadre de la collecte de données quantitatives, l'échantillonnage aléatoire a été utilisé dans les sites miniers. En effet selon GRAWITZ, l'échantillonnage aléatoire

« Permet de soustraire l'échantillon à un choix arbitraire ou personnel et de procéder à un véritable tirage au sort. Elle se définit par le fait que l'on accorde à chacune des unités de la population une chance connue, non nulle, d'appartenir à l'échantillon. »⁷³

Il a été question d'interroger de manière hasardeuse les jeunes et les parents que nous avons trouvés dans les sites miniers. Ici l'échantillon était constitué de 20 parents et 45 jeunes orpailleurs.

En bref, dans le cadre ce travail nous avons mobilisé les techniques et outils qualitatifs et les techniques et outils quantitatifs.

3- Détermination et profil des unités d'observation

Tel que présenté plus haut, nos échantillons constitués étaient à la fois qualitatifs et quantitatifs. Il sera question ici de présenter leur profil.

a) Détermination de la population cible de la collecte de données

La population cible ou unité d'observation représente l'ensemble des individus auprès duquel ont été recueillies les données de terrain. Dans l'ensemble, cette population a été constituée de 130 individus, dont 25 pour les entretiens (personnes ressources ou indirectes) et 105 pour les questionnaires (personnes directes). Il s'agit :

- Des jeunes orpailleurs ;
- Des parents des orpailleurs ;
- Des responsables d'établissement scolaire et les enseignants ;
- Des personnes ressources en matière d'éducation et d'orpaillage à Bétaré-Oya.

b) Profilage de la population cible

Le profilage est l'ensemble des caractéristiques culturelles, sociodémographique et professionnelle des enquêtés. Dans le cadre de notre travail, nous avons eu deux types

⁷³ Madeleine GRAWITZ ,1999 : Méthodes de recherche en science sociale. Paris, Dalloz, 11eme éd. P 489

d'informateurs notamment les personnes directement impliquées dans l'orpaillage que sont les jeunes et les parents, et les personnes indirectes que sont les personnes ressources.

Sur le plan sociodémographique, pour le cas des personnes directes, il s'agit d'une part des jeunes de sexe masculin et féminin dont l'âge varie de 7 à 18 ans ; et d'autre part des parents orpailleurs des sexes masculin et féminin âgés de plus de 30 ans. Ils sont Gbayas en majorité originaire de Bétaré-Oya et dont la principale activité est la pratique de l'orpaillage. A l'intérieur de ce groupe d'informateurs, on retrouve également les ressortissants d'autres contrées tels que les réfugiés de la Centrafrique. De plus, cette population intègre les jeunes qui sont à la fois élèves et orpailleurs et les jeunes non scolarisés. Les parents pour la plupart ont un niveau d'étude primaire.

Sur le plan culturel, ces jeunes ont grandi dans la localité et les parents font tous l'orpaillage comme principale activité. Selon les échanges avec les personnes ressources, les parents orpailleurs quant à eux avaient également des parents orpailleurs, selon les échanges effectués avec ces derniers.

Pour le cas des personnes ressources, il s'agit des autorités et des responsables dans la localité. Ils sont de sexe masculin et féminin dont l'âge est de plus de 30 ans. Dans la majeure partie de cette population, les personnes interrogées ne sont pas originaires de la localité mais dans leur cadre professionnel, ils sont indirectement impliqués dans l'extraction artisanale de l'or et à la scolarisation.

Sur le plan professionnel, les personnes ressources travaillent avec les jeunes. Il s'agit du chef du Canton Laiï, qui est la plus haute autorité traditionnelle de la localité ; le Maire ; le Délégué de la jeunesse ; le Directeur de la SONAMINE, un opérateur technique de la SONAMINE ; les proviseurs des lycées technique et bilingue ; les Directeurs-trices d'école primaire et les enseignants.

Le profil des unités d'enquêtes peut être visualiser à travers du tableau suivant :

Tableau 1: Répartition de la population d'enquête

Population cible	Tranche d'âge	Nombre			Outil d'enquête
		Hommes	Femmes	Total	
Cible directe					
Jeunes Orpailleurs	7-18ans	45	40	85	

					Questionnaire et récits de vie
Parents des orpailleurs	+DE 30 ans	12	08	20	Questionnaire
Cible indirecte	Qualité				
Responsable d'établissement scolaire	Proviseur du lycée technique	01	00	01	Guide d'entretien
	Proviseur du lycée bilingue	01	00	01	
	Directeur-trices d'école	02	02	04	
Enseignants	Maternelle	00	02	02	
	Primaire	01	04	05	
	Secondaire	03	02	05	
Responsable de site	Site de Nakoyo et Nyongoré	02	00	02	
Personnes clés	Autorité administrative (Maire)	01	00	01	Guide d'entretien
	Autorité traditionnelle (Chef canton Lai)	01	00	01	
	Délégué de la jeunesse	01	00	01	
	SONAMINE (DG, OP)	02	00	02	
TOTAL		72	58	130	

Source : LEMDJOU : données de terrain du 29 avril au 04 mai

4- Technique d'analyse des données

Compte tenu de la dualité des outils et technique d'enquêtes mobilisés dans le cadre de ce travail, l'analyse des données collectées a été fonction de chaque outil et technique. Ainsi, pour les données qualitatives collectées, une analyse de contenu a été menée. En effet selon GRAWITZ, l'analyse de contenu est « *une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications, ayant pour but de les interpréter* »⁷⁴Dans le cadre de ce travail, l'analyse de contenu a consisté à regrouper les données par axe thématique (les raisons de la pratique de l'orpaillage, les conséquences positive et négative de l'orpaillage sur la scolarisation) et à la retranscription des verbatims⁷⁵ des enregistrements des récits de vie

Pour les données quantitatives, une analyse statistique des données a été menée par le moyen des applications KoboCollect, et Excel, ce qui nous a permis de ressortir des graphiques et des tableaux croisés.

De plus, un chevauchement entre les deux types de données a permis d'éclairer les zones d'ombre aux limites de chaque type de donnée.

Après avoir collecté et analysé les données de terrain, nous avons procédé à la formulation des résultats, la vérification des hypothèses et la rédaction des conclusions finales de ce travail.

VIII. Définition des concepts opératoires

Pour qu'une discipline puisse revêtir le caractère de science il lui faut un objet d'étude, une méthodologie et un système de concept. De ce fait, pour cette autre partie de notre travail, le système de concept ou la terminologie ou encore le vocabulaire renvoi aux différentes significations ou définitions que notre travail donne à l'usage de ses mots. Suivant la logique selon laquelle un mot est mieux définir que dans le contexte auquel il se rapporte, BACHELARD affirme que : « *La définition des concepts est la première opération qui permet d'éviter justement de tomber dans le langage courant, les imprécisions, les incertitudes et de faciliter la saisie de l'objet de recherche* »⁷⁶. À sa suite souligne DURKHEIM : « *La première*

⁷⁴ Madeleine GRAWITZ, 1999 : Méthodes de recherche en science sociale. Paris, Dalloz, 11eme éd. p.351.

⁷⁵ Langage utilisé par les enquêtés écrit de manière cohérente pour permettre l'analyse.

⁷⁶ Gaston BACHELARD, 1986, *L'aventure scientifique*, Québec, CEC, p.229

démarche du sociologue doit être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question »⁷⁷. Les concepts de base de notre recherche portent essentiellement sur la scolarisation et l'extraction artisanale de l'or.

1- La scolarisation et la sous-scolarisation

Dans son sens étymologique, le mot scolarisation est construit à partir du verbe « scolariser » auquel s'ajoute le suffixe « ation » indiquant l'action de. La scolarisation désigne l'action de scolariser un individu. Quant au verbe scolariser, il signifie le fait de fréquenter une école. Ainsi, la scolarisation se définit comme étant le fait de se rendre dans une structure formelle afin d'y recevoir des connaissances, dont le but est de pourvoir favoriser l'insertion sociale et professionnelle. Pour DEROUET et al ⁷⁸ « *la scolarisation au-delà d'être le moyen d'apprendre à lire et à écrire, elle est aussi le moyen d'acquérir de nouvelle connaissance.* » De cette définition, il est donc à surligner que la scolarisation a pour but, tel que souligné par BUISSON F (2017)⁷⁹ « *de préparer en peu d'année aux métiers modestes, imposer les mêmes finalités morales et intellectuelles, la formation du jugement et du caractère* ».

Rattaché au préfixe « sous », il désigne l'état d'infériorité d'une population inscrite dans un cycle scolaire par rapport à celle qui n'est pas inscrite. Autrement dit, la sous-scolarisation désigne le fait, pour une population donnée d'avoir des jeunes en majeure partie non scolarisés ou qui ne vont pas à l'école. En outre, c'est le rapport entre la population totale en âge scolaire et le nombre totale d'élève scolarisé dans une localité donnée au cours d'une année académique précise.

2- La déperdition scolaire et le décrochage scolaire

La déperdition scolaire traduit l'état de diminution des effectifs de jeunes scolarisés au cours d'une période donnée. Dans le cadre de ce travail, la déperdition est entendue comme le fait pour les élèves de faire l'école buissonnière, d'aller et venir en cours tout en allant dans les sites miniers surtout dans les jours de la semaine.

Le décrochage pour sa part, est le fait d'abandonner les études avant son terme pour des raisons économiques, sociale ou culturel. Dans le cadre de ce travail le décrochage est compris comme le phénomène de diminution des effectifs dans les salles de classe au cours de l'année académique.

⁷⁷ DURKHEIM, E., 1895, *Les règles de la méthode sociologique*. Paris. PUF, p.34

⁷⁸ DEROUET Jean Louis et al, 1999, *Education et société*, « revue internationale de sociologie de l'éducation, sociologie des savoirs ». Paris, p.123

⁷⁹ BUISSON Ferdinand, 2017, *Dictionnaire de pédagogie*, éd. Robert Laffont, S.A.S., Paris, p.61

3- L'orpillage

Extraction : « ensemble des travaux visant à retirer du sol et sous- sol des substances minières ou de carrières ». ⁸⁰**Extraction artisanale de l'or ou orpillage** : est un procédé qui consiste, pour une personne, à extraire de l'or du sol en utilisant des méthodes et des outils rudimentaires et archaïques. Pour le code minier, l'exploitation artisanale renvoie à « l'exploitation dont les activités consistent à extraire et concentrer des substances minérales et à récupérer les produits marchands en utilisant des méthodes et des procédés traditionnels ». ⁸¹

IX. Plan de travail

Ce travail s'articule autour de deux parties, comprenant chacune deux chapitres. D'une part, la première partie traite des généralités sur l'exploitation minière et la scolarisation au Cameroun ; le chapitre 1 présente les généralités sur l'exploitation minière au Cameroun et principalement dans la localité de Bétaré-Oya. Le chapitre 2 rend compte des généralités sur la scolarisation au Cameroun et principalement dans la localité de Bétaré-Oya. D'autre part, la deuxième partie porte sur la pratique de l'orpillage à L'Est Cameroun et son incidence sur la scolarisation et dans le processus du développement local. Le chapitre 3 dans cette partie met en lumière l'extraction artisanale de l'or à Bétaré-Oya et son incidence sur la scolarisation dans cette localité. Quant au chapitre 4, il montre comment les incidences de l'orpillage, facteur de sous-scolarisation participe au sous-développement local.

⁸⁰ Cameroun, code minier, 2023, loi N°2016-17 du 19 décembre 2023, p.05

⁸¹ Idem p.04

**PREMIERE PARTIE : GENERALITES SUR L'EXPLOITATION
MINIERE ET SUR LA SCOLARISATION AU CAMEROUN**

Plusieurs pays dans le monde ont fait de l'exploitation minière et de la scolarisation leur facteur de développement. En raison de son fort potentiel minier, le Cameroun ne déroge pas à cette vision. A cet effet, la découverte de nouveau site minier favorise toujours des projections économiques favorable à l'essor du pays. En parallèle, dans les familles obtenir des diplômes est toujours perçu comme un facteur de réussite sociale ; au niveau étatique, le niveau de développement ne saurait être en marge d'un niveau de scolarisation élevé. Ainsi, dans cette première partie de notre travail constitué de deux chapitres, il sera question de mettre en exergue d'une part les généralités sur l'exploitation minière au Cameroun (chapitre 1) et, d'autre part les généralités sur la scolarisation au Cameroun (chapitre 2). L'objectif de cette partie est de rendre compte de la genèse de l'exploitation minière et de la scolarisation, suivi de leurs caractéristiques actuelles au Cameroun en générale et, plus précisément dans la localité de Bétaré-Oya.

CHAPITRE I : GENERALITES SUR L'EXPLOITATION MINIERE AU CAMEROUN

L'exploitation minière est une activité qui consiste à extraire différentes sortes de mines dans le sol à des fins d'usage diverse ou de commerce. A cet effet, on distingue plusieurs mines à savoir, le charbon, le cuivre, le diamant le fer, l'uranium et en bonne place l'or. Jadis, considéré comme symbole de prestige et de richesse dans les premières civilisations, l'or est une ressource naturelle dont l'exploitation responsable est favorable au développement économique. Considérée comme une « relique barbare » par Maynard Keynes⁸², l'or est un métal précieux de couleur jaune, brillant, inaltérable et malléable. Plusieurs pays en ont fait un facteur de développement économique à l'instar de la Chine. Avec une production d'environ 450 tonnes d'or par an, ce pays est devenu depuis 2017, le premier pays producteur d'or au monde devant les pays tels que l'Australie, la Russie, les États-Unis, l'Afrique du Sud et le Mexique (ROURE 2018)⁸³. Cette production passe par trois types extraction : l'extraction artisanale, industrielle ou mécanisée et l'extraction semi mécanisée. Selon le Centre de Recherche pour le Développement (CED), on distingue 4 catégories d'exploitation minière.

« Conformément à la loi N°2016/017 du 14 décembre 2016, excepté les activités de recherche, on distingue 04 catégories d'exploitation minière au Cameroun, qui peuvent être classées dans deux grands sous-secteurs miniers : la mine artisanale et la mine industrielle. »⁸⁴

Dans le cadre de notre travail, nous nous attarderons beaucoup plus sur l'extraction artisanale de l'or encore appelé orpaillage.

De ce fait, le présent chapitre a pour objectif de présenter d'une part, l'activité minière au Cameroun de manière générale. D'autre part, elle présentera de manière spécifique la pratique de l'orpaillage dans la localité de Bétaré-Oya.

⁸² John Maynard KEYNES, 1924, A Tract on Monnetay Reform, London, Mac Millan & Co p. 172., cité par Françoise ROURE, « Réalité industrielle : l'économie de l'or » in *anales des mines*, publié avec le soutien de l'institut des mines-télécom, Paris, Novembre 2018, p3

⁸³ Françoise ROURE, « Réalité industrielle : l'économie de l'or » in *anales des mines*, publié avec le soutien de l'institut des mines-télécom, Paris, Novembre 2018 p3

⁸⁴Achille EWOLO et al, CAMEROUN, 2022, L'or, secteur miné La mine artisanale semi-mécanisée au Cameroun, Centre de Recherche pour le développement, p11

I. Analyse de l'activité minière au Cameroun et répartition régionale

Pour mettre en exergue l'activité minière au Cameroun, il sera d'abord question de présenter la découverte de l'or, ensuite l'historique de l'exploitation minière et de l'orpaillage et enfin, les instruments juridiques et les structures d'encadrement qui régissent l'activité minière.

1- La découverte de l'or

Figure 1 : image de l'or à l'état brut



Source : Actu magazine⁸⁵

L'or est la deuxième matière métallique (après le cuivre) à avoir été découverte par l'Homme (MATHEUS)⁸⁶. L'or a été découvert pour la première fois dans le continent européen vers l'an 4600 av J-C. En effet,

« Ce n'est, à l'échelle de l'histoire de l'humanité, qu'il y a 7 mille ans à peine que l'homme aurait commencé à utiliser l'or. La première preuve tangible d'utilisation du métal précieux remonte, selon les différentes datations, autour de 4600 à 4200 années avant notre ère : il s'agit des tout premiers objets façonnés en or et mis au jour en Europe, dans la Nécropole de Varna située tout au bord de la mer Noire, à l'Est de la Bulgarie. Ce site archéologique a permis

⁸⁵ <https://actucameroun.com/wp-content/uploads/2023/01/or.jpg.webp>

⁸⁶ Philippe MATHEUS, 2018, « Les techniques et conditions d'exploitation des mines aurifères », in *Anales des mines*, publié avec le soutien de l'institut des mines-télécom, Paris, Novembre, p10

d'établir qu'à cette période, des hommes se livraient déjà à un véritable travail d'orfèvrerie en concevant des bijoux et des parures (bracelets, ceintures) et divers objets servant au culte (dont un sceptre), eux aussi réalisés en or ».⁸⁷

Au Cameroun, les premières recherches minières ont été effectuées par les Français entre les années 1914-1916. Les premières mines trouvées étaient l'or, l'étain et le rutile. Après cette découverte, débuta la course à l'exploitation minière.

2- Historique de l'exploitation minière et de l'orpaillage

Il s'agira ici de faire une brève présentation historique de l'exploitation minière en générale et au Cameroun en particulier

a) Historique de l'exploitation minière en général

De prime à bord, il est important de noter que, l'exploitation minière renvoie à l'extraction de plusieurs mines, par exemple : l'étain, l'or, etc. Pour MATHEUS : « *L'exploitation minière consiste à extraire des minerais, c'est-à-dire des roches de la croûte terrestre contenant des minéraux ou des métaux utiles en proportion suffisamment intéressante pour justifier leur exploitation* »⁸⁸. Sur le plan international pour ce qui est de l'or, les premières exploitations aurifères ont débuté pour la première fois en Bulgarie 5000 avant notre ère. Voici en image l'une des premières cartes d'exploitation minière datant de 1150 avant J-C découverte en Egypte.⁸⁹

Figure 2 : image de la carte minière d'OUDI HAMMAMAT



Source : Philippe MATHEUS, 2018, p 10

⁸⁷ www.24/-carats.fr

⁸⁸ MATHEUS Philippe, 2018, « Les techniques et conditions d'exploitation des mines aurifères » in *anales des mines*, publié avec le soutien de l'institut des mines-télécom

⁸⁹ Idem

Sur le plan national, le Cameroun regorge une richesse assez importante de ressources minières. L'interprétation des photos satellites nous fait comprendre qu'il dispose d'environ 35 sites miniers avec des gisements non développés. Malgré l'inexploitation de plusieurs sites, d'autres cependant, font l'objet d'une grande exploitation. Cette exploitation se fait principalement via deux méthodes essentielles : l'exploitation industrielle et l'exploitation artisanale (artisanale et semi mécanisée). Ces deux méthodes obéissent à deux autres techniques qui sont entre autres : l'exploitation souterraine et l'exploitation à ciel ouvert⁹⁰. En plus de cela, plus de 300 sites miniers vont être découverts lors des fouilles menées sur 18 000 échantillons de roches entre 2014 et 2019 au Cameroun.⁹¹

Dans le cadre de notre étude nous nous intéressons à l'exploitation à ciel ouvert par voie artisanale. Toutefois, l'exploitation minière dès sa naissance n'était pas industrialisée. C'est en effet en 1933 qu'on assiste à des premières extractions d'étain dans le département du Mayo Darlé⁹².

b) Brève historique de l'orpaillage au Cameroun

Pour ce qui est de l'extraction artisanale de l'or au Cameroun, elle débute avant les indépendances en 1934⁹³. Son historique qui se regroupe dans le tableau ci-après, va de 1934 jusqu'à nos jours.

Tableau 2:représentation de l'historique de l'orpaillage au Cameroun

Années	Caractéristiques
1934-1944	L'exploitation artisanale est principalement focalisée sur les gites alluvionnaires de placer

⁹⁰ « L'exploitation d'une mine souterraine consiste à extraire le minerai d'un gisement à partir de puits et de galeries créés sous la surface du sol, sans qu'il soit nécessaire d'enlever l'intégralité des matériaux stériles qui le surmontent ; L'exploitation à ciel ouvert (MCO ou open pit) est la méthode privilégiée pour extraire le minerai de gisements situés près de la surface (typiquement entre 0 et 400 m de profondeur) ; le coût par tonne de minerai extrait est généralement inférieur à celui du minerai extrait en recourant à des méthodes souterraines » MATHEUS 2018

⁹¹ <https://www-voaafrique-com.cdn.ampproject.org>

⁹² Gweth, 2001 ; cité par COMETE International dans le rapport de la réalisation d'une enquête sur l'utilisation du mercure dans le secteur de la mine artisanale et la petite mine au Cameroun, dans le cadre du projet de renforcement des capacités dans le secteur minier (PRECASEM), Cameroun, Janvier 2019

⁹³ Idem

1944-2001	En plus du placer, on observe un début d'exploitation des filons aurifères primaires de protores et de minéralisation. On observe aussi un début de mécanisation avec les broyeurs à Colomine.
2001-2006	Présence de la société Sud-Coréenne AFKO Mining qui s'est lancée dans l'exploitation mécanisée de l'or juste avec un permis de recherche à Bétaré-Oya. Du fait de son exploitation illégale, elle sera stoppée et remplacée par la société C&K Mining qui entrera en possession d'un titre minier.
2006-2007	Avec une méthode d'orpaillage de plus en plus mécanisée, la société C&K Mining devient un partenaire technico-financier des Groupes d'Initiatives Communes des Artisans Miniers (GICAMINES) de Bétaré-Oya. Elle sera chargée de la sauvegarde d'une réserve d'or d'environ 4 tonnes avant la mise en eau du barrage de Lom-Pangar.
2008-2018	On observe une ruée vers l'or à Bétaré-Oya, avec la naissance de plusieurs sociétés d'exploitation et l'attribution des titres miniers. On observe aussi une extraction de l'or dans les fonds des cours d'eau (fleuve de Lom et de la Kadey) où l'or est très fin.
2018 à nos jours	Extraction de 600 Kg d'or par voie de mine artisanale et de petite mine ; Découverte de nouveau gisement à Eseka

Source : tableau obtenu à partir des données du rapport du PRECASEM⁹⁴, p 7-8

Il en ressort de ce tableau que la localité de Bétaré-Oya est un lieu incontournable de l'exploitation de l'or. De manière générale, la production de l'or est assez importante au

⁹⁴ COMETE International, 2019, Rapport de la réalisation d'une enquête sur l'utilisation du mercure dans le secteur de la mine artisanale et la petite mine au Cameroun, dans le cadre du projet de renforcement des capacités dans le secteur minier (PRECASEM), Cameroun, P 7-8

Cameroun. C'est à ce titre que le rapport du PRECASEM souligne que « *D'après la Direction des Mines, 600 Kg d'or au total ont été extraits au Cameroun jusqu'en 2018, par voie de mine artisanale et de petite mine...* ». Cette exploitation s'est faite sur 35 zones minières au Cameroun que nous pouvons visualiser à travers le tableau 3.

Tableau 3: Inventaire et volumes de gisements dans 35 zones minières au Cameroun

Interprétation des photos satellites de 35 zones minières ou sont inventorier des gisements prouvés non développés au Cameroun	Minerais et produits inventoriés au Cameroun	Estimation des réserves prouvées non développées	Référence des images Land SAT Path/Row
Akonolinga (centre)	Titane, rutile, grenat gemme, ilménite Wolframite, pechblende, chromite, pyrochlore	3 000 000 de tonnes	185/56
Bamboutos (Ouest)	Aluminium, bauxite	5 000 000 de tonnes	185/55
Bassin de la Kadeï (Est)	Or	5 de tonnes	184/56
Batouri (Est)	Or	5 de tonnes	184/56
Bétaré-Oya (Est)	Or, bismuth, plomb molybdène, wolfram Diamant,	20 de tonnes	184/56
Bouendjo, Edéa, Eboundja, Kribi, (Littoral Sud)	Wolframite pechblende, chromite, pyrochlore,	400 000 tonnes	185/54
Paro Lawel (Adamaoua)	Saphirs	10 de tonnes	186/56

Bangam, Fongo-Tongo Centre-Ouest	Bauxite, alcrètes,	500 000 tonnes	184/57
Colomines (Est)	Or, diamant, pierres gemmes,	20 tonnes d'or	183/55
Dubreuil (Sud)	Titane, ilménite, pechblende, chromite, pyrochlore	400 000 tonnes	185/54
Eboundja	Syénite, néphéline, feldspath,	20 tonnes	185/54
Fokoué Fokamezoum (Ouest)	Bauxite, alcrètes	1 000 000 de tonnes	187/56
Garga-Sarali (Est)	Ilménite, wolframite, chromite, pechblende, pyrochlore, niobium- columbim tantale (Ta2O5), étain, or,	1 000 000 de tonnes	183/57
Tamonéguezé Ketté Irdéré (Est)	Diamants industrielles Diamants gemmes	10 000 carats	183/58
Kambélé (Est)	Or, diamant, pierres gemmes	100 tonnes	183/57
Kongo Nkamouna Lomié Mang Messea (Sud)	Colbath, nickel, manganèse	500 000 tonnes 55 000 000 tonnes 61 000 000 tonnes 17 000 000 tonnes	185/58

Kribi Les Mamelles	Fer	10 000 000 tonnes	185/58
Mbountoundou	Or	02 tonnes	183/57
Mewongo (Est)	Fer, manganèse	100 000 tonnes	183/58
Minim Martap (Adamaoua)	Bauxite, alcrètes	1 000 000 de tonnes	185/55
Nanga Eboko (Centre)	Ilménite, wolframite, pechblende, chromite, pyrochlore, titanés	1 000 000 de tonnes	185/57
Ngaoundal (Adamaoua)	Bauxite	200 000 de tonnes	185/55
Mbalam (Sud)	Fer	2 400 000 000 de tonnes	186/58

Source : Africomodities - Les Afriques⁹⁵

Selon les données du tableau ci-dessus, le territoire camerounais dispose d'un grand potentiel en ressource naturelle. La région de l'Est regroupe à elle seule la majeure partie de l'or du pays. Cette potentialité du pays en ressource minière la prédispose d'emblée à l'exploitation. Pour le cas de l'exploitation de l'or, elle est répartie sur le territoire camerounais dans cinq régions, selon le tableau ci-après.

⁹⁵Mesmin TCHINDJANG et al, 2021, Mine contre forêts et conservation au Cameroun : enjeux de l'évaluation environnementale du secteur minier pour le développement durable au Cameroun, p 10-11

Tableau 4: Répartition territoriale de l'or au Cameroun

Régions	Départements	Arrondissements des sites d'or
Est	Boumba-et-Ngoko	Yokadouma
	Kadey	Kentzou, Kambélé, Ndébélé
	Lom-et-Djerem	Bétaré-Oya, Béké, Colomine
Adamaoua	Faro-et-Déou	Tignère
	Mbéré	Bindiba, Meiganga
	Vina	Mbé
Nord	Faro	Poli
	Mayo Rey	Rey Bouba et Tcholliré
Sud	Océan	Bipindi
	Dja et Lobo	Mintom, Sangmélina, Djoum
	Akom	Akom II
	Valée du Ntem	Ambam
	Mvila	Ebolowa, Biwoung Bulu, Mvangan
Centre	Nyong Ekelle	Eseka

Source : Tableau obtenu à partir des données du rapport du PRESCAM⁹⁶, p 38-44

La répartition territoriale des zones d'orpaillage peut être visible à travers la figure 3 ci-dessous.

⁹⁶ TCHINDJANG Mesmin et al, 2021, Mine contre forêts et conservation au Cameroun : enjeux de l'évaluation environnementale du secteur minier pour le développement durable au Cameroun, p 38-44

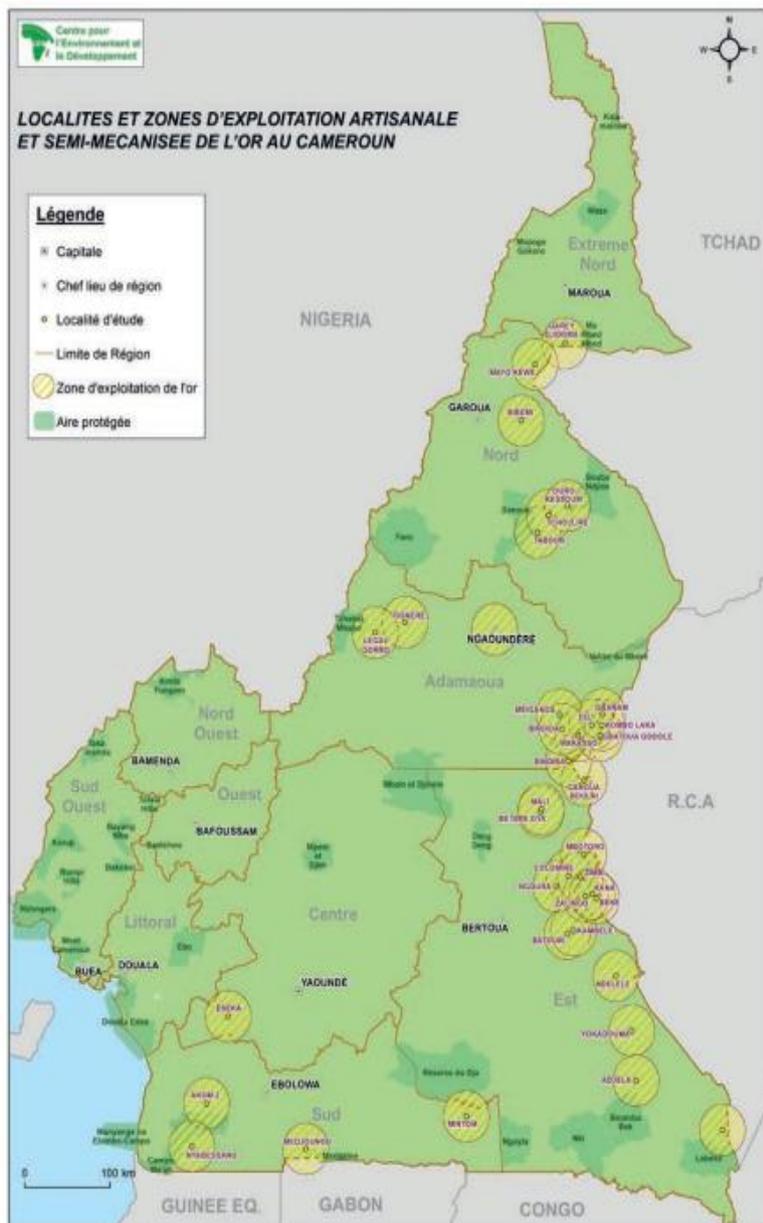


Figure 3: Carte des sites d'exploitation minière et semi-mécanisée au Cameroun

Source : CED⁹⁷, p 20

RQ :

- La découverte de l'or dans la région du centre est toute récente : Juillet-Août 2017 ;
- L'épicentre de l'orpaillage est perceptible dans les régions de l'Est et de l'Adamawa.⁹⁸

⁹⁷ Achille EWOLO et al, 2022, Centre pour l'Environnement et le développement, Cameroun l'or, secteur miné, la mine artisanale semi-mécanisée au Cameroun, p 20

⁹⁸ https://www.investiraucameroun.com/templates/shaper_newedge/images/background-red.png

Ce tableau permet également de comprendre que le Cameroun dispose d'une grande potentialité géophysique de ressources naturelles, capables de booster son développement économique. C'est d'ailleurs à cet effet que :

« Le gouvernement fonde de grands espoirs sur le secteur minier pour l'atteinte de ses objectifs de développement. Dans la perspective de devenir une économie émergente à l'horizon 2035, soit dans un peu plus d'une décennie, le gouvernement a défini des stratégies qui sont consignées dans deux documents couvrants chacun une période de 10 ans : le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE 2010-2020), et la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). »

Cette exploitation ne saurait être effective sans tenir compte de la matrice juridique et d'encadrement mise en place par le gouvernement pour assurer sa légalité.

3- Les instruments juridiques et les structures d'encadrements du secteur minier au Cameroun

Les instruments juridiques et les structures d'encadrements sont un ensemble de disposition mis en place par l'Etat camerounais pour favoriser la toute légalité de l'exploitation minière. Il sera question dans cette partie de présenter d'une part les instruments juridiques de l'exploitation minière et, d'autre part, ses structures d'encadrement.

a) Les instruments juridiques de l'exploitation minière

S'agissant des instruments juridiques, le Cameroun dispose du code minier, des textes d'application et les conventions internationales.

❖ Le code minier de 2023

Composé d'un système de concept opératoire et de 200 articles, le code minier a été adopté selon la loi n°2016/011 du 12 juillet 2016 et mis à jour en décembre 2023. C'est un recueil de loi qui régit l'ensemble du secteur minier au Cameroun. Il définit des principes fondamentaux d'exploitation minière, les différents titres miniers, les obligations des détenteurs de titres miniers, la protection de l'environnement et la résolution des litiges entre exploitants.

Parmi les lois relatives à l'exploitation minière, établis par le code minier de 2023, on peut évoquer par exemple les articles suivants :

- « Art.2.- *La présente loi vise à favoriser, à encourager et à promouvoir les investissements dans le secteur minier susceptibles de contribuer au développement économique et social du pays.* »

- « Art.3.- 1) Les dispositions de la présente loi s'appliquent sur toute l'étendue du territoire de la République du Cameroun, sur le plateau continental, dans les eaux territoriales et en zone économique exclusive.⁹⁹ »

❖ Les textes d'application

Il s'agit des textes réglementaires adoptés le 06 avril 1964 sur l'exploitation minière. Ces textes établissent la propriété des mines qui appartiennent à l'Etat ; le régime des titres miniers qui donnent le droit d'exploitation à son détenteur ; le régime fiscal minier qui comprend l'impôt et les redevances minières des sociétés d'exploitation et le régime de protection de l'environnement.

❖ Les conventions internationales

De plus, le Cameroun a ratifié plusieurs conventions, notamment celle de Minamata, se rattachant à l'usage des produits chimiques, la charte africaine des mines de 1999, le code minier de la CEDEAO de 2003.¹⁰⁰

b) Les structures d'encadrement de l'exploitation minière

En ce qui concerne les structures d'encadrement, il s'agit en occurrence du MINMIDT, de la SONAMINE et le SNPPK¹⁰¹ pour ne citer que ceux-là.

❖ Le MINMIDT

Tout d'abord, le Ministère des Mines de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT), est responsable de l'octroi des autorisations d'exploitation de la mine artisanale ou semi mécanisée. Il est également responsable de la gestion du suivi, du contrôle et du respect des réglementations liées aux activités minières. En outre, afin de réguler et de formaliser l'activité minière, l'Etat camerounais a mis sur pied une structure appelé la Société Nationale des Mines (SONAMINE) qui jadis était le Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier (CAPAM).

❖ La SONAMINE

Après le MINMIDT, nous avons ensuite la Société Nationale de la Mine. Selon la section 2 du code minier portant sur la structure d'encadrement et de promotion de l'artisanat minier,

⁹⁹ Code minier du Cameroun, 2023, p03

¹⁰⁰ <https://gemini.google.com/?hl=fr>; consulté le 30/06/2024

¹⁰¹ Sébastien PENNES et al, Alliance pour une mine responsable, rapport d'étude sur les filières de commercialisation de l'or et du diamant au Cameroun, 2021, P 19

il y est précisé dans son 30ème article alinéas 1 qu'il « *est institué une structure au sein de l'Etat chargée du suivi et du contrôle de la production, de la commercialisation et de la promotion de la transformation des substances issues des activités minières artisanales et artisanales semi- mécanisées.* » Par conséquent, c'est en 2003 que le (CAPAM) verra le jour. Cette nouvelle structure naissante avait pour objectif de coordonner, organiser, faciliter, appuyer, promouvoir et développer l'artisanat minier¹⁰². Par la suite, au vu des nombreuses activités à mener dans le cadre de l'exploitation minière, les responsabilités du CAPAM vont s'agrandir et il deviendra selon le Décret n°2020/749/PRC du 14 décembre 2020 la SONAMINE suivant le modèle de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH). La SONAMINE a désormais des pouvoirs étendus sur tout le territoire national, dans le secteur minier, notamment dans la chaîne de production et de commercialisation de l'or.

❖ Le SNPPK

Par ailleurs, comme autre structure d'encadrement du secteur minier, on a SNPPK. Le Secrétariat National Permanent du Processus de Kimberley (SNPPK) pour sa part « *est garant du système de traçabilité du diamant conformément au Système de Certification du Processus Kimberley (SCPK), établi en 2003, duquel le Cameroun est membre officiel depuis août 2012*¹⁰³. »

Enfin, on a le MINFI et ses administrations déconcentrées (douanes et les impôts) qui peuvent être considéré comme étant des structures d'encadrement minier en raison de leur rôle de régulateur et de contrôle. Toutefois, cette liste de structure d'encadrement est non exhaustive.

Malgré la pluralité de cette balise réglementant le secteur minier au Cameroun, on observe néanmoins un ensemble de problème y afférents.

c) Quelques problèmes du secteur minier au Cameroun

Selon l'ensemble d'instrument juridique et des structures d'encadrement présenté ci-dessus, chaque orpailleur devrait avoir un permis d'exploitation délivré par le Ministère des Mines. Cependant, les lectures menées jusqu'ici font état de ce que, tous les orpailleurs ne disposent pas toujours d'un permis d'exploitation. Ce qui soulève le problème du suivi par l'Etat, des activités d'orpaillage et de la responsabilité des orpailleurs vis-à-vis de l'environnement, de la santé ou même encore de la scolarisation tel que présenté plus haut. Si

¹⁰² Arrêté n°064/PM du 25 juillet 2003 Cité par alliance pour la mine responsable, rapport de l'étude sur les filières de commercialisation de l'or et du diamant au Cameroun, 2021, p20

¹⁰³Sébastien PENNES, 2020, Alliance pour une mine durable, rapport de l'étude sur les filières de commercialisation de l'or et du diamant au Cameroun, dans le cadre du projet de Renforcement des Capacités du Secteur Minier (PRECASEM), p22

l'orpaillage favorise la pauvreté plus qu'elle ne crée le développement, alors la précieuse mine (l'or) telle que pensée par EWOLO Achille serait maudite, lorsqu'il déclare que :

« Une malédiction de l'or ? La seule justification de l'exploitation de l'or est sa contribution au développement national et local. La faiblesse du contrôle de l'État sur la production et le transit prive le Trésor public et les communes de ressources financières importantes. Les volumes d'or déclarés comme étant produits au Cameroun sont finalement anormalement bas, tout comme les impôts perçus au Cameroun. On peut donc conclure que l'or camerounais profite plus aux sociétés qui le produisent qu'à l'État et aux populations »¹⁰⁴.

Pour conclure, l'or est considéré comme étant une malédiction en ce sens qu'il ne profite pas aux circonscriptions géographiques de la localité dans laquelle il est extrait. Par exemple, le Cameroun est arrivé à une production de 100kg/an (CAPAM,2018) voire plus car, toute extraction d'or n'était pas toujours enregistrée. De plus, en 2019 le Cameroun comptabilise environ 112,37 kg d'or de production officielle sans compter celle de production non formelle, ou non tracée.¹⁰⁵

Au vu de ce qui précède, l'exploitation minière dans son ensemble est sujet de nombreux problèmes au Cameroun. Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéressons particulièrement à l'or dans la localité de Bétaré-Oya. Cela dit, de cette présentation de l'exploitation minière en général, découle la pratique de l'orpaillage dans la localité de Bétaré-Oya.

¹⁰⁴Achille EWOLO et al, 2022, Cameroun l'or, secteur miné La mine artisanale semi-mécanisée au Cameroun, Centre de Recherche pour le développement, p23

¹⁰⁵ Sébastien PENNES et al, 2020, Alliance pour une mine durable, rapport de l'étude sur les filières de commercialisation de l'or et du diamant au Cameroun, dans le cadre du projet de Renforcement des Capacités du Secteur Minier (PRECASEM), p74

II. Présentation de la zone d'étude : Bétaré-Oya, au cœur de l'exploitation minière de l'or

Figure 4: image des jeunes orpailleurs à Bétaré-Oya



Source : Actu Cameroun¹⁰⁶

Pour montrer le déploiement des activités d'orpaillage dans la localité de Bétaré-Oya, il sera d'abord question de faire une présentation sociodémographique, culturelle et économique de cette localité et ensuite, faire une présentation de la pratique de l'orpaillage.

1-Présentation historique, géographique, socio-démographique, et culturelle de Bétaré-Oya

L'ensemble des facteurs historique, géographique, socio-démographique, culturelle et même économique permet de lire les caractéristiques de la localité de Bétaré-Oya.

a) Présentation historique et géographique

Bétaré-Oya vient du nom du chasseur Bétaré-waya, originaire de la RCA. À la suite de plusieurs mésententes avec d'autres habitants, ce chasseur va refuser une cohabitation avec les foubés et dirigera sa troupe vers un campement de chasse d'éléphant. Ce campement portera le nom de leur leader : Bétaré-waya qui se traduit en français par Bétaré-Oya (Bétaré dort).

Située dans la région de l'Est Cameroun, département du Lom et Djerem, arrondissement de Bétaré-Oya, la commune de Bétaré-Oya a été fondée en 1929 par l'administration coloniale française¹⁰⁷. Puis, elle sera créée officiellement le 07 juin 1955 par arrêté N°234 du Haut-Commissaire de la République du Cameroun¹⁰⁸. Elle s'étend sur une

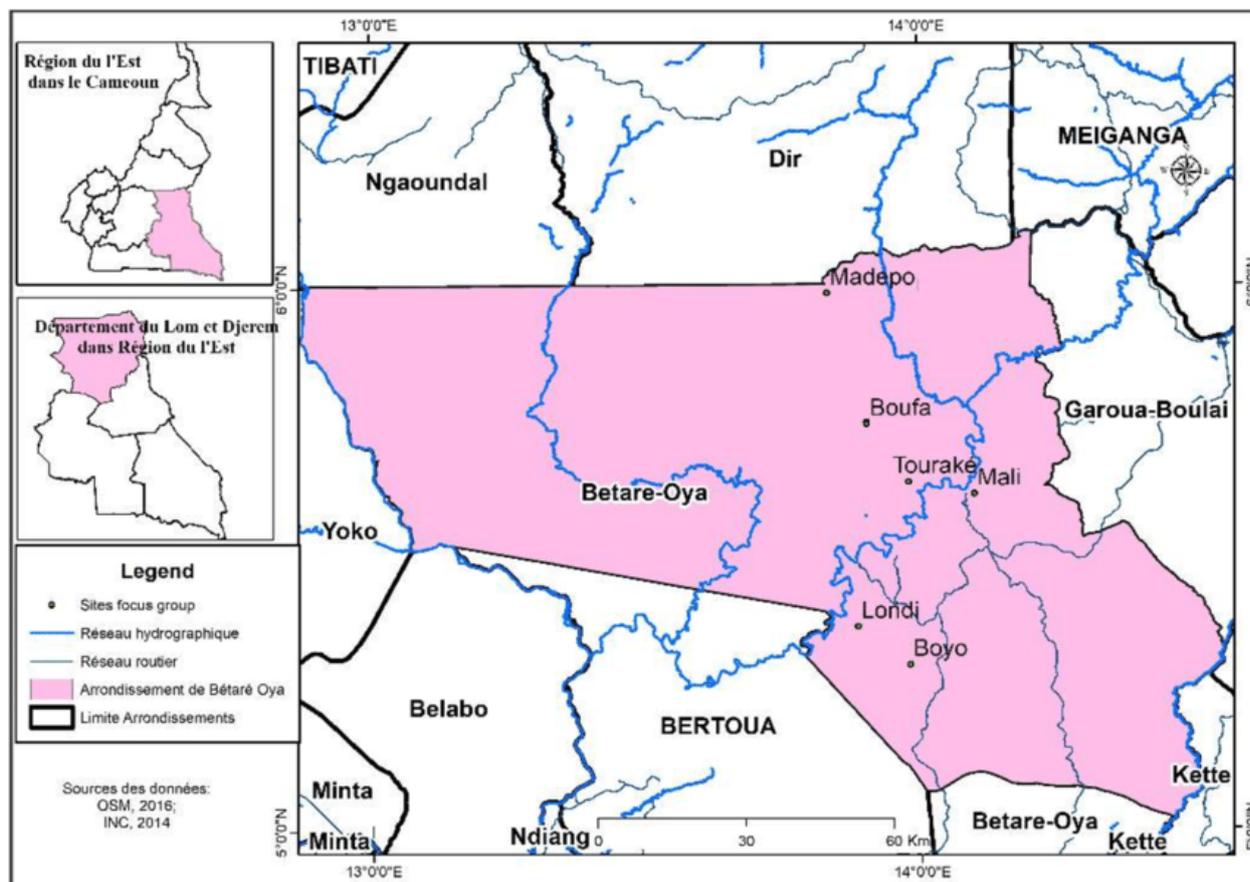
¹⁰⁶ <https://actucameroun.com>; consulté le 20/01/2024

¹⁰⁷ <https://www.camerlex.com> CAMERLEX.COM, février 2011 : Bétaré-Oya en bref

¹⁰⁸ Rapport d'étude du mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de Bétaré-Oya, réalisé par Coalition Nationale des Volontaires pour le Développement, 2018, P21

superficie de 12600 km² et est limitée au Nord par les arrondissements de Meiganga de Dir et de Ngaoundal ; au Sud par l'arrondissement de Ngoura ; à l'Est par la RCA et Garoua-boulai ; à l'ouest par les arrondissements de Bélabo et Yoko. La figure ci-dessous présente la carte de localisation de ladite commune.

Figure 5: Carte de la localisation de la commune de Bétaré-Oya



Source : Article vertigo¹⁰⁹

b) Présentation sociodémographique

Par ailleurs, selon le PCD de la commune de Bétaré-Oya de 2018, on compte environ 114 594 âmes dont 22 033 réfugiés environ (Résultat du diagnostic participatif, septembre 2017). Le tableau ci-dessous présente la répartition de cette population.

¹⁰⁹Éric VOUNDI et al, 2020, « Analyse des mutations socio-environnementales induites par l'exploitation minière à Bétaré-Oya, Est Cameroun » in *vertigo : revue électronique des sciences de l'environnement*. P 03

Tableau 5 Répartition de la population de Bétaré-Oya par sexe et par zone

Sexe \ Zone	Urbain	Rural	Total
Hommes	25 163	32 720	57 883
Femmes	24 549	32 162	56 711
Total	49 712	64 882	114 594

Source : PCD Bétaré-Oya, 2018

Il ressort de ce tableau que les hommes sont plus nombreux que les femmes. Soit 57 883 hommes contre 56 711 femmes. En outre, la population de Bétaré-Oya est plus présente dans la zone rurale avec 64 882 par rapport à la zone urbaine avec 49 712 âme présentes.¹¹⁰.

A cet effet, on remarque que la population de Bétaré-Oya est constituée des jeunes en majorité. On observe aussi la présence des déplacés internes venu des autres régions du pays, ainsi que des réfugiés centrafricains.

Cette population est répartie sur 80 villages, subdivisée en 04 cantons à savoir :

- Le canton Laï constitué de 28 villages ;
- Le canton Gbaya-Mboum constitué de 10 villages ;
- Le canton Yayoué constitué de 31 villages ;
- Le canton Mbitom constitué de 11 villages.

c) Présentation culturelle et religieux

Sur le plan culturel et religieux, la grande majorité de la population de Bétaré-Oya est chrétienne (catholique, protestant, témoins de Jéhovah, pentecôtiste, nouvelles églises dites ‘réveillées’), une autre partie de cette population est musulmane tandis qu’une autre croit au fétichisme.

¹¹⁰ Plan communal de Développement de la commune de Bétaré-Oya, financé par le PNDP, réalisé avec l’appui du CENTRE D’INITIATIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CI2D), Novembre 2011, p18

d) Présentation économique

La population de la localité de Bétaré-Oya est grandement dynamique. Ses activités économiques s'articulent en majorité autour de l'agriculture (vivrière et de rente) et la transformation des produits agricoles. On note aussi la présence de plusieurs activités tel que l'exploitation forestière, l'élevage (bovins, des ovins, des caprins, de porcins et de la volaille), la pêche, l'artisanat, le commerce, l'exploitation du sable de la latérite et des pierres, le tourisme, l'épargne et le crédit (tontines) et en bonne place l'extraction artisanale de l'or ou orpaillage.

2- L'orpaillage : activité de prédilection à Bétaré-Oya

Il sera question d'une part, de présenter l'évolution de l'orpaillage à Bétaré-Oya et, d'autre part, de montrer les facteurs qui font de l'or une mine maudite.

a) L'évolution de l'orpaillage à Bétaré-Oya

Longtemps considérée comme activité dominante, l'agriculture a très vite cédé sa place à l'orpaillage. Du fait de son potentiel en ressource minière, la plupart des activités économiques à Bétaré-Oya gravitent majoritairement autour de l'extraction minière. Cette activité telle que présentée à la figure 4, est pratiquée par les hommes, les femmes, les enfants, les Gbayas les Centrafricains et les Chinois. En effet, c'est en mars 1933 que la compagnie "Oubangui-Chari oriental" révèle la présence des alluvions aurifères d'abord dans la localité de Yokadouma, puis en décembre de cette même année, l'or est aussi découvert dans la localité de Bétaré-Oya¹¹¹. Ce n'est qu'un an plus tard (1934) que les activités d'exploitation de l'or vont véritablement commencer aussi bien par les entreprises minières que par les populations autochtones (Gbayas). Ces derniers sont d'ailleurs considérés en 1957 par le Ministre des mines de cette époque comme étant des « *spécialistes de l'exploitation de l'or* »¹¹². Au soir des indépendances, la localité de Bétaré-Oya totalisait environ 10.000kg d'or extrait¹¹³. Par ailleurs, dans les années 2008, on observe une ruée vers l'or dans la localité avec l'attribution de plusieurs permis

¹¹¹ Florent EILY ETOGA, 1971, Sur le chemin du développement, histoire des faits économiques du Cameroun, Yaoundé, CEPER, p.102 (Cité par Julie Fernande DOUDOU MBARSOLA, dans son mémoire portant sur la monographie historique de Bétaré-Oya : des origines jusqu'en 2010 p32)

¹¹² ANY, APA, 11568, Rapport annuel de Lom et Kadéï, 1959 (Cité par Julie Fernande DOUDOU MBARSOLA, dans son mémoire portant sur la monographie historique de Bétaré-Oya : des origines jusqu'en 2010 p34)

¹¹³ NARMA BEGUIMA, « L'exploitation de l'or dans l'arrondissement de Bétaré-Oya... », p.36-37 (Cité par Julie Fernande DOUDOU MBARSOLA, dans son mémoire portant sur la monographie historique de Bétaré-Oya : des origines jusqu'en 2010 p34)

d'exploitation minière. C'est dans les années 2010 que l'orpaillage va se développer à grande vitesse pour devenir la seconde source de revenu des ménages, des communautés et de l'Etat.¹¹⁴ Ce développement d'exploitation d'or à grande échelle va connaître une progression en 2018, sans véritable avancée économique et social dans la localité.

Cependant, une exploitation responsable est capable de booster le développement local. C'est d'ailleurs à cet effet que « *le plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) de 1980 identifiait ce secteur comme un pilier de développement* »¹¹⁵. Malgré le potentiel en ressource naturelle, cette localité peine encore à se développer, la précieuse mine serait-elle maudite ?

b) L'or : une mine maudite à Bétaré-Oya

Au regard de la kyrielle d'impact de l'exploitation de l'or dans la localité de Bétaré-Oya déjà présentée en amont dans ce travail, on constate que le minerai capable d'apporter le développement économique local, produit plutôt l'effet inverse.

En effet, au-delà des nombreux problèmes occasionnés par l'exploitation minière tel que la destruction de l'environnement, la détérioration de la santé des populations, la déscolarisation des jeunes, il existe de nombreux autres problèmes à Bétaré-Oya en lien avec l'exploitation de l'or. Il s'agit notamment du problème de l'insuffisance du reversement des redevances minières (Seulement 25% sont reversés à la SONAMINE et les 75% restant reviennent aux exploitants étrangers¹¹⁶), de la dépossession des terres des populations autochtones par les exploitants étrangers, occasionnée en majeure partie par les exploitants miniers.

Pour ce qui est de l'insuffisance des versements de redevance envers les populations, notons que cette redevance favoriserait le développement de la localité en termes d'infrastructures par exemple la construction des écoles.

Après avoir présenté l'exploitation minière en générale et spécifiquement l'orpaillage dans la commune de Bétaré-Oya, les problèmes auxquels cette activité expose la commune en général et à la scolarisation en particulier, on s'interroge de ce fait, aux méandres de cette scolarisation au Cameroun et principalement dans la commune de Bétaré-Oya. Ceci constituera l'objet du chapitre suivant.

¹¹⁴ COMETE International, 2019, Le rapport de la réalisation d'une enquête sur l'utilisation du mercure dans le secteur de la mine artisanale et la petite mine au Cameroun, dans le cadre du projet de renforcement des capacités dans le secteur minier (PRECASEM), Cameroun, p XI

¹¹⁵ Perfecta consulting, Évaluation de l'impact socioéconomique et environnemental de l'exploitation minière artisanale à petite échelle dans la localité de Bétaré-Oya au sud-est du Cameroun, p 08

¹¹⁶ Entretien du 02 mai 2024

CHAPITRE II : GENERALITES SUR LA SCOLARISATION AU CAMEROUN ET PRINCIPALEMENT DANS LA LOCALITE DE BETARE-OYA

Dans le présent chapitre, il sera question de présenter la naissance et l'évolution de la scolarisation au Cameroun de manière générale et plus précisément dans la localité de Bétaré-Oya. Ce chapitre a également pour objectif de mettre en évidence les étapes clés qui ont marquées la scolarisation, les crises dont elle a fait face et qu'elle affronte encore aujourd'hui, ainsi que les moyens de résilience mise en place par l'Etat camerounais.

I. Analyse sociohistorique de la scolarisation au Cameroun

Dans cette analyse, il s'agira tour à tour de rendre compte de l'état des lieux de la scolarisation et d'en présenter ses caractéristiques.

1- Etat et lieux de la scolarisation au Cameroun

Au regard de son passée historique, le schéma de l'évolution de la scolarisation va de pair avec l'influence coloniale. On note trois moments fort ayant marqué les politiques scolaires au Cameroun à savoir : la période précoloniale et coloniale, la période d'indépendance et la période post indépendance. Cependant, ce n'est pas seulement avec l'arrivée des colons que l'école trouve naissance au Cameroun, il y existait déjà une autre forme de "scolarisation".

a) La période précoloniale de la scolarisation au Cameroun

Si l'école se définit comme étant « *la cathédrale de solidarité* »¹¹⁷ ou encore, le cadre infrastructurel et formel dans lequel se transmet le savoir au truchement des mécanismes de l'enseignement et de l'apprentissage, alors il est logique de dire qu'elle existait déjà au Cameroun avant l'arrivée des colons, mais sous une autre forme. Cette forme de scolarisation essentiellement traditionnelle se faisait sous les arbres (école sous l'arbre) ou encore autour du feu à travers des comptes et des récits des expériences de vies des parents ou des plus âgés. Quoiqu'il en soit, il s'agissait toujours tout comme à l'heure actuelle, « *de l'influence des plus âgés sur les moins âgés* » comme le faisait déjà savoir DURKHEIM. En outre, la scolarisation traditionnelle en Afrique subsaharienne en générale et principalement au Cameroun, était genrée c'est-à-dire que les filles étaient éduquées spécifiquement par les femmes à jouer des rôles sociaux « propres aux femmes ». Ici l'enseignante était la mère, la jeune fille par exemple

¹¹⁷Ferdinand BUISSON, 2017 Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, collection Bouquins, éd. LAFFRONT Robert, Paris, p 49

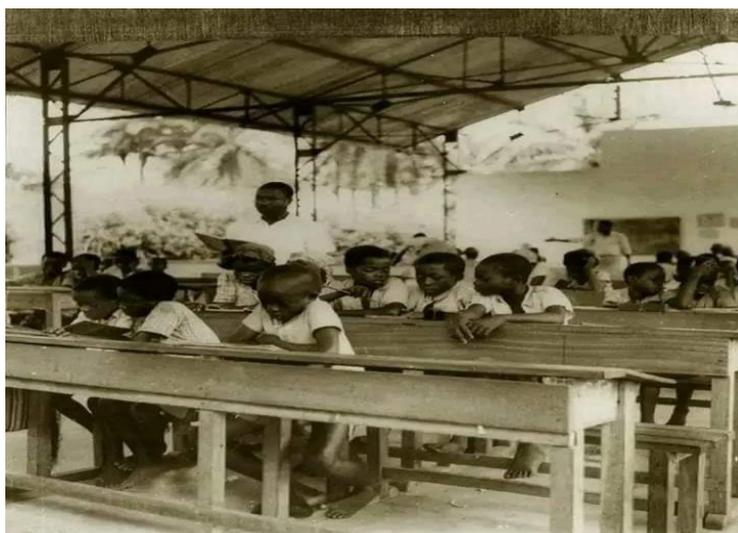
était éduquée à faire des tâches ménagères. Les garçons quant à eux étaient éduqués par le père à jouer des rôles sociaux « propre aux hommes ». Ils étaient impliqués dans les travaux les plus pénibles du ménage.

Pour finir, la scolarisation précoloniale et traditionnelle se caractérisait par plusieurs facteurs¹¹⁸. Dès lors, de l'enfance à l'adolescence il était question du « *développement des aptitudes physiques* » ; puis de la « *formation du caractère et de l'acquisition des qualités morales* ». Toutefois, cette éducation reste limitée en raison de son inaccessibilité à « *la formation intellectuelle de l'enfant et de l'adolescent* » au regard même du contexte de développement du pays à cette époque.

Cette scolarisation traditionnelle non formelle va subir un grand changement avec l'arrivée des colons.

b) La période coloniale (1844-1859) : la première école au ‘Kameroun’

Figure 6 : Image de la première école du Cameroun



Source : Actu Cameroun¹¹⁹

Cette période est marquée par l'arrivée des missionnaires de la « Baptist Missionary » de Londres dans la région du littoral. La scolarisation naît pour la première fois, de manière formelle par l'instigation de MERRICK Joseph en 1844 dans la localité de Bimbia. Par la suite, après l'arrivée de plusieurs autres congrégations religieuses, le nombre d'école va augmenter. En 1859, on compte 7 écoles baptistes dont 5 à Douala, une à Victoria en plus de celle de Bimbia.

¹¹⁸Frédéric CAILLE, 2019, L'éducation en Afrique, éd. Science et bien commun

¹¹⁹ <https://actucameroun.com/2023/10/22/histoire-voici-la-premiere-ecole-au-cameroun/comments-anchor>

c) La période d'indépendance (1960-1985)

Avec l'indépendance, le premier gouvernement soucieux de la réalité selon laquelle : « *l'avenir se construit par l'éducation* »¹²⁰ va être responsable de l'organisation, de l'orientation politique et du contrôle stratégique du système scolaire camerounais. On aura deux types de système scolaire qui cohabitent sans pour autant fusionner : il s'agit du système francophone et du système anglophone qui sont les produits respectifs de la culture de la colonisation française et de celle anglaise. En outre, entre 1960 à 1970, on observera une augmentation significative de la scolarisation ; cette augmentation est à la fois quantitative et qualitative. En 1985, le système scolaire, fait face à une vaine tentative de réforme, il est caractérisé par plusieurs éléments parmi lesquelles : la promotion du bilinguisme, l'égalité pour tous et pour toutes des chances d'accès à l'éducation. Ici, l'école avait pour mission de promouvoir l'instruction, la connaissance, le savoir-faire et le savoir être des élèves, afin de favoriser le développement économique et social. En bref, la scolarisation de cette époque s'adaptait aux réalités locales et contextuelle. Cependant, on observe le maintien du même système scolaire de 1985 dans les temps actuels, pourtant les réalités sociales ont évolué. A cet effet, NJIALE fera savoir par exemple que « *les modes d'organisation et le calendrier scolaire, qui remontent à l'époque coloniale, demeurent inchangés* »¹²¹.

d) La période de 1990 à nos jours

Cette période est marquée essentiellement par la crise du système scolaire. Cette crise n'est qu'une résultante de la crise à la fois politique culturel et économique de 90. Pour pallier cette crise, le Cameroun va signer un partenariat avec les institutions de Bretton Woods (BM et FMI¹²²) qui vont mettre en marche le Programme d'Ajustement Structurel (PAS). Il convient de signaler que ce programme n'obéissait pas aux réalités sociales camerounaise mais étrangère. Par conséquent, l'objectif initial de cet aide qui était d'aider le Cameroun à sortir de la crise n'a pas été atteint ; au contraire, la situation s'est amplifiée au point où l'on a assisté à ce que NJIALE va appeler un « *déséquilibre entre la demande et l'offre d'éducation* », et à « *la chute de l'école* »¹²³ plus accentué avec le phénomène de mondialisation¹²⁴.

¹²⁰Pierre Marie NJIALE, « L'école et ses héritages, les résistances aux évolutions entre héritage et globalisation : l'urgence d'une réforme de l'école au Cameroun » in *revue internationale de l'éducation de Sèvres* p14

¹²¹ *Idem* p 14

¹²² Le FMI est une institution internationale pourvoyeurs d'aide humanitaire aux pays en voie de développement

¹²³ NJIALE Pierre Marie, « L'école et ses héritages, les résistances aux évolutions entre héritage et globalisation : l'urgence d'une réforme de l'école au Cameroun » in *revue internationale de l'éducation de Sèvres*, p.15-16

¹²⁴ Terme créé par Marshall MC Luhan : La mondialisation ou encore globalisation est l'homogénéisation dans différents domaines (économique, politique, culturel), provoquant une interdépendance entre différents ensembles géographiques ou différents pays.

Par ailleurs, dans cette même époque, le système scolaire camerounais a connu plusieurs crises et plusieurs dynamiques.

2- Caractéristique de la scolarisation au Cameroun

Les caractéristiques de la scolarisation peuvent se lire à travers l'organisation de l'enseignement, le cadre juridique et réglementaire du système éducatif et des orientations nationales en matière d'éducation.

a) Organisation de l'enseignement scolaire au Cameroun

Au Cameroun, la scolarisation est organisée par différents éléments tels que les ordres, les systèmes et les niveaux d'enseignement.

❖ Les ordres d'enseignements au Cameroun

On distingue :

- Les établissements publics qui sont du ressort de l'Etat ;
- Les établissements privés qui sont constitués du laïc et du confessionnel ;
- Les établissements communautaires.

❖ Les systèmes d'enseignement

Il s'agit du :

- Sous-secteur anglophone ;
- Sous-secteur francophone.

❖ Les niveaux d'enseignement

Le Cameroun distingue 7 niveaux d'enseignement à savoir :

- Le préscolaire : qui concerne la maternelle et les crèches ;
- Le primaire : qui va de la SIL au CM2 pour la section francophone et de class I à class VI pour la section anglophone ;
- Le secondaire : qui va de la 6ème en terminale dans la section francophone et de form 1 à Upper six dans la section anglophone ;
- Le supérieur constitué en LMD¹²⁵ dans le système francophone et du A-level, du Bachelor's Degree et du Master's Degree dans le secteur anglophone ;

¹²⁵Joseph BOMDA et al, 2022, open Edition journal, pertinence des reformes LMD au Cameroun : Analyse des qualités personnelles et professionnelles diplômés employés dans les entreprises formelles, in éducation et société les cahiers du CERFEE. A l'initiative des chefs d'Etats de la CEMAC, le Cameroun a souscrit en mars 2006 à

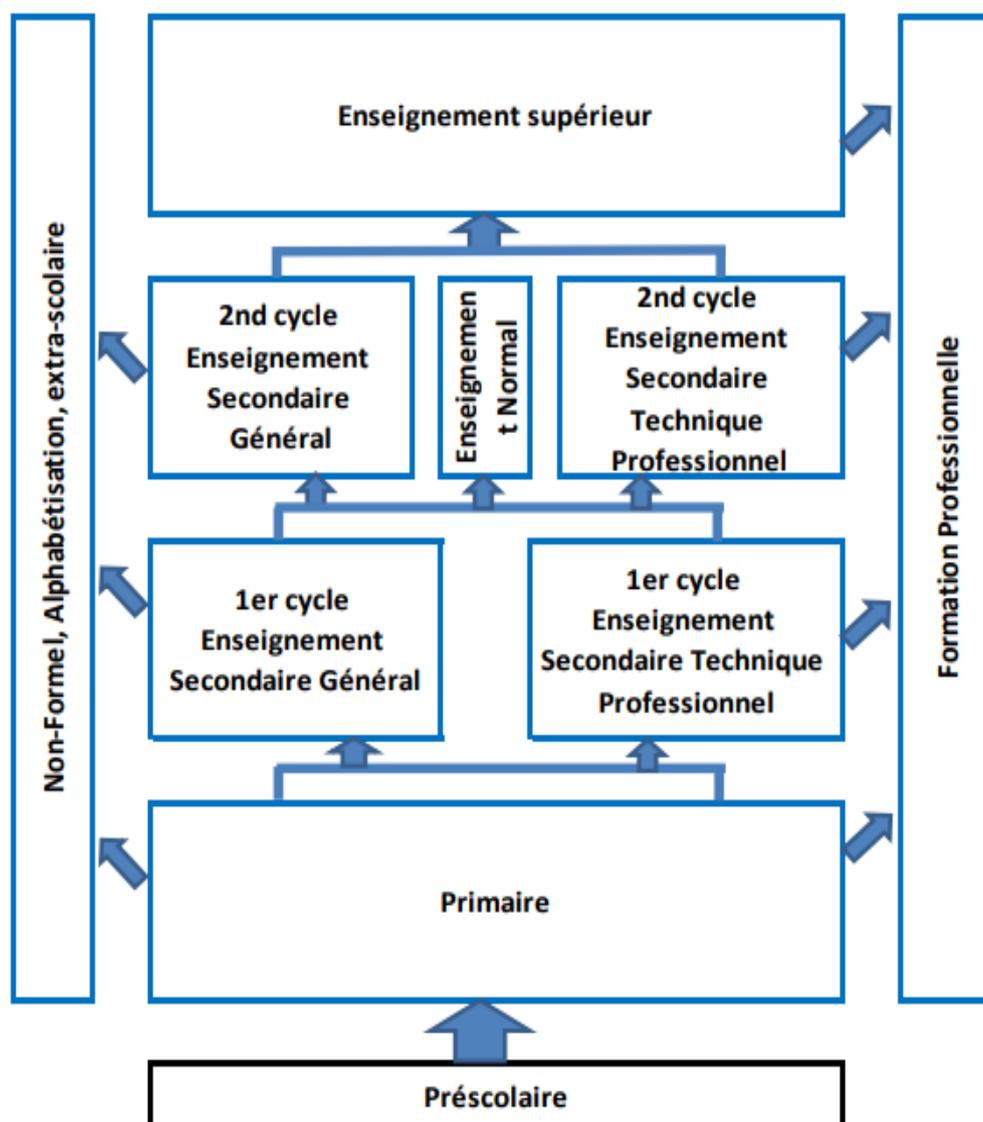
- L'alphabétisation qui selon l'UNESCO, renvoie à une continuité dans le processus d'apprentissage et de la maîtrise de la lecture, de l'écriture et de l'utilisation des nombres tout au long de la vie. L'alphabétisation inclus donc toutes les tranches d'âge ;
- L'éducation de base non formelle : qui renvoie à toute forme d'apprentissage organisée en dehors du système scolaire au Cameroun, au profit des populations à besoins spécifiques ;
- La formation professionnelle et l'éducation civique et extrascolaire.

Grosso modo, l'éducation formelle débute au Cameroun par le préscolaire puis le primaire pour arriver au supérieur tel que présenté dans la figure 7. Toutefois, l'éducation n'a pas de limite, elle demeure un processus continue et permanent tout au long de la vie, dans la mesure où l'individu ne finira jamais d'apprendre que ce soit de manière formelle (dans un cadre scolaire), non formel (en dehors du cadre scolaire) ou encore informelle (renforcement de capacité, sensibilisation, causerie éducative, journaux, internet, etc.)

Dans le cadre de notre étude, nous nous appesantirons aux niveaux de l'enseignement formelle.

l'application du système LMD dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur. Soulignant ainsi la capacité des universités à contribuer au développement du pays en développant des ressources humaines nécessaires dans tous les secteurs de l'activité nationale.

Figure 7: représentation de l'organisation et la structuration du système éducatif camerounais



Source : rapport d'analyse de l'annuaire statistique du secteur de l'éducation 2022¹²⁶

b) Cadre juridique et réglementaire du système éducatif au Cameroun

Gouverné par plusieurs ministères en charge en occurrence le MINEDUB, le MINESEC, le MINESUP, le MINEFOP le système éducatif camerounais est régi par un concert de loi et de texte, principalement les lois suivantes :

¹²⁶ Rapport d'analyse de l'annuaire statistique du secteur de l'éducation 2022, p27

• « La Loi d'orientation de l'éducation N° 98/004 du 14 avril 1998 qui fixe le cadre juridique général de l'éducation au Cameroun et s'applique aux enseignements maternel, primaire, secondaire général et technique, ainsi qu'à l'enseignement normal ;

• La Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun. Cette loi fixe le cadre juridique général ainsi que les orientations fondamentales de la formation professionnelle au Cameroun ;

• La Loi N°2023/007 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'Enseignement Supérieur au Cameroun qui détermine les orientations fondamentales de l'enseignement supérieur et fixe les règles générales d'organisation, de fonctionnement, de gestion, de financement et de contrôle des institutions supérieures d'enseignement et de formation post-secondaires, tant publiques que privées. »¹²⁷

c) Les orientations nationales en matière d'éducation : la SND30 et la SSEF

Les orientations nationales au Cameroun en matière d'éducation sont regroupées en deux stratégies. Il s'agit de la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 (SND30) et de la Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (SSEF).

Pour ce qui est de la SND30, sa vision est de promouvoir une éducation à l'issue de laquelle le jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue et compétant dans un domaine capital pour le développement. Cette vision passe par l'atteinte de quelques objectifs suivants :

- L'accessibilité et l'équité de chance pour tous et pour toutes (autant pour le jeune garçon que pour la jeune fille) d'être scolarisé-e et d'avoir une éducation de qualité ;
- La qualité (éducation-formation professionnelle) et l'employabilité afin de résoudre le problème de l'inadéquation entre l'éducation et les offres d'emploi. Ceci passe par exemple par l'augmentation des offres de formation technique et professionnelles ;
- Le renforcement du système éducatif qui se traduit par exemple par une meilleure gestion des enseignants, une meilleure répartition des infrastructures scolaire sur l'ensemble du territoire, la décentralisation dans la gestion des ressources matérielles, financières et humaines (affecter plus d'enseignants dans les zones rurales où le besoin se fait ressentir).

La SSEF quant à elle nourrit la vision :

« D'une éducation fondamentale de qualité commune à tous les jeunes du Cameroun, complétée par des cycles de formation professionnelle et supérieur ouverts au plus grand

¹²⁷ Rapport d'analyse de l'annuaire statistique du secteur de l'éducation 2022, p26

nombre, permettant d'apporter les qualifications utiles au développement économique et social, et de former les cadres compétents et créatifs, ouverts aux évolutions technologiques et aux innovations »¹²⁸.

De plus, la SSEF sera essentiellement axée sur l'accessibilité et l'équité, la qualité et la pertinence, et le renforcement du système éducatif tout comme dans la SDN30. La particularité de la SSEF est qu'elle s'est fixée des prévisions à atteindre dans le futur. Dès lors, en 2030 on aura l'achèvement du cycle primaire par tous les enfants camerounais avec des compétences acquises pour faciliter l'apprentissage ; une fluidité dans le passage du cycle primaire au cycle secondaire avec une réinsertion scolaire des jeunes déscolarisés; 30% des élèves accédant à l'enseignement secondaire intégreront les filières techniques et professionnelles; l'enseignement supérieur accueillera près de 560 000 étudiants avec un accent prépondérant de l'accessibilité dans les matières scientifique, technologique et professionnelle.

A côté de ces deux stratégies qui visent généralement à promouvoir l'éducation pour tous et pour toutes et l'insertion professionnelle, il est à noter que le Cameroun s'aligne aussi aux politiques d'éducation inclusive telle qu'élaboré dans éducation 2030, déclaration d'Incheon¹²⁹. En effet, il s'agit des politiques visant à ne « *laisser personne de côté* » en matière d'éducation. Pour cela, il est question pour le Cameroun de tenir compte des populations à besoins spécifiques dans l'éducation. Il s'agit donc des enfants en situation de handicap, des enfants pauvres et vulnérables, des populations autochtones, des personnes déplacées internes et des réfugiés.

Malgré toutes ces prévisions, le système scolaire camerounais fait face à plusieurs crises qui risqueraient de faire obstacle à l'atteinte des objectifs d'Incheon.

¹²⁸ MINEDUB, MINESEC, MINESUP, MINEFOP, MINJEC, 2022 Rapport de l'annuaire statistique du secteur de l'éducation et de la formation, au Cameroun, analyse comparative des indicateurs clés à la lumière de l'ODD4, p 28-29

¹²⁹ UNESCO et al, 2015, Education 2030, Déclaration d'Incheon, vers une éducation inclusive et équitable De qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous ; L'UNESCO, conjointement avec l'UNICEF, la Banque mondiale, l'UNFPA, le PNUD, ONU Femmes et l'UNHCR, a organisé le Forum mondial sur l'éducation en 2015 à Incheon, République de Corée, du 19 au 22 mai 2015, manifestation accueillie par la République de Corée. Plus de 1600 participants de 160 pays, dont 120 ministres, chefs et membres de délégations, chefs d'agences et hauts responsables d'organisations multilatérales et bilatérales ainsi que représentants de la société civile, de la profession enseignante, des jeunes et du secteur privé ont adopté la Déclaration D'Incheon pour l'Éducation 2030, qui définit une nouvelle vision de l'éducation pour les prochaines Années à venir.

II. Les différentes crises de la scolarisation au Cameroun et moyen de résilience

Il sera question ici de présenter tour à tour, les différentes crises ayant affectées la scolarisation au Cameroun, suivi des moyens de résilience mis en place.

1- Les différentes crises de la scolarisation

Après la crise du système éducatif vu en amont, qui résultait de l'inadéquation entre l'évolution des besoins de la réalité sociale et la stagnation des programmes scolaires, le système éducatif a connu plusieurs autres crises sécuritaires, socio-politique et même sanitaire¹³⁰.

a) La crise sécuritaire de Boko Haram dans les régions de l'Extrême-Nord

Cette crise débute en 2013 par les excursions répétées de Boko Haram et s'est étendue jusqu'en 2019. Elle a été à l'origine des déplacements internes des populations dans la région de l'Extrême Nord, estimés à près de 271 000 personnes (OIM et OCHA, novembre 2019) ainsi que de l'afflux massif de 106 408 réfugiés nigériens (HCR, Statistiques réfugiés, 30 septembre 2019) qui se sont principalement installés dans le camp de Minawao à Mokolo, ainsi que dans plusieurs villes et villages de la Région de l'Extrême-Nord.

b) La crise des rebelles centrafricains dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua

La crise centrafricaine débute avec l'insurrection anti-balaka en 2013. Elle a amené plus de 271 000 personnes à se déplacer (dont plus de 50% était des enfants âgés de 0 à 17 ans (HCR, novembre 2019)), à s'installer sur sept sites dans les régions de l'Est (Gado, Mbile, Lolo, Timangolo, Ngarissingo) et de l'Adamaoua (Borgop et Ngam), ainsi que dans plusieurs villages et villes des régions concernées, notamment dans les villes de Yaoundé et Douala. Cette crise a favorisé le fait que, dans le secteur de l'éducation et de la formation, 200 000 enfants en âge de scolarisation devaient avoir besoin d'une assistance, dont 80 000 avaient besoin d'une assistance immédiate aux services éducatifs.

c) La crise socio politique dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest (NOSO).

La crise du NOSO pour sa part a débuté en septembre 2016, avec des protestations autour des revendications sectorielles dans le domaine de l'éducation et de la justice principalement. Ces revendications se sont rapidement transformées en une crise politique plus large, incluant les avocats (avec des protestations contre le Common Law via le déploiement des juges francophones formés au droit civil dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest) et les

¹³⁰ CEFAN, 2023, Rapport d'activité de la coalition 2021-2023, diapositive 3

enseignants (avec des revendications portant sur la nomination d'enseignants ne maîtrisant pas la langue anglaise et le non-respect du caractère "anglo-saxon" des écoles et universités de la zone anglophone). La crise du NOSO a provoqué le déplacement forcé de plus de 679 393 personnes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et de plus de 50 443 personnes réfugiées au Nigéria (OCHA, OIM et HCR, novembre 2019). La majorité des personnes déplacées par cette crise, ont trouvé refuge dans les régions de l'Ouest, du Littoral, du Centre, de l'Adamaoua et principalement dans les grands centres urbains : Yaoundé et Douala en occurrence.

Ces différentes crises ont occasionné l'abandon des études par les jeunes, contraint de se déscolarisés pour préserver leur vie. Ces déplacements seront à l'origine des jeunes déplacés interne et des réfugiés en mal d'éducation. En plus de ces trois crises, on a également la crise sanitaire.

d) La crise sanitaire de la COVID-19 (2021-2022)

Débuté en 2019 en Chine dans la ville de Wuhan, le corona virus s'est progressivement répandue dans près de 185 pays dans le monde. L'Afrique Subsaharienne, longtemps épargnée, a déclaré son premier cas le 27 février 2020 au Nigéria. Cette crise sanitaire a également favorisé la déscolarisation des élèves, en ce sens que, dans le but de préserver leur santé ces derniers ont été contraint de rester dans leur domicile par le respect des règles sanitaire de « distanciation sociale », entrée en vigueur le 18mars 2020. Ce confinement, tel que renseigné par le Secrétaire du GPE « *a affecté la scolarisation de près de 7,2 millions d'élèves et étudiants inscrits dans les établissements publics et privés du pays dont 4,5 millions d'enfants du primaire, parmi lesquels 47% de filles* »¹³¹. En plus de cela, on observe que ce confinement total touche également 1,8 millions d'élèves de l'enseignement secondaire général et technique et 40.000 apprenants de la formation professionnelle. L'enseignement supérieur n'échappe pas à cette crise liée à la COVID-19 qui affecte le cursus universitaire de plus de 347.000 étudiants.

En outre, les opportunités d'apprentissage des enfants vulnérables vivant dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord touchées par les conflits sont perturbées par la fermeture des structures d'éducation non formelle¹³². Ce qui exacerbe davantage leur vulnérabilité.

¹³¹ GPE, Transformer l'éducation,2022, Cameroun : renforcer la résilience du système éducatif face aux crises

¹³² MINEDUB et al, 2022, Rapport d'analyse de l'annuaire statistique du secteur de l'éducation et de la formation au Cameroun, analyse des indicateurs clés à la lumière de l'ODD4, p 59

e) La crise au sein de la profession d'enseignante

Cette crise se traduit d'une part par la vocation même d'enseignante et d'autre part, par les conditions de la profession d'enseignante.

Pour ce qui est de la vocation d'enseignante, on observe que les enseignants ne vont pas toujours ce métier par vocation, d'aucuns le font parce qu'ils sont en quête du « matricule » et laisse percevoir un manque de passion, de détermination et de professionnalisme dans la transmission des connaissances.

Par ailleurs, au Cameroun plusieurs enseignants signifiaient travailler dans des conditions moins favorables à leur épanouissement professionnelles. Ces conditions, ont favorisé la naissance de multiples revendications et la création des syndicats avec la baisse des salaires des fonctionnaires de 1994. Les revendications touchaient essentiellement le statut particulier des fonctionnaires du corps de l'éducation nationale, la prime de technicité, la primes de documentation et de recherche, les palmes académiques et l'intégration des instituteurs dit « contractuels ».¹³³ Le mal êtres des enseignants se traduit par le grand nombre d'enseignant à avoir abandonné leur poste ou à avoir quitté le pays pour l'étranger, particulièrement le Canada appelé désormais le « paradis des enseignants ». On compte près de 35 000 enseignants camerounais au Canada en 2023.¹³⁴ De plus, pour faire entendre leur mal-être, les enseignements ont mis sur pied un mouvement de revendications et de contestation. C'est le mouvement social « On a Trop Supporté » (OTS) né en février 2022 qui s'impose dans les revendications tel que la fluidité et l'augmentation des salaires.

A ces différentes crises on peut ajouter les violences en milieu scolaire et la qualité d'apprentissage. Dans ce cas, on observe que le contenu des apprentissages ou encore les programmes scolaires datent de l'époque coloniale. C'est à juste titre que l'ancien Secrétaire Générale du SNICOMP, disait du système scolaire que :

*« Celui-ci est resté maintenu dans les principes de base de la colonisation dont l'objectif principal était de former des élites (fonctionnaires) à la peau noire, en vue du remplacement progressif des fonctionnaires à la peau blanche. »*¹³⁵

Dans l'ensemble, ces différentes crises ayant affectées la scolarisation ont eu un impact négatif non seulement en milieu urbain mais encore plus en milieu rural. Cette incidence arrive

¹³³ *Idem* p 09

¹³⁴ <https://actu cameroun.com/2024/01/18/35-000-enseignants-camerounais-au-canada-en-2023-nalova-lyonga-repond-a-vincent-sosthene-fouda/>

¹³⁵ La lettre du CEFAN, trimestriel bilingue publié avec le soutien du projet EOL, éd. 5 octobre 2023, p 08

à se lire au niveau de l'indice de capital humain. C'est le constat réalisé par le rapport de l'annuaire statistique du secteur de l'éducation :

Une dégradation de l'Indice du Capital Humain (ICH) imputable à la dégradation de la qualité de l'éducation. L'ICH est passé de 0,410 en 2012 à 0,395 en 2017. Au rang des causes explicatives à cette baisse sensible, figure la dégradation de la qualité de l'éducation du fait d'une inégale répartition des enseignants au profit des zones rurales et l'insuffisance et/ou le retard du paquet minimum dans les établissements, notamment en milieu rural. ¹³⁶

Pour faire face à ces différentes crises, le Cameroun a mis en œuvre plusieurs moyens de résilience.

2- Moyen de résilience face aux différentes crises de la scolarisation

La résilience est la capacité d'un individu, d'une structure, d'un Etat à se remettre en situation initiale, voire de s'améliorer, de se renforcer après une situation trouble vécue. Selon les théoriciens de la sociologie du changement, les crises sont inhérentes aux changements. De ce fait, dans le secteur de l'éducation au Cameroun, les crises dont il a fait face ont été favorable à plusieurs facteurs qui ont amélioré le système éducatif. Ces facteurs de résiliences sont présentés dans les paragraphes suivants.

a) Cas de la crise sécuritaire à l'Extrême Nord et au Nord

Pour favoriser le respect du droit à l'éducation des jeunes, plusieurs résolutions ont été adopté face à la crise sécuritaire. Il s'agit notamment :

- Du développement de l'éducation civique et les compétences de vie au sein des écoles non formelles telles que l'école coranique qui a favorisé l'éducation de 12 784 élèves coraniques le 31 aout 2020¹³⁷ ;
- La mise à disposition des manuels scolaire au sein des établissements scolaires ;
- La réinsertion dans les écoles formelles des enfants déscolarisés : 3916 enfants ont rejoint l'école formelle à la renté scolaire 2020-2021 en octobre 2020¹³⁸.

¹³⁶MINEDUB, et al, 2022 Rapport de l'annuaire statistique du secteur de l'éducation et de la formation, au Cameroun, analyse comparative des indicateurs clés à la lumière de l'OOD4, p 22

¹³⁷ TANAGUEH Barnabé, 2021 , « La pérennisation des services innovants d'encadrement des jeunes vulnérables à l'extrémisme violent à l'aune des compétences transférées aux collectivités territoriales décentralisées dans les localités touchées par la crise sécuritaire de Boko Haram à l'Extrême-Nord Cameroun » p 230 *in Réinsertion, réintégration et résiliences dans les communautés affectées par l'extrémisme violent à l'Extrême-Nord du Cameroun, dans le cadre du projet Jeunesse et Stabilisation de la Paix et de la Sécurité dans la région de l'Extrême Nord JSPS*), dirigé par SAIIBOU Moussa et al, Maoua 2021

¹³⁸ *Idem* p231

b) Cas de la crise des rebelles centrafricains dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua

Comme moyen de résilience dans la crise des rebelles centrafricain ayant affectée l'éducation, on note l'action remarquable du gouvernement camerounais qui garantit un accès pour tous et pour toutes à une éducation de qualité pour tous les réfugiés et les déplacés internes. C'est donc à cet effet que, avec son partenariat de la GPE, le Cameroun a amélioré la qualité de l'éducation dans 300 écoles qui accueillent des enfants réfugiés et 200 écoles qui accueillent des enfants déplacés internes.¹³⁹

c) Cas de la crise socio politique dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest

Les déplacés internes issues des régions de crises reçoivent un soutien particulier de la part du gouvernement, tel que l'accès facile dans les différentes écoles mis à leur disposition mentionnée plus haut.

d) Cas de la crise sanitaire

Pour remettre en état le système éducatif face à la crise du COVID-19, un ensemble de dispositif a été mis sur pied parmi lesquelles :

- En 2020, le Cameroun reçoit du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) un financement accéléré COVID-19 de 11 millions de dollars US ;
- La création d'une plateforme d'apprentissage sur le net, appelé « mon école en ligne » ;
- L'enseignement par la télévision et la radio lancé en avril 2020 pour les écoles primaires ;
- La mise à disposition des tablettes numériques aux élèves en classe d'examen pour assurer la continuité des cours.

e) Cas de la crise de la profession d'enseignante

Les revendications du mouvement OTS ont permis de mettre en place les procédures suivantes :

- La programmation systématique de tous les avancements en attente des enseignants ;
- L'élaboration d'un plan de paiement des avancements des enseignants (augmentation des salaires après deux ans)¹⁴⁰;

¹³⁹ GPE, Transformer l'éducation au Cameroun : intégrer les enfants réfugiés e déplacés dans le système éducatif, publié sur le Blog de la GPE le 7 décembre 2023.

¹⁴⁰ Entretien réalisé le 23/03/2024

- L'amélioration de la rapidité dans le traitement des dossiers administratifs des enseignants ;
- La rapidité de la disponibilité des salaires de la promotion des enseignants de 2021 ;
- Le complément de salaire pour certains enseignants.¹⁴¹

En ce qui concerne la « fuite des cerveaux », il a été mis en place un système qui permet de retenir les enseignants. A cet effet, l'enseignant désireux de sortir du pays devra avoir une autorisation dans la plateforme nommée « SI GIPES ».

3- Évolution de la scolarisation de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur.

Selon l'annuaire de la statistique du secteur de l'éducation, on observe une croissance dans les effectifs scolaires de l'année 2018 à 2022. En effet, au cours de l'année académique 2021-2022, le Cameroun a enregistré 4 944 290 élèves dans le primaire, 1 983 379 dans le secondaire, 413 888 dans le supérieur. Avec un taux d'amélioration (TAAM) respectif de 3% ; 2,8% et de 4,2%. Le tableau qui suit est celui de la représentation de l'évolution des effectifs scolaire dans les niveaux d'enseignement sus mentionnés.

Tableau 6: Evolution des effectifs dans les différents niveaux de scolarisation

Niveau d'enseignement	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	TAAM-2018-19 à 2021-2022
Primaire	4 395 560	4 574 910	4730 424	4 944 290	3,0%
Secondaire	1 773 966	1 866 194	1917 736	1 983 379	2,8%
Supérieur	350 498	370 476	405 165	413 888	4,2%

Source : Annuaire statistique de l'éducation au Cameroun 2022¹⁴²

En définitive, l'éducation dans son ensemble et particulièrement la scolarisation est confrontée aux nouvelles thématiques associées à l'éducation. Il s'agit en effet de l'éducation

¹⁴¹ Entretien réalisé le 23/03/2024

¹⁴² MINEDUB, et al, 2022 Rapport de l'annuaire statistique du secteur de l'éducation et de la formation, au Cameroun, analyse comparative des indicateurs clés à la lumière de l'OOD4, p 31

transformatrice, l'éducation inclusive, l'éducation au digital, l'éducation à la paix et même l'éducation en vue du développement durable (EDD). Pour ce dernier, il s'agit d'une forme d'éducation qui permet à l'individu de subvenir à ses besoins tout en permettant aux générations futures de répondre au leur. Dans Education21¹⁴³ il y est souligné que « *L'éducation en vue d'un développement durable (EDD) permet d'acquérir des compétences qui facilitent la participation des êtres humains au développement durable* »

Au Cameroun, la scolarisation a connu plusieurs dynamiques dans l'ensemble du territoire. Ces dynamiques se sont effectuées de manière particulière dans la localité de Bétaré-Oya.

III. Analyse de la scolarisation à Bétaré-Oya

Pour analyser la situation de la scolarisation dans la commune de Bétaré-Oya, il sera d'abord question de faire une brève historique de la scolarisation à Bétaré-Oya puis, de mettre en lumière la disponibilité des infrastructures et de présenter les défis de la scolarisation dans cette localité.

1- Brève historique de la scolarisation à Bétaré-Oya

Figure 8: image de la première école à Bétaré-Oya



Source : Cliché de Julie Fernande Doudou Mbarsola, Septembre 2015



Source : LEMDJOU ; enquête du 02 mai 2024

¹⁴³ Education21 : stratégie2019-2024 ; p03

La première école de Bétaré-Oya, telle que représentée dans la figure 8, était appelée la « SOFRA » devenue actuellement école publique groupe I. Elle a été construite pendant la période coloniale, en 1937 au quartier administratif et à servir de cadre de formation de la première élite locale à l'instar de Gilbert Oumarou, ancien Maire de Bétaré-Oya. Ce dernier faisait déjà savoir lors de son entretien avec DOUDOU MBARSOLA (2016) que :

« A l'époque, nous étions les premiers élèves de la « SOFRA », chaque matin quand on arrivait, on chantait deux hymnes nationaux à savoir la Marseillaise en premier et l'hymne camerounaise ensuite. Un enfant du cours élémentaire de l'époque connaissait déjà théoriquement la France, l'union française et le monde. Le programme de l'enseignement préparait les jeunes à devenir les serviteurs incontestables de l'administration coloniale française. Les élèves qui arrivèrent au CMI, pouvaient déjà exercer les fonctions administratives. Il suffisait qu'un enfant s'absente pour qu'on allait chercher ses parents pour leur infliger une bonne correction et le plus souvent les châtiments corporels »¹⁴⁴

C'est dans des conditions de violence que le savoir sera transmis dans l'optique de poursuivre l'œuvre coloniale. Cependant, on remarque l'inexistence d'un système camerounais d'éducation ; il est essentiellement français et il n'a pas de cycle secondaire. Les élèves les plus compétant étaient envoyés dans une autre école créée plus tard. Il s'agit de l'Ecole Normale des Instituteurs de Bertoua (ENIB). Par ailleurs, en plus de cette école essentiellement administrative, deux autres écoles vont voir le jour dans la localité de Bétaré-Oya. Notamment l'école catholique (figure 9) créée en 1945 par les missionnaires du Saint-Esprit avec quelques moniteurs camerounais et, l'école protestante américaine créée par la Soudan Mission. L'enseignement dans cette école américaine était dispensé en langue locale : le Gbaya¹⁴⁵.

¹⁴⁴ Julie Fernande DOUDOU MBARSO, 2026, La monographie historique DE Bétaré-Oya : des origines à 2010, Mémoire soutenu à l'ENS P42

¹⁴⁵ *Idem* p 43

Figure 9: Image de l'école catholique Saint Jean BOSCO à Bétaré-Oya



Source : Cliché de Julie Fernande Doudou Mbarsola, Septembre 2015



Source : LEMDJOU, enquête du 02 mai 2024

Pour l'heure, le nombre d'école a augmenté depuis l'époque coloniale.

2- Disponibilité des infrastructures scolaire

La disponibilité des infrastructures scolaires renvoie à l'ensemble des établissements dédiés à l'école. Ces infrastructures sont regroupées par niveau d'enseignement.

a) Niveau préscolaire

Au niveau préscolaire scolaire, on compte 15 écoles maternelles avec 12 publiques et 03 privées.

b) Niveau primaire

A niveau primaire, on compte 64 écoles primaires avec 49 écoles publiques, 08 écoles des parents d'élèves et 07 écoles privées.

c) Niveau secondaire

Pour ce qui est du niveau secondaire, la commune compte 05 établissements secondaires dont 01 lycée bilingue, 01 lycée technique et 03 Collèges d'Enseignement Secondaire (CES) avec un non fonctionnel à Dang-Patou.¹⁴⁶

Selon les données qui précèdent, on constate que la commune non seulement ne dispose pas de niveau supérieur et le nombre d'établissement scolaire est relativement faible. En outre, l'indicateur d'éducation tel que l'alphabétisation¹⁴⁷, ne présente pas une grande différence. En effet, dans la région de l'Est en générale le taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans est de 82,6%¹⁴⁸. Dans la localité de Bétaré-Oya en particulier, on a le niveau le plus bas de la région en alphabétisation qui est 51%.

3- Défis de la scolarisation à Bétaré-Oya

Marquée par la crise politique centrafricaine, la commune de Bétaré-Oya a été une terre d'accueil pour les réfugiés, augmentant ainsi le besoin en matière d'éducation non seulement pour les jeunes réfugiés mais aussi pour les jeunes ressortissants de la localité.

Fort du potentiel minier à Bétaré-Oya, les jeunes de cette localité sont les principaux acteurs de l'extraction artisanale de l'or, au point où la scolarisation en est affectée. Dès lors, le défis de la commune de Bétaré-Oya est de favoriser une EDD au sein de ses établissements, au regard de l'impact de cette activité sur l'environnement.

Dans l'ensemble, les défis de la scolarisation à Bétaré-Oya se fondent sur la scolarisation de tous les réfugiés et des personnes déplacées internes ; la construction des établissements scolaires dans les zones rurales étant donné que les deux établissements secondaires sont en zone urbaine ; la mise en place du niveau supérieur et enfin, le défis de l'orpaillage où il est question de sortir les jeunes en âge scolaire dans les sites minier pour les maintenir dans le cycle scolaire. L'orpaillage est donc un facteur qui contribue à mettre en mal la scolarisation dans la localité et constitue ainsi un facteur de l'Education en situation d'Urgence USE dans la localité de Bétaré-Oya.

¹⁴⁶ Rapport d'étude du mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de Bétaré-Oya, réalisé par Coalition Nationale des Volontaires pour le Développement Durable (CNVD), 2018, p 31-48. Mise à jour avec les données fournies sur le terrain à l'inspection de l'éducation de base de Bétaré-Oya

¹⁴⁷ L'alphabétisation est le fait d'apprendre à lire à écrire et à compter

¹⁴⁸ Rapport d'étude du mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de Bétaré-Oya, réalisé par la Coalition Nationale des Volontaires pour le Développement Durable (CNVD), 2018, p 31-48.

Cependant, il est à noter que la sous-scolarisation dans la localité de Bétaré-Oya ne naît pas avec l'orpaillage ; elle existait bien avant les activités d'orfèvreries. En effet, selon l'étude de base menée par le CEFAN en 2020, les Gbayas sont restés réfractaires à l'éducation en raison de leur mode de vie essentiellement centré sur la chasse et la cueillette. Toutefois, les activités d'orpaillage ont grandement contribué à impacter la scolarisation dans la localité.

La deuxième partie de ce travail s'appesantira davantage à montrer comment l'orpaillage réussit à participer au processus de sous-scolarisation des jeunes dans la localité.

**DEUXIEME PARTIE : LA PRATIQUE DE L'ORPAILLAGE À
BÉTARÉ-OYA ET SES INCIDENCES SUR LA
SCOLARISATION ET DANS LE PROCESSUS DE
DÉVELOPPEMENT LOCAL**

Jadis considérée comme une activité ayant un fort impact sur l'environnement, la santé l'extraction artisanale de l'or, activité de prédilection à Bétaré-Oya est devenu de manière progressive, la principale activité de la localité. Cette prédominance affecte les autres activités essentielles telle que l'agriculture, si bien que le panier de la ménagère en est lourdement affecté, étant donné que la plupart part des produits alimentaires proviennent de l'importation des villes voisines.

La scolarisation quant à elle a connu plusieurs crises sur l'ensemble du territoire et a davantage été impacté par l'extraction artisanale de l'or dans la localité de Bétaré-Oya qui attire en grande partie les jeunes. Ces jeunes qui sont en âge scolaire pour la plupart, choisissent cette activité en raison de plusieurs facteurs.

Dès lors, il sera question dans la deuxième partie de ce travail d'une part au chapitre III, d'identifier les logiques de l'extraction artisanale de l'or, de montrer son incidence sur la scolarisation. D'autre part il sera également question, au chapitre IV, de mettre en lumière la corrélation existante entre l'extraction artisanale de l'or, la scolarisation et le sous-développement locale. Dans l'ensemble, cette partie a pour vocation de présenter, d'analyser et d'expliquer les données obtenues par la collecte des données de terrain.

CHAPITRE III : LES LOGIQUES DE L'EXTRACTION ARTISANALE DE L'OR A BETARE-OYA ET SON INCIDENCE SUR LA SCOLARISATION

La pratique de l'extraction artisanale est la résultante d'un ensemble de logique ou de facteur. D'une part l'orpaillage influence la scolarisation de manière négative, d'autre part cette influence est plutôt d'ordre positif. A côté de ces logiques, plusieurs autres facteurs ont des incidences sur la scolarisation. De ce fait, à partir des données quantitatives et qualitatives recueillies sur le terrain et de l'observation documentaire et directe, ce chapitre a pour but non seulement de ressortir les logiques qui gravitent autour de l'orpaillage et son influence sur la scolarisation des jeunes, d'analyser le travail des enfants ; mais aussi, de présenter les incidences de l'orpaillage sur la scolarisation. A cet effet, le grand I portera sur l'identification et l'interprétation des logiques de la pratique de l'orpaillage à Bétaré Oya. Le grand II quant à lui, montrera comment l'orpaillage influence la scolarisation.

I. Identification des logiques de la pratique de l'orpaillage : zoom sur le travail des enfants, une analyse genrée

1- Les logiques de la pratique de l'orpaillage

Les logiques de la pratique de l'orpaillage se fondent sur le plan économique, culturel, social et sur l'ignorance des lois.

a) Les logiques économiques de la pratique de l'orpaillage

De manière générale, l'extraction artisanale de l'or qui est pratiquée aussi bien par les jeunes que par les personnes âgées se justifie par la pauvreté, la recherche de l'argent. En effet, sur les 105 questionnaires administrés, 87 personnes ont affirmé qu'ils font l'orpaillage pour gagner de l'argent afin de subvenir à leur besoin. Le tableau ci-dessous donne un aperçu genré des réponses obtenues au cours de l'enquête.

Tableau 7: répartition genrée des raisons économiques de l'orpaillage

Enquêtés	Parents		Jeunes		TOTAL	
Sexes	M	F	M	F	M	F
Nombre de répondant	09	04	35	39	44	43
TOTAL	13		74		87	

Source : LEMDJOU, enquêtes du 29 Avril au 04 mai 2024

A travers de ce tableau, les données obtenues permettent de signifier que, sur les 20 parents interrogés, 13 d'entre eux (soit plus de la majorité) pratiquent l'orpaillage pour des

raison d'ordre économique, pour la recherche du profit, pour avoir des gains rapides. Selon la théorie du capitalisme, l'extraction de l'or favorise le gain susceptible de d'investissement. Chez les parents, on a plus d'hommes (09) que de femmes (04) qui cherchent de l'or pour de l'argent. Pour les jeunes, sur 85 interrogés, 74 le font pour avoir de l'argent de manière rapide. Ici, plus de filles que de garçons fondent leur raison de la pratique de l'orpaillage sur la recherche du profit, pourtant sur les 85 jeunes interrogés on a plus de garçons (45) que de filles (40). C'est donc dire que la recherche de l'argent par la pratique de l'or, obéit à une répartition sexuelle et sociale : dans la jeunesse les filles sont plus attirées par la possession des moyens économique par rapport aux garçons. Cependant, chez les adultes, c'est l'effet inverse qui est observé.

Par ailleurs, sur les 25 entretiens menés, tous les enquêtés ont signifié que la recherche de l'argent rapide est la raison principale pour laquelle les orpailleurs pratiquent cette activité. En outre, si les personnes adultes utilisent les revenus issus de l'orpaillage pour subvenir aux besoins de la famille, les jeunes quant à eux le font non seulement pour subvenir à leurs besoins, pour aider la famille, mais aussi pour payer les frais d'APE, les fournitures scolaire (élève du primaire en particulier) et pour les frais de scolarité (élève du secondaire en particulier). Au cours des échanges, une maîtresse faisait savoir que :

« Un jour un élève m'a dit que, 'madame la maîtresse, on part à l'école pour être capable plus tard de travailler et avoir de l'argent nor' ; je réponds oui ; puis il continu : moi je préfère avoir directement l'argent en creusant de l'or au lieu d'attendre finir mes études pour avoir de l'argent... »¹⁴⁹

C'est donc dire que l'attrait pour l'argent est essentiellement ancré, de manière profonde dans la personnalité des habitants de Bétaré-Oya plutôt que l'attrait des études. L'orpaillage est donc une activité essentiellement capitaliste pour les populations de Bétaré-Oya.

A côté de ces raisons économiques à caractère capitaliste, l'or étant un produit de la terre, on peut dire avec EWONA ESSOMBA que « la terre est génitrice de richesses matérielles »¹⁵⁰ et avec LE ROY que « la mise en valeur de la terre permet l'extraction

¹⁴⁹ Entretien réalisé le 03-05-2024

¹⁵⁰ Maurice ESSOMBA OWONA, 2005, « Enjeux et perspectives des conflits fonciers », communication présentée au colloque sur le foncier à Mbalmayo au Cameroun.

de la plus-value susceptible de réinvestissement ». ¹⁵¹ l'or étant cette plus-value susceptible d'être fructifié par les orpailleurs.

Les logiques de l'extraction artisanale de l'or ne sont pas seulement économiques, elles sont aussi d'ordre culturel.

b) Les logiques culturelles de la pratique de l'orpaillage

Sur le plan culturel, l'orpaillage est une activité qui se transmet de génération en génération. En effet, la culture se définit comme étant un ensemble de normes et de valeurs appris et partagé dans une société précise. Pour Linton, cité par GRAWITZ, « *une culture est la configuration des comportements appris et de leurs résultats dont les éléments composants sont partagés et transmis par les membres d'une société donnée.* » ¹⁵² . Dès lors, on remarque que, à Bétaré-Oya, l'orpaillage regroupe des connaissances, des savoirs et des pratiques qui sont véhiculés des parents aux enfants dans les sites miniers. Ainsi, dès le bas âge, les parents vont dans les sites miniers avec leurs enfants, une fois devenu adulte, ceux-ci vont continuer la même activité jadis pratiquée par leurs parents. Il existe une forme de socialisation dans ce fait sociale qui favorise la transmission d'un savoir-faire culturel des parents orpailleur à leur descendant.

A cet effet, sur la base des observations non participantes effectuées, on remarque que les connaissances, les techniques utilisées pour extraire l'or (le creusage, le lavage, le tamisage, le dosage du mercure ou du cyanure) et même le matériel (pelle, pioche, bassine, tapis, machine à écraser la pierre, marteau pour casser la pierre) sont transmises des parents aux enfants. D'ailleurs, les images ci-dessous (figure 10, 11 et 12) représentent une socialisation évolutive de l'orpaillage dès le sein maternel.

¹⁵¹ Etienne LE ROY, 1996, *La sécurisation foncière en Afrique : pour une gestion viable des ressources renouvelables*, Paris, Karthala

¹⁵² Madeleine, GRAWITZ 1981, *Lexiques des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1^{er} éd., p 94

Figure 10: Socialisation à l'orpaillage dès le sein maternel



Figure 11:Premier pas d'un bébé de moins d'un an à l'orpaillage



Source: LEMDJOU, enquête réalisé le 02 mai 2024, dans le site de Kpawara

Figure 12: jeune élève faisant une démonstration des techniques d'orpaillage



Source: LEMDJOU, enquête réalisé le 02 mai 2024, à l'école maternelle Jean Bosco

Cette socialisation est ancrée dans la conscience des jeunes si bien que ces jeunes orpailleurs vont dans les sites miniers non pas par obligation des parents, mais guidée par leur volonté personnelle. Selon les données quantitatives collectées, sur les 85 jeunes interrogés, uniquement 12 jeunes ont affirmé que l'orpaillage leur était imposé par les parents ; 73 autres jeunes quant à eux ont déclaré qu'ils faisaient l'orpaillage de leur propre chef.

En outre, selon les données qualitatives recueillies, les enfants et les filles ont plus de chance de trouver l'or par rapport aux hommes, ce qui justifie de manière profonde les logiques

qui poussent les parents à aller dans les « chantiers » avec leurs enfants. Cette considération révèle le caractère ethnométhodologique des orpailleurs qui arrivent à donner du sens à leur activité, et a partagé un savoir construit par les motivations internes dans les sites miniers. De plus, selon les récits de vie, les 04 jeunes interrogés ont signifié qu'ils allaient dans les sites pour pouvoir aider leur parent, ou encore avoir des revenus pour subvenir à leur besoin.

L'orpaillage constitue aussi un moyen pour les parents d'offrir une perspective à leur progéniture. En réalité, c'est dans l'objectif de former leurs enfants à faire un métier dans le cas où, les diplômés ne permettront pas de trouver un travail à l'avenir. C'est d'ailleurs en ce sens qu'un parent nous confie que : *« je viens dans les chantiers avec mes enfants afin qu'ils puissent apprendre à se débrouiller plus tard à l'avenir, si jamais l'école ne "donne" pas. »*¹⁵³

De plus, la pratique de l'orpaillage revêt un caractère mystique en ce sens que, le lien avec la terre est maintenu. En effet, puisque le paysan se définit essentiellement par la terre¹⁵⁴, celui-ci effectue des rites avant de creuser l'or. Cette pratique est également observée par les grands exploitants chinois tel que le révèle un enquêté :

*« L'or que vous voyez là a un caractère mystique ; il y a des secrets sur la pratique de l'or que je ne peux dévoiler ... Plusieurs orpailleurs utilisent des gris-gris pour avoir plus d'or en fin de journée...même les exploitants chinois viennent avec leur gris-gris de la chine pour avoir une grande productivité »*¹⁵⁵

Ainsi, tel que souligné par ADJETE KOUASSIGAN la terre pour les « Nabatas »¹⁵⁶ de Bétaré-Oya est *« une divinité génitrice dont la mission est de pouvoir aux besoins des hommes qui l'occupent »*¹⁵⁷ ; autant dire des orpailleurs de la localité de Bétaré-Oya ; en ce sens que les revenus issus de l'or permettent aux orpailleurs de subvenir à leur besoin d'ordre nutritionnel.

Dans la même veine, une autre enquêtée renchérisait :

« Lorsqu'il y a mort d'homme dans un chantier, cela signifie qu'un sacrifice a été effectué et qu'il y a plus de chance de trouver l'or à cet endroit. Du coup, plusieurs orpailleurs accourent dans le site pour creuser plus d'or. Tu vas voir un orpailleur

¹⁵³ Entretien réalisé le 03/05/2024

¹⁵⁴ Henri Mendras, 1967, *La fin des paysans*, Arman Colin

¹⁵⁵ Entretien réalisé de 02/05/2024

¹⁵⁶ Orpailleurs Gbaya

¹⁵⁷ Guy ADJETE KOUASSIGAN, 1966, *L'homme et la terre*, Droit foncier coutumier et droit de propriété en Afrique occidentale, Paris, ORSTOM, Berger-Levrault, collection « l'homme d'outre-Mer », p 04

faire des incantations très tard dans la nuit près de la rivière ; il dépose un œuf et s'en va. Lorsqu'il revient le matin, s'il ne retrouve plus l'œuf ça veut dire son sacrifice a été accepté et que la journée sera bonne ... »¹⁵⁸

Cependant, les résultats obtenus des données quantitatives indiquent que sur les 105 personnes interrogées, uniquement 2 personnes (parents) ont déclaré pratiquer l'orpaillage pour des raisons culturelles.

A côté des logiques économiques et culturelle, s'ajoutent aussi les logiques sociales.

c) Les logiques sociales de la pratique de l'orpaillage

Sur le plan social, l'orpaillage est l'activité majeur des populations de Bétaré Oya. Elle constitue une activité de « débrouillardise » visant à réduire le taux de chômage dans la localité et à occuper les jeunes. A cet effet, un enquêté fera savoir que :

« L'orpaillage est la principale activité dans la localité. Les parents ne savent pas faire autres choses, à tel point que l'agriculture qui était censé être l'activité première a régulé pour laisser place à l'orpaillage, entraînant un coup considérable du panier de la ménagère ; demandez par exemple le prix d'une mangue au marché, les prix vont de 100 à 300 Fr une mangue ; les gens d'ici ne savent pas faire autre chose que l'orpaillage ».¹⁵⁹

De plus, sur la base des données quantitatives, 09 orpailleurs dont 04 jeunes et 05 parents, ont déclaré pratiqués l'extraction artisanale de l'or parce qu'ils n'avaient pas d'autre activité. Par ailleurs, les jeunes orpailleurs font ce travail pour également échapper à « l'oisiveté » et à la « paresse ». A la question de savoir pourquoi les parents amènent leurs enfants dans les sites miniers, un enquêté déclare à ce sujet que : « ...si les enfants restent en ville, ils risquent devenir des voleurs donc ils trouvent que c'est mieux d'aller dans les chantiers pour occuper leur temps »¹⁶⁰

L'orpaillage, au-delà d'être un moyen de subsistance, devient ainsi un régulateur social en ce sens qu'il discipline les jeunes à ne pas sombrer dans le « libertinage » et le « vagabondage ».

Pour finir, dans les logiques qui justifient la pratique de l'orpaillage, nous avons en dernier place, l'ignorance des lois.

¹⁵⁸ Entretien réalisé le 04/05/2024

¹⁵⁹ Entretien réalisé le 30/04/2024

¹⁶⁰ Entretien réalisé le 03/04/2024

d) Les logiques fondées sur l'ignorance des lois

La non-connaissance des lois en matière du travail des enfants et d'éducation permet de constater que les droits des enfants ne sont pas respectés, notamment le droit à l'éducation et le droit de protection contre le travail des enfants. En effet, au Cameroun, le travail des enfants est formellement interdit selon l'arrêté n°17 du 27 mai 1969 relatif au travail des enfants, portant élimination du travail des enfants, protection des enfants et des adolescents et du travail dangereux des enfants. En outre, selon la DUDH en son 26 article stipule que toute personne a droit à l'éducation ; et que celui-ci doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme. Notons que la charte de DUDH a été ratifié par la Cameroun le 20 juin 1986.

Cependant, malgré l'existence de ces lois, la localité de Bétaré-Oya reste en marge de celles-ci. Pour preuve, sur les vingt (20) parents interrogés, 13 (dont 06 femmes et 07 hommes) affirment ne pas connaître les droits à l'éducation des enfants. De plus, sur ce même nombre, 7 (dont 5 hommes et 2 femmes) parents uniquement ont affirmé connaître et appliqués les lois qui condamnent le travail des enfants. Etant donné que les parents, ne connaissent pas et n'appliquent pas les lois en faveur des droits des enfants, il semble logique de justifier le choix des parents à favoriser le travail des enfants, fondé sur une ignorance des lois.

En outre, l'aspect juridique permet aussi de justifier les mobiles de la pratique de l'orpaillage en ce sens que, la commune ne dispose pas une réelle méthode dissuasive vis-à-vis des parents qui amènent leur enfant dans les sites miniers.

Un enquêté faisait déjà savoir que

« Les parents nous disent que « si je n'amène pas mes enfants à extraire l'or c'est vous qui allez les nourrir ? » »¹⁶¹

Toutefois, dans les faits, les parents pour la plupart des cas, déclarent ne pas amener leur enfant dans les sites miniers. Sur les 20 parents à qui il a été demandé où ils préféreraient envoyer leur enfants (à l'école ou dans les site minier) seulement 4 parents ont affirmer qu'ils amènent leur enfant dans les sites miniers. Parmi les logiques qui justifient ce choix, 3 parents ont déclaré que *« c'est pour préparer l'enfant à faire cette activité dans le futur »*.

Il s'observe donc ici un contournement des lois et une construction de la réalité quotidienne par les acteurs. Cette réalité est adaptée à leur mode de vie. Ainsi, les jeunes

¹⁶¹ Entretien réalisé le 31/Avril/2024

orpailleurs qui travaillent n'ont pas accès à l'information sur les droits qui les protègent et ne peuvent pas de ce fait les revendiquer. Plus tard, les jeunes orpailleurs devenus adultes, reproduiront la même réalité créant un cycle continu de la pauvreté, de l'exploitation des enfants contribuant à leur exclusion dans le système éducatif et occultant leur capacité à connaître leur droit et à les défendre.

Au-delà des logiques qui orientent l'action des orpailleurs dans les sites miniers, il est possible d'analyser de manière profonde le travail des enfants dans la localité de Bétaré-Oya.

2- Analyse du travail des enfants : une division sexuelle du travail

Pour la CDE¹⁶² dans son premier article, l'enfant est considéré comme tout être humain âgé de moins de 18 ans. La notion de la division du travail est perçue par Adam Smith « *comme une méthode ou chaque individu est spécialisé dans une phase déterminée du processus de production* »¹⁶³. A cet effet, selon les résultats de l'enquête de terrain, le travail des enfants dont l'âge varie de 7 à 18 ans sont de plusieurs ordres : l'orpaillage, l'agriculture et le petit commerce.

a) Division sexuelle dans l'orpaillage

Pour ce qui est de l'orpaillage, l'observation non participante a permis de réaliser que cette division du travail est aussi sexuelle. En effet, il existe deux types d'or notamment l'or éluvionnaire (or primaire que l'on retrouve dans la roche) et l'or alluvionnaire (or secondaire que l'on retrouve dans les marécages). Ainsi, en fonction de ces deux types d'or on a des productions différentes. Au niveau de l'or issu de la roche, le travail est plus pénible (creuser le sol, extraire la pierre et la concassée manuellement, puis écraser dans une machine, laver la poudre obtenue et filtrer l'eau sur un tapis) est plus du ressort des hommes. En revanche, l'or issue du marécage nécessite juste un lavage de la terre d'où la grande présence des femmes. Les images qui suivent (figure 13 et 14) montrent les techniques utilisées pour chaque type d'or.

¹⁶² Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains, 2023, Québec, p 66

¹⁶³ Boudon RAYMOND et al, 1998, Dictionnaire de la sociologie, Larousse, Paris, p 75

Figure 14: image des jeunes filles en train d'extraire l'or alluvionnaire



Figure 13: image d'un jeune orpailleur entrain d'extraire l'or éluvionnaire



Source : LEMDJOU, enquête de terrain le 29 avril 2024 dans la rivière à l'entrée du lycée bilingue et dans le site de Kpawara

Pour finir, on constate que, sur l'ensemble des 105 enquêtés, 83 ont affirmés que la répartition des tâches était fonction du genre dans les sites. On peut conclure que, dans les sites miniers les hommes effectuent des travaux qui nécessitent une force physique particulière ; les femmes quant à elle dans la majorité des cas, font les travaux simples, qui ne nécessitent pas une grande force physique.

Par ailleurs, dans les sites, le rôle patriarcal de la femme est maintenu. A côté d'effectuer des tâches simples dans les sites miniers, la fille reste celle qui apprête le repas, ou encore met de l'ordre et la propreté dans le site.

Toutefois, bien que l'orpaillage soit pratiqué majoritairement par les jeunes, elle n'en est pas pour autant la seule activité pratiquée par ces derniers.

c) Division sexuelle dans l'agriculture

Jadis considérée comme activité prédominante par les populations, l'agriculture a régulé devant l'orpaillage dans les activités économiques à Bétaré-Oya. L'agriculture occupe aussi les jeunes, bien que ce soit une activité complémentaire. De ce fait, la division sexuelle de l'agriculture peut se lire au travers du nombre de garçon et de fille qui le font. Selon les données obtenues, 13 jeunes, dont 4 femmes et 9 hommes, sur 85 ont affirmé pratiquer l'agriculture comme activité secondaire en plus de l'orpaillage.

f) Division sexuelle du petit commerce

Pour ce qui est du petit commerce, 10 jeunes dont 7 filles et 3 garçons ont affirmé pratiquer le petit commerce comme activité complémentaire en plus de l'orpaillage. Toutefois, les résultats obtenus n'ont pas permis d'enregistrer des cas où les jeunes sont à la fois orpailleur agriculteur et commerçant.

En conclusion, on peut dire que l'orpaillage est la principale activité pratiquée par les jeunes à Bétaré-Oya, avec activité complémentaire l'agriculture et le petit commerce. De ce fait le tableau 09 permet de visualiser la répartition du travail des enfants par sexe et par tranche d'âge.

Tableau 8: Représentation genrée et par tranche d'âge du travail des enfants

	Sexe		Total
Travail des enfants	M	F	
Orpaillage	[7-10[11
	5	6	
	[11-15[60
	32	28	
	[16-18[14
	8	6	
Total	45	40	85
Agriculture	[7-10[01
	1	0	
	[11-15[09
	5	4	
	[16-18[03
	03	0	
Total	09	4	13
Petit commerce	[7-10[00
	0	0	
	[11-15[08
	03	05	
	[16-18[02
	00	02	
Total	03	07	10

Source : LEMDJOU, donnée de terrain du 29 avril au 04 mai 2024

D'après ce tableau, les résultats de l'analyse du travail des enfants fait état du constat suivant :

- L'orpaillage est l'activité prédominante des jeunes et est plus pratiquée par les garçons que par les filles. La tranche d'âge la plus impliquée est celle de [11-15[, avec 60 jeunes.
- Parmi les 85 jeunes qui pratiquent l'orpaillage, 13 jeunes dont la tranche d'âge est de [11-15[font également l'agriculture. Pareillement à l'orpaillage, les garçons sont plus présents que les filles (09 hommes 04 femmes).
- Cependant les filles sont plus impliquées dans le petit commerce. Sur 10 jeunes, 7 filles font le petit commerce. Tout comme l'orpaillage et l'agriculture, la tranche d'âge la plus travailleuse est celle de [11-15[.

Ces résultats permettent de visualiser le travail des enfants au travers du graphique suivant :

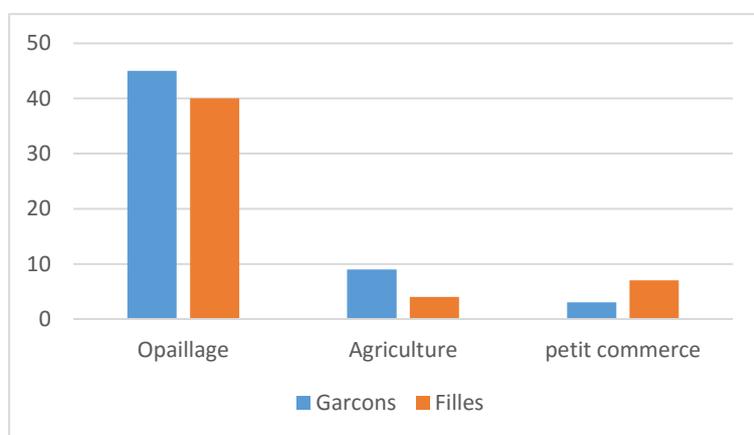


Figure 15: Répartition du travail des enfants par sexe

Source : LEMDJOU, enquête de terrain du 29 avril au 04 mai 2024

Toutefois, le travail des enfants ne se limite pas à ses trois travaux présentés plus haut. Plusieurs jeunes qui ne sont pas orpailleurs sont également impliqués dans des travaux tel que les femmes de ménage, la couture pour les filles et la mototaxi, les distributeurs d'eau communément appelé « Maouroua » pour les garçons.

En bref, le travail des enfants, au-delà de s'opposer aux lois, influence de manière non négligeable la scolarisation des jeunes.

3- Les incidences de l'orpaillage sur la scolarisation

Les incidences de l'orpaillage sur la scolarisation sont les facteurs liés à l'extraction artisanale de l'or, qui impactent de manière significative les jeunes et leurs scolarisations. Ainsi, les incidences de l'orpaillage sur la scolarisation se traduisent par : le décrochage scolaire lié à la présence des élèves dans les sites miniers aux heures de cours, la faible fréquentation des élèves et l'école buissonnière, la distance qui sépare les sites d'orpaillage et les établissements scolaire et enfin, l'autonomisation des jeunes et l'inversion des rôles sociaux.

a) La déperdition et le décrochage scolaire lié à la présence des élèves dans les sites miniers aux heures de cours

Au Cameroun, la durée journalière des cours est fonction du niveau scolaire et du système d'enseignement. Elle est régie par un ensemble de textes réglementaires en occurrence l'arrêté conjoint N°450 du MINEDUB du MINDEF du MINJUSTICE du 13 septembre 2021. Ainsi au niveau maternel et primaire, les cours vont de 7H30 à 12h30 pour la matinée et de 13H à 16H30 pour l'après-midi. Au niveau secondaire, les cours se font de 7H30 à 12H30 et de 13H à 17H30 ; les classes d'examen fréquentent de 7H30 à 15H30.¹⁶⁴

Après cette définition officielle des horaires de cours, les résultats des données qualitatives révèlent que les effectifs des élèves décroissent non seulement du premier au troisième trimestre mais aussi durant la semaine. Notons que la déperdition des élèves tel que mentionnée plus haut décrit le fait d'abandonner les salles de classes au cours d'une période donnée et d'y revenir plus tard ; le décrochage pour sa part c'est l'arrêt définitif des études avant son terme. Pendant les jours de la semaine, les élèves s'absentent pendant la période de la pause récréative pour aller dans les sites. Plusieurs élèves vont à l'école 3 jours sur 5 ; les deux autres jours sont consacrés à la recherche de l'or.

Cette diminution des élèves s'observe aussi par trimestre. C'est ainsi que, au lycée Bilingue de Bétaré Oya, sur 1002 élèves inscrits en début d'année, uniquement 802 étaient présents au troisième trimestre (mois de mai) soit 200 élèves ayant décroché et un taux de décrochage de 19,95%.¹⁶⁵ A cet effet le proviseur fera savoir que :

« La plupart de ces élèves qui ont décroché c'est pour aller creuser l'or dans les chantiers. Toutefois il y en a également ceux dont les parents ont changé de ville

¹⁶⁴ <https://gemini.google.com/?hl=f>, consulté le 29/05/2024 à 07H40

¹⁶⁵ Taux de décrochage scolaire= (nombre d'élève décrocheur / nombre total d'élève) * 100

ou encore qui ne veulent tout simplement pas fréquenter et préfèrent rester à la maison »¹⁶⁶

Dans la même veine, le lycée technique présente des réalités similaires. Le professeur fera savoir que l'année académique précédente, un taux de décrochage de 15% a été enregistré.

Par ailleurs, les effectifs dans les salles de classe ont tendance à diminuer au fur et à mesure qu'on progresse. A cet effet, la directrice de l'école primaire Jean Bosco fera savoir que :

« Quand les élèves arrivent en sixième ils sont nombreux, mais les effectifs commencent à diminuer au fur et à mesure qu'on évolue dans les classes. En cinquième les effectifs sont inférieurs à la sixième, de même en quatrième les effectifs sont inférieurs à ceux de la cinquième ainsi de suite. »¹⁶⁷

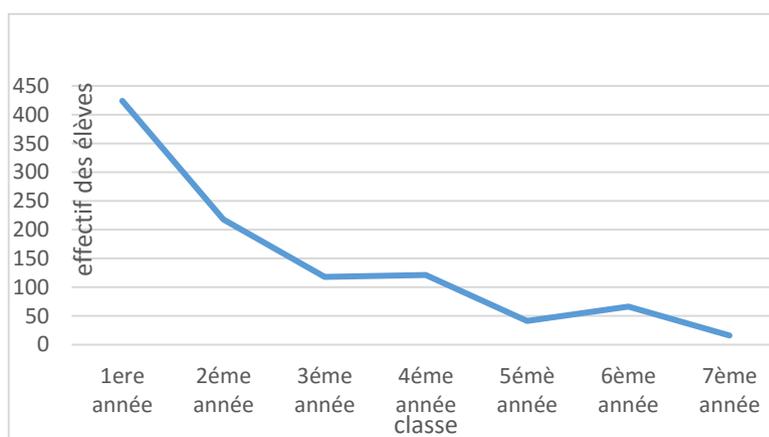
Ce fait peut être lu au travers des effectifs du lycée technique au cours de l'année académique 2023-2024, qui évolue de manière décroissante au fur et à mesure qu'on avance dans les niveaux de classe.

Tableau 9: Evolution décroissante des effectifs par classe au LTBO

Classe	Effectif
Première année	424
Deuxième année	218
3ème année	118
4ème année	121
5ème année	41
6ème année	66
7ème année	16

Source : Proviseur du LTBO

Figure 16: Courbe décroissante des effectifs des élèves au LTBO 2023-2024



Source : LEMDJOU, graphique obtenu à partir du tableau 10

D'après ce tableau, on constate une réduction des effectifs de 121 élèves à la sixième (première année technique) à 16 élèves en terminale.

¹⁶⁶ Entretien réalisé le 03/05/2024

¹⁶⁷ Entretien réalisé le 04/05/2024

De plus, au courant de la semaine, plusieurs enseignants du niveau primaire feront savoir que les effectifs du lundi ne sont pas les mêmes le vendredi ; les élèves s'absentent de plus en plus au fur et à mesure que les jours passent. « *Dès le jeudi, plusieurs jeunes sont dans les sites miniers* ». Cependant, selon les données quantitatives, sur les 85 enquêtés 51 jeunes affirment travailler uniquement après les cours et les weekends, pourtant selon les données qualitatives, les élèves commencent à s'absenter dès le jeudi.

En outre, dans les périodes d'approche festives telles que les fêtes de fin d'année, la fête de la jeunesse, le 1er et le 20 mai, les jeunes vont laisser les salles de classe pour se rendre dans les chantiers afin de trouver les moyens pour « *faire la fête et jouer la vie* ».

Pour finir, la présence des élèves dans les sites miniers affecte également le rendu scolaire des jeunes. En effet, lorsque les élèves orpailleurs travaillent le week-end, un état de fatigue est observé par les enseignants lorsqu'ils reviennent en classe le lundi. Au cours des entretiens menés, plusieurs enquêtés établissaient un lien entre orpillage et faibles notes lors des évaluations. C'est en ce sens qu'un enquêté fait savoir que :

« Les élèves orpailleurs de ma classe arrivent souvent le lundi étant fatigués et ils se mettent à dormir en classe. Quand j'explique le cours, plusieurs somnolent et ne peuvent pas suivre les explications... Même quand ils sortent des classes, ils partent dans les chantiers, le soir ils n'ont pas le temps de réviser leurs leçons ou de faire les devoirs et se mettent à dormir. En fin d'année leur fatigue se voit dans leurs notes : ils ont les faibles moyennes. »¹⁶⁸

A côté de cette réduction progressive des effectifs au courant de l'année et au courant de la semaine, du faible rendu scolaire, on observe aussi une faible fréquentation des élèves et l'école buissonnière.

b) La sous-scolarisation liée à la faible fréquentation des élèves

La faible fréquentation des élèves peut se lire à travers le nombre d'élève inscrit et le nombre de jeune en âge scolaire. De ce fait, dans la commune de Bétaré-Oya, on compte 55 239¹⁶⁹ jeunes en âge scolaire d'une part, et 24 374¹⁷⁰ jeunes inscrits d'autre part. Ce constat permet d'établir un nombre de jeunes déscolarisés qui est de 30 865 avec un taux de sous-

¹⁶⁸ Entretien réalisé le 03/05/2024

¹⁶⁹ PCD Bétaré-Oya, 2018, réalisé avec l'appui technique et financier du PNDP et l'accompagnement de l'OAL CI2D, p 21

¹⁷⁰ Données fournies à l'institut de l'éducation de base de Bétaré Oya combiné aux effectifs des lycées bilingue et technique

scolarisation dans la localité qui est de 55,88%. Par ailleurs, le nombre de jeunes scolarisés diffère en fonction du sexe et du niveau scolaire. A cet effet, le niveau préscolaire enregistre une population d'âge scolaire de 7 218 jeunes contre 837 jeunes inscrits ; au niveau primaire Bétaré compte une population d'âge scolaire de 26 818 contre 21 527 inscrits ; au niveau secondaire on a 21 203 jeunes en âge scolaire contre 2010 inscrits. Ces données sont répertoriées dans le tableau suivant (Tableau 11).

Tableau 10: Répartition comparative par niveau scolaire entre le nombre de la population en âge scolaire et les effectifs inscrits.

Niveau préscolaire (4-5ans)		Niveau primaire (6-13 ans)				Niveau secondaire (13-19 ans)							
Population en âge scolaire		Effectif inscrits		Population en âge scolaire		Effectifs inscrits		Population en âge scolaire		Effectifs inscrits			
M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
//	//	435	402	//	//	11747	9780	//	//	1216	794		
TOTAL		7 218		837		26 818		21 527		21 203		2010	

Source : LEMDJOU¹⁷¹, enquête de terrain du 29 au 04 2024

Total population en âge scolaire = 55 239

Total population inscrite = 24 374 (10 976 filles et 13 398 garçons)

NB : les vides dans le tableau représentent la non-disponibilité de la répartition par sexe de la population d'âge scolaire.

Le tableau ci-contre permet de constater que :

- A tous les niveaux scolaires, les garçons sont plus scolarisés par rapport aux filles, soit 10 976 filles tout niveau confondu contre 13 398 garçons.
- Le niveau secondaire représente le niveau où les jeunes sont moins scolarisés ;
- Le niveau primaire représente le niveau le plus scolarisé.

Ces données peuvent être visualisées au travers d'un graphique voir plus bas (figure 18).

¹⁷¹ Tableau obtenu à partir des données fournies à l'inspection de l'éducation de base de Bétaré-Oya, des données fournies par le PCD de Bétaré-Oya et les données fournies par les proviseurs des lycées bilingue et technique.

c) La distance entre les sites d'orpaillage et les établissements scolaire et le désengagement des parents

Dans la commune de Bétaré-Oya, les grands sites d'exploitation minière tel que Nyongoré et Balsséssé sont très éloignés des centres urbains (1h de temps à moto). Cet éloignement contraint les parents orpailleurs à se rendre dans ces « chantiers » dès le mercredi et ils reviennent en ville le dimanche soir. Tel que signifié plus haut, les parents orpailleurs sont confrontés au problème de la garde de leurs enfants, ce qui les pousse à amener leur enfant dans les sites pendant la semaine.

A côté de cette distance entre site minier et école, on relève le désengagement des parents face à leur responsabilité.

La Directrice d'une école maternelle faisait déjà savoir que :

« les parents ne sont pas conscients, il y en a ceux qui vont dans les chantiers et y passent toute la journée : l'irresponsabilité des parents fait en sorte qu'il y a manque de suivi des élèves ; ce qui fait en sorte que les élèves n'ont pas de bonne moyenne en classe, soit ils se découragent et abandonnent... Parfois même les parents ne sont pas au courant que les enfants ne viennent pas en classe ; quand ils voient l'enfant sortir le matin ils se disent qu'il vient en classe, pourtant ils vont aussi dans un autre chantier »¹⁷²

Ainsi, l'incidence de l'orpaillage âge sur la scolarisation n'agit pas seulement sur l'effectif de la classe mais aussi sur la qualité du rendu scolaire. De plus, l'ensemble des entretiens effectués révèle qu'il n'y a aucun suivi des parents dans la scolarisation des enfants, ceux-ci sont « abandonnés à eux même »¹⁷³.

d) L'autonomisation des jeunes et inversion des rôles sociaux

L'autonomisation dans le cadre de ce travail est perçue comme étant est la capacité d'un individu à se prendre en charge financièrement et d'assurer sa propre subsistance. A Bétaré-Oya, les jeunes sont considérés autonomes en ce sens que, grâce au revenu de l'or, ils arrivent à subvenir à leur besoins essentielles (habillement, nutrition) à aider la famille et même à payer les frais d'APE, les frais de scolarité et les fournitures scolaires. C'est ce constat qui pousse KOPIANE à signaler que : « *Les difficultés économiques croissantes obligent donc les ménages à intensifier la mise au travail des enfants, ce qui, bien souvent, compromet leur scolarité.* ¹⁷⁴ »

¹⁷² Entretien réalisé le 03/05/2024

¹⁷³ Entretien réalisé le 04/05/2024

¹⁷⁴Jean François KOPIANE, 2006, « Ecole et travail des enfants dans les pays du Sud : situation actuelle et perspectives », in *défis du développement en Afrique subsaharienne*. L'éducation en jeu, p199

Les résultats obtenus de l'enquête révèlent que selon les tranches d'âge, les jeunes de 7-10 gagnent environ 3000 à 10000 Fr par jour ; de 11 à 15ans 6000 à 15000 et de 16 à 18 ans de 6000 à 20 000 Fr par jour.

NB : 3000fr représente le prix d'une buchette¹⁷⁵ ;

Il est également à relever que, la fréquence de travail des enfants n'est pas régulière dans les sites. De plus, les revenus obtenus au cours d'une journée varient d'un jour à un autre. L'orpaillage est considéré comme le « *loto, on peut trouver aujourd'hui et ne rien trouver demain* »¹⁷⁶. De plus, dans la tranche de 7 -10, les enfants de 7ans donnent leur gain aux parents. ; de 8 à 10 ans les gains peuvent être individuels ou non.

Ces données permettent de ressortir le tableau suivant.

Tableau 11: Répartition par tranche d'âge des gains journalier des jeunes

Tranche d'âge	Intervalle de gain journalier
[7-10 [3000-10000
[11-15 [6000-15000
[16-18 [6000-20000

Source : LEMDJOU, enquête de terrain du 29 avril au 04 mai 2024

Ce tableau permet de conclure que, plus on est âgé, plus on a des chances de gagner de l'or.

Par ailleurs, les résultats obtenus sont révélateurs d'une déconstruction des normes sociales traditionnellement établies, conduisant à l'inversion des rôles sociaux. En effet, c'est au travers le processus de socialisation que les rôles sociaux sont prédéfinis. Dans la famille traditionnelle patriarcale, les rôles sociaux étaient définis tel qu'il suit. : le père était chef de la famille et principale pourvoyeur ; et la mère, ménagère, cuisinière et éducatrice avec le soutien du père. Les enfants quant à eux étaient les récepteurs de l'éducation transmise par les parents et entièrement aux services de ceux-ci. Les enfants étaient entièrement à la charge de leur parent. Cependant, dans la localité de Bétaré-Oya, on constate que l'orpaillage contribue à mettre en mal cet ordre familiale établit. Ainsi, non seulement les parents ne s'occupent plus entièrement des besoins financiers de leur enfants. Ces derniers se lancent dans la recherche des

¹⁷⁵ Quantité d'or semblable au phosphore, présent sur une buchette d'allumette, c'est l'unité de mesure de l'or des orpailleurs.

¹⁷⁶ Entretien du 04 mai 2024

moyens de survie afin de non seulement, subvenir à leur besoin, par le moyen de l'extraction artisanale de l'or, mais aussi pour être une aide financière de leur parent. Dès lors, les données collectées renseignent que, sur l'ensemble des 85 élèves interrogés, 14 ne vont pas à l'école. Parmi les raisons évoquées on a la pratique de l'orpaillage, le décès des parents ou l'état de maladie et le manque de moyen financier des parents. Un orpailleur fera savoir que : « *je ne pars pas à l'école à cause de mon père qui est malade... je creuse de l'or pour pouvoir avoir de l'argent et m'occuper de lui, si je ne fais pas ça il n'y a personne pour s'occuper de lui.* »¹⁷⁷

De plus, dans la plupart des cas, c'est selon leur libre arbitre et de manière individuel que les enfants préfèrent travailler dans les sites miniers sans que les parents les s'y obligent. A cet effet, les données recueillies, représentées par le tableau suivant, traduisent mieux cette situation.

Tableau 12: Répartition sexuelle du choix délibéré ou non de l'orpaillage par les jeunes

Choix de la pratique de l'orpaillage imposé par les parents		Choix individuel de la pratique de l'orpaillage	
M	F	M	F
07	05	39	34
12		73	
TOTAL 85			

Source : LEMDJOU, enquête de terrain réalisé du 29 avril au 04 mai 2024

A travers ce tableau, on constate que les jeunes dans la majorité des cas qui sont du niveau secondaire, pratiquent l'orpaillage de manière volontaire, ce qui favorisent leur autonomie et un recul de la valorisation de la scolarisation dans le processus du développement. Cependant, les 12 jeunes à pratiquer l'orpaillage de manière imposée par les parents sont du niveau primaire. Le fait caché derrière cette réalité se situe au niveau de la socialisation à l'orpaillage profondément ancrée dans la personnalité des jeunes orpailleurs, si bien qu'ils ont la certitude de faire cette activité de manière délibérée, pourtant ce n'est que le résultat d'un construit social qui a réussi à conditionner leur choix.

Dans l'ensemble, les incidences de l'orpaillage sur la scolarisation permettent de comprendre que les motivations des « *Nabatas* »¹⁷⁸ sont rattachées à leur vie quotidienne, leur réalité de chaque jour. Ces actions quotidiennes contribuent au processus de sous-scolarisation

¹⁷⁷ Entretien du 04/05/2024

¹⁷⁸ Artisans miniers en langue Gbaya

des jeunes. En grosso modo, les orpailleurs pratiquent cette activité pour des raisons économiques, en d'autres termes, c'est l'exploitation de la ressource en vue des gains immédiats. Cependant, on se rend compte que ces gains générés par l'or ne réussissent pas à améliorer de manière considérable le niveau de vie des orpailleurs, ni même à scolariser majoritairement l'ensemble des jeunes. Dès lors, l'orpaillage favorise la sous-scolarisation et la sous-scolarisation quant à elle favorise de sous-développement local. C'est donc dire qu'il existe une corrélation entre orpaillage, scolarisation et sous-développement local, ce qui constitue de ce fait, l'objet du prochain chapitre.

CHAPITRE IV : CORRELATION ENTRE ORPAILLAGE SOUS-SCOLARISATION ET SOUS DEVELOPPEMENT LOCAL

Dans le chapitre précédant, il a été question de présenter les logiques de la pratique de l'orpaillage et ses incidences sur la scolarisation. Ces logiques étaient à la fois économique culturelle et sociale. A ces logiques se greffent le travail des enfants dont les incidences sont perceptibles au niveau de la scolarisation. Etant donné que l'orpaillage favorise la sous-scolarisation, on observe au travers des données collectées sur le terrain que celle-ci à son tour, contribue au sous-développement de la localité. La construction de la réalité sociale par les acteurs impliqués dans l'orpaillage réussit à justifier leur mode de vie, à fonder les raisons qui les poussent vers la pratique de l'orpaillage mais sans pour autant favoriser le développement de la localité, malgré le potentiel en ressource naturelle. S'inscrivant dans la théorie de l'ethnométhodologie, un regard attentif sera porté sur la vie quotidienne des orpailleurs pour débusquer le sens caché que ces derniers donnent à leur acte. A cet effet, il sera question dans le présent chapitre, d'établir un lien entre la sous-scolarisation et le sous-développement à Bétaré-Oya. Pour se faire, il sera question de présenter d'une part l'extraction artisanale de l'or et la question du développement local et, d'autre part, de mettre en exergue les rapports qu'entretiennent la sous-scolarisation et le développement local.

I. L'extraction artisanale de l'or et la question du développement locale

L'extraction artisanale de l'or est une activité de recherche de gain immédiat. Tel que signifié plus haut, c'est une activité de subsistance qui permet de subvenir aux besoins des orpailleurs. Le développement quant à lui désigne le processus d'amélioration continu du niveau de vie de l'ensemble des populations tant sur le plan humain, social, politique, culturel durable et même local. Le développement local quant lui désigne le processus par lequel le développement est mis en place par et pour les populations locales, afin d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la population de ladite localité. Pour établir le lien entre l'orpaillage et le développement local, il sera question de présenter le niveau de vie des orpailleurs, leur l'environnement infrastructurel et leur représentation mentale.

1- Le niveau de vie des orpailleurs

Le niveau de vie des orpailleurs est un indice qui permet d'appréhender la mesure dans laquelle l'orpaillage constituerait un facteur d'amélioration du niveau de vie des orpailleurs. Pour se faire, il sera question de faire une analyse des revenus des orpailleurs et la satisfaction de leurs besoins.

a) Les revenus des orpailleurs

En effet selon les données quantitatives, les orpailleurs gagnent en moyenne 15 000 Fr par jour pour les jeunes et 30000 Fr pour les parents. En outre dans les données qualitatives, les entretiens révèlent que les orpailleurs gagnent assez d'argent par jour, nonobstant l'irrégularité de ces gains. Un parent fera savoir que :

« La recherche de l'or est comme un jeu de loto ; il y a les jours ou je peux gagner 10 000 d'autre jour je gagne 30 000 un autre encore 50 000. »¹⁷⁹

Cependant, bien que l'orpaillage soit une activité « *qui paie bien* » comme nous le faisait savoir un jeune orpailleur, il n'en demeure pas moins que le niveau de vie reste inchangé. La plupart des orpailleurs vivent dans les conditions précaires. Pour cause, l'argent gagné est directement utilisé dans le « *gaspillage* ». Une enquêtée signifiait que :

« Il y a un voisin à moi qui a acheté un pagne de 40.000 on le voit seulement avec ça dans le chantier entrain de creuser l'or avec... Les orpailleurs ne connaissent pas la valeur de l'argent ; dès qu'il gagne "un peu" dans la journée, le soir il va au bar offrir une tournée à tout le monde. Le lendemain l'agent qu'il a gagné la veille est déjà fini, il part encore creuser l'or et refait la même chose. L'argent fini seulement dans le gaspillage ».¹⁸⁰

De même, sur les 25 entretiens menés, tous les enquêtés affirment que : « *l'argent gagné n'améliore pas les conditions de vie de la majorité des orpailleurs* ». Plusieurs parents dérogent à leur responsabilité notamment dans le de paiement des frais de scolarité, les fournitures scolaires de leur enfant en raison de leur autonomisation. Par ailleurs, outre le caractère régulateur observé plus haut par l'orpaillage, on observe également qu'il accentue le niveau de « *manque de conscience des jeunes* ». C'est à juste titre que le Rapport final provisoire de la Stratégie de Développement du Secteur Géologique et Minier au Cameroun affirme que :

« En effet, au Cameroun et dans d'autres pays, les observations et études montrent que l'exploitation artisanale de l'or et d'autres produits miniers contribue à la dégradation des

¹⁷⁹ Entretien réalisé le 03 2024

¹⁸⁰ Entretien réalisé le 04/05/2024

*mœurs (alcoolisme, prostitution, banditisme, vols, bagarres, consommation et trafic de drogues, de stupéfiants et des produits de contrebande, etc.). Ces dangers sont d'autant plus préoccupants qu'on enregistre sur les sites d'orpaillage un nombre important d'enfants (garçons et filles) qui viennent y travailler, soit seuls, soit en accompagnant leurs parents ».*¹⁸¹

Toutefois, plusieurs orpailleurs parents comme jeunes se démarquent par rapport à ce mode de vie. Bien que minoritairement représenté, on constate que ces orpailleurs arrivent à construire des maisons avec l'argent issue de l'orpaillage et même à investir, ceci dans le but d'améliorer leur condition de vie. Ce n'est plus seulement la recherche de « *l'ambiance* » qui compte mais la recherche du « *capital* » qui guide l'action. Ce fondement théorique justifie par exemple les cas où les gains issus de l'or ont réussi à contribuer de manière significative à améliorer les conditions de vie de quelques orpailleurs en minorité. C'est le cas par exemple du père d'un enquêté, un ancien orpailleur, qui grâce au revenu de l'orpaillage a pu économiser de l'argent en quantité considérable, puis est allé se construire un logement et une famille dans une autre ville. Les propos qui suivent ont été obtenu au cours d'un entretien avec l'enquêté.

*« Mon père est d'ici, il a pu se construire une vie grâce au revenu issues de l'orpaillage. Après avoir économiser de l'argent, il est parti en aventure. L'argent gagné et économiser lui a permis de s'évader pour la ville de Ngaoundéré, lui a permis de payer une formation en mécanique et en auto-conduite... Mais ici à Bétaré-Oya sur 1000 orpailleurs seulement 10 profitent réellement de l'orpaillage. L'or est une calamité »*¹⁸²

En bref, les revenus issus de l'orpaillage n'agissent pas considérablement sur le développement local et moins encore sur la vie des orpailleurs.

b) Satisfaction des besoins des orpailleurs

Pour ce qui est de la satisfaction des besoins, les données collectées permettent d'affirmer que les gains, vu qu'ils sont utilisés dans le « *gaspillage* » ne réussissent pas à satisfaire les besoins des parents orpailleurs interrogés. Cependant, sur 105 enquêtés, 49 (parmi lesquelles 20 femmes dont 3 parents et 17 jeunes et 29 garçons dont 3 parents et 26 jeunes) orpailleurs ont affirmé que l'argent gagner grâce à l'orpaillage suffit à subvenir à leur besoin. Il en ressort donc que, l'orpaillage réussit à satisfaire les besoins des jeunes par rapport à ceux des parents. Les tableaux qui suivent (tableau 14 et 15) représentent la répartition par sexe de la satisfaction et de la non-satisfaction des besoins grâce aux revenus issus de l'or.

¹⁸¹ SOPRECO et GINEX, 2012, Rapport final provisoire Stratégie de Développement du Secteur Géologique et Minier au Cameroun, P 219

¹⁸² Entretien réalisé le 30 /05/2024

Tableau 13: Répartition par sexe de la satisfaction des besoins grâce aux revenus issus de l'orphage

Satisfaction des besoins grâce aux revenus issus de l'orphage				Total	
Orphageurs	Jeunes		Parents		
	F	M	F	M	
	17	26	03	03	
Total	43		06		49

Source : LEMDJOU, tableau obtenu à partir des données de l'enquête de terrain du 29 avril au 04 mai 2024.

Tableau 14: Répartition par sexe de la non-satisfaction des besoins grâce aux revenus issus de l'orphage

Non Satisfaction des besoins grâce aux revenus issus de l'orphage				Total	
Orphageurs	Jeunes		Parents		
	F	M	F	M	
	23	19	05	09	
Total	42		14		56

Source : LEMDJOU, tableau obtenu à partir des données de l'enquête de terrain di 29 avril au 04 mai 2024.

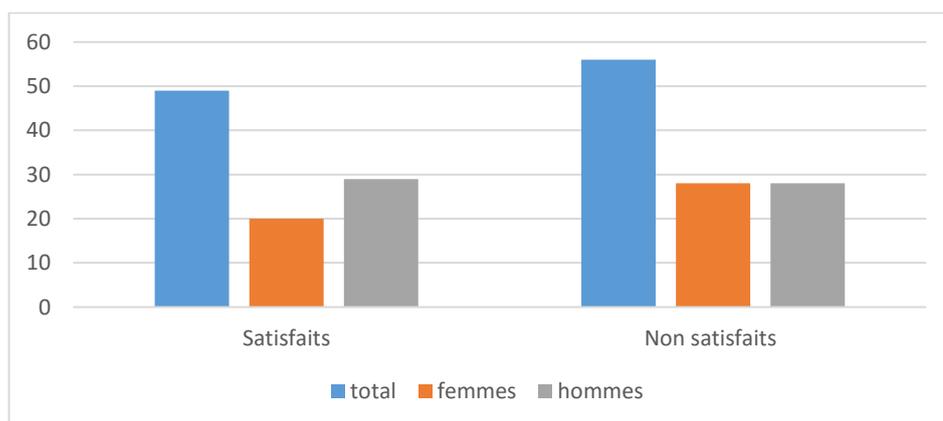
Ce tableau permet de comprendre que, sur les 105 enquêtés, 56 orphageurs, (soit 42 jeunes et 14 parents) se retrouvent dans une situation d'insatisfaction des besoins. Ces orphageurs représentent la majorité des orphageurs interrogés. Toutefois, si l'écart entre le nombre de satisfait et le nombre d'insatisfait n'est pas considérable, c'est en raison de la prédominance des jeunes choisis dans le cadre de cette recherche par rapport aux parents. Dès lors, il est possible de faire une représentation graphique qui montre la primauté des orphageurs non satisfaits des revenus issus de l'orphage sur les orphageurs satisfaits.

Tableau 15 : Répartition par sexe de la satisfaction et de la non-satisfaction des besoins grâce aux revenus issus de l'orpaillage

	Femmes	Hommes	Total
Satisfaits	20	29	49
Non satisfaits	28	28	56
Total	48	57	105

Source : LEMDJOU, tableau obtenu à partir des données de l'enquête de terrain di 29 avril au 04 mai 2024.

Figure 17: représentation graphique des orpailleurs satisfaits et non satisfait des revenus issus de l'orpaillage



Source : LEMDJOU, tableau obtenu à partir des données de l'enquête de terrain di 29 avril au 04 mai 2024.

Malgré le fort montant gagné grâce à l'orpaillage, malgré la richesse minière dans la localité de Bétaré-Oya, le niveau de vie des orpailleurs n'en est pas pour autant amélioré, ce qui traduit l'état de sous-développement des orpailleurs.

Ce sous-développement est aussi perceptible au niveau des infrastructures.

2- L'environnement infrastructurel et matériel des orpailleurs

L'environnement infrastructurel et matériel renvoie d'une part au logement des orpailleurs et, d'autre part, au matériel utilisé par les orpailleurs dans les sites miniers.

a) Logement des orpailleurs

A côté de l'insatisfaction des besoins primaires tel que se nourrir, se vêtir et se soigner, tel que présenté plus haut, les gains issus de l'orpaillage ne réussissent pas aussi à améliorer leur habitat de vie. En effet, selon les faits observés, les orpailleurs vivent dans des habitas fabriqués par leur ingéniosité avec les matériaux provisoires. Plusieurs orpailleurs construisent ces logements près des sites miniers, dans le but de réduire les frais de déplacement des maisons faire les lieux de travail. Les images qui suivent représentent la précarité des logements des orpailleurs, dans le site de Nyongoré.

Figure 18: images de l'habitat précaire des orpailleurs de Nyongoré



Source : LEMDJOU, enquêtes de terrain réalisé le 04 mai 2024

Pareillement, outre la précarité des logements on observe aussi la précarité dans le matériel utilisé pour extraire l'or.

b) Le matériel de travail des orpailleurs

En ce qui concerne le matériel de travail, il est archaïque dans l'ensemble (pèle, pioche, bassine de lavage, machine à écraser, tapis) ; les orpailleurs travaillent dans les conditions difficiles et font usage du mercure, ce qui affecte leur santé, tel que présenté dans les figures 19 et 20. Les images qui suivent (figure 19 et 20) représentent les conditions difficiles de travail des orpailleurs.

Figure 20: Image des conditions difficiles de travail



Figure 19: image d'une jeune orpailleuse utilisant le mercure



Source : LEMDJOU, Enquête du 04 mai 2024, dans le site de Kpawara

Puisque les revenus issus de l'orpaillage ne réussissent pas améliorer le niveau de vie des orpailleurs, ni les infrastructures en matière de logement, ni même le matériel de travail, alors on s'interroge sur le sens profond, les motivations cachées des orpailleurs en bref, les représentations mentales de la vie quotidienne des orpailleurs.

3- Les représentations mentales des orpailleurs

A travers la théorie de l'ethnométhodologie, on peut lire la réalité sociologique construite par les acteurs que sont les orpailleurs. Ainsi, interroger les représentations mentales des orpailleurs revient à évaluer la gestion des revenus issus de l'orpaillage rapportée à leur niveau d'étude.

a) La gestion des revenus issus de l'orpaillage

La gestion des revenus issus de l'orpaillage renvoie aux différents usages que les orpailleurs font de l'argent gagné dans les sites. Ainsi, le quotidien des « *Nabatas* »¹⁸³ se résume à creuser l'or et à dépenser les revenus gagnés sans une réelle amélioration du niveau de vie. Cette forme de représentation mentale favorise le sous-développement. En revanche, selon les données quantitatives, 10 parents sur 20 affirment que l'orpaillage contribue au développement local. Les données qualitatives quant à elles indiquent d'autres réalités.

En effet, sur les 25 entretiens réalisés, tous les enquêtés s'accordent sur le fait qu'il existe un problème de gestion des revenus issues de l'orpaillage. Les raisons du fait que, la ressource naturelle que représente l'or pour Bétaré-Oya ne réussit pas à impacter le développement local sont à rechercher au niveau du développement mentale des orpailleurs, tel que prôné par NJOH MOUELLE¹⁸⁴. Pour cette auteur le développement mental est une forme de développement qui se déroule à l'intérieure de l'individu, l'amenant à adopter, par le moyen de son intellect, des attitudes favorables à une gestion adéquate, non seulement des ressources naturelles mais aussi, des gains issus de ces ressources.

Les causes de cette gestion inadéquates peuvent être recherchées dans le niveau d'étude des orpailleurs.

b) Le niveau d'étude des orpailleurs

Le développement ne saurait être uniquement l'abondance des biens matériels, elle nécessite aussi les capacités intellectuelles des individus qui mettent en œuvre ce développement. Ainsi selon NJOH MOUELLE, le principal moyen de favoriser la croissance des capacités intellectuelles, c'est la scolarisation. Celle-ci favorise l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, de la diffusion de la science nécessaire à l'exercice d'un métier, afin de participer à la progression socio-économique de sa localité. Cependant, cette réalité n'est pas observée dans la localité de Bétaré-Oya. Le niveau d'étude des orpailleurs occulte leur capacité à gérer les gains obtenus de l'orpaillage.

De ce fait, à travers les données de terrain, sur les 20 parents enquêtés, 6 (dont 4 hommes et 2 femmes) n'avaient jamais été scolarisé ; 14 d'entre eux avaient commencer puis laisser l'école. Parmi ceux-ci, 12 avaient un niveau primaire et seulement 2 d'entre eux un niveau

¹⁸³ Terme local qui désigne un artisan minier en langue Gbaya

¹⁸⁴ Ebenezer NJOH MOUELLE, 2013, *De la médiocrité à l'excellence : essai sur la signification humaine du développement*, éd Clé NENA

secondaire. De ce constat, il en ressort que le niveau d'étude ne favorise pas une gestion adéquate des revenus issus de l'or.

De plus, à la question de savoir si l'orpaillage contribuait au développement local, 15 parents ont affirmé que l'orpaillage ne contribue pas au développement local. Cependant, 03 d'entre eux ont plutôt affirmé que l'orpaillage favorise le développement. Ce constat suscite un paradoxe observable dans la localité de Bétaré-Oya en particulier et au Cameroun en général : celui de la difficulté de développement malgré les richesses naturelles. A ce sujet, KABOU Axel posera la question de savoir « *et si l'Afrique refusait le développement ?* » étant donné que l'orpaillageur (l'Africain) « *soit totalement incapable de se percevoir comme un être apte à influencer sur le cours de sa propre existence* »¹⁸⁵ malgré l'accessibilité à la ressource minière. Il est donc possible de conclure que le sous-développement de Bétaré-Oya est étroitement liée à la mentalité des orpailleurs.

A côté de l'orpaillage qui participe au processus de sous-scolarisation, cette dernière quant à elle, joue également sa partition dans le processus de sous-développement local à Bétaré-Oya.

II. La sous-scolarisation des jeunes facteurs de sous-développement local

Il convient de rappeler que, ici le développement local souhaité ne saurait se faire sans les individus. En réalité, il commence par le développement individuel de chaque acteur. Il semble indéniable pour les orpailleurs de développer leur capacité mentale au moyen de l'éducation en général et de la scolarisation en particulier. C'est à juste titre que, parlant de l'éducation, Guy Rocher (1968 :207) fait savoir que :

*« L'instruction est assurément un puissant agent de transformation culturelle et mentale. Elle initie à de nouveau mode de pensée, élargit la perception du monde, démystifie l'environnement physique, développe la rationalité dans la connaissance et l'action, socialise à des normes universalistes et spécifiques de jugements et de rapports sociaux »*¹⁸⁶

Cependant on constate que la réalité à Bétaré-Oya ne permet pas de rendre effective cette affirmation. Dès lors, il sera question ici de faire un rapprochement entre le niveau de scolarisation et le niveau de développement de Bétaré-Oya ; de montrer comment la sous-scolarisation favorise le sous-développement local.

¹⁸⁵Axel KABOU, 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, éd Harmattan, p 20

¹⁸⁶Guy ROCHER, 1968, *Introduction à la sociologie générale. Le changement social*, Paris, Edition HMH, p318

1- Etat du niveau de scolarisation de Bétaré-Oya

Le niveau de scolarisation établit un rapport entre le nombre de jeune scolarisé et l'ensemble de la population en âge scolaire.

a) Ecart entre la population en âge scolaire et la population inscrite

A cet effet, tel que présenté plus haut (tableau 11), il existe un écart considérable entre la population en âge scolaire et la population scolarisée. Ce tableau faisait ressortir que, pour une population en âge scolaire de 55 239 jeunes, seulement 24 374 jeunes sont inscrits au cours de l'année académique 2023-2024.

- Total population en âge scolaire = 55 239
- Total population inscrite = 24 374 (10 976 filles et 13 398 garçons)
- Soit 30 865 jeunes sur 55 239 qui ne sont pas scolarisés
- D'où le taux de sous-scolarisation qui est de : $30\ 865 / 55\ 239 * 100 = 55,88\%$.
- Et un taux de scolarisation de $24\ 374 / 55\ 239 * 100 = 44,12\%$

Toutefois, avec un niveau de scolarisation plus élevé au niveau primaire, on peut affirmer que la gratuité des frais de scolarité est effective dans la localité, malgré les frais exigibles d'APE. Par ailleurs, dans l'ensemble des jeunes interrogés, plusieurs remarques regroupées dans le tableau 17 ont été observé.

Tableau 16: Répartition par sexe, tranche d'âge et par niveau d'étude des jeunes orpailleurs

Tranche d'âge	Sexe		Niveau d'étude			Total effectif par niveau d'étude	Effectif total
	M	F		M	F		
[7-10[5	6	Sans niveau	01	05	06	11
			Primaire	04	01	5	
[11-15[32	28	Sans Niveau	04	04	8	60
			Primaire	21	13	34	
			Secondaire	07	11	18	
[16-18[8	6	Primaire	01	00	1	14
			Secondaire	07	06	13	
Total	45	40					85

Source : LEMDJOU, enquête du 29 avril au 04 mai 2024

Ce tableau indique que la tranche d'âge la plus élevée des orpailleurs est celle de [11-15 ans [dont 32 garçons et 28 filles pour un total de 60 jeunes. De plus, la plupart de ces jeunes orpailleurs ont un niveau primaire. En outre, dans l'ensemble des 85 jeunes orpailleurs 14 jeunes ne sont jamais allés à l'école parmi lesquelles 09 filles et 05 garçons. 71 jeunes restent sont à la fois orpailleurs et élèves.

Cependant, il existe un paradoxe : la majorité des jeunes à pratiquer l'orpaillage ont un niveau primaire, pourtant c'est encore à ce niveau qu'on enregistre un nombre élevé de jeunes scolarisés ; ce qui corrobore donc les propos d'un enquêté lorsqu'il déclare que : « *les jeunes sont bien inscrits dans les écoles mais ils désertent pour aller chercher l'or* »¹⁸⁷.

Par ailleurs, selon les tranches d'âge, la répartition des jeunes varie en fonction des sexes, les graphiques suivants (figure 21 et figure et 22) en donnent un aperçu.

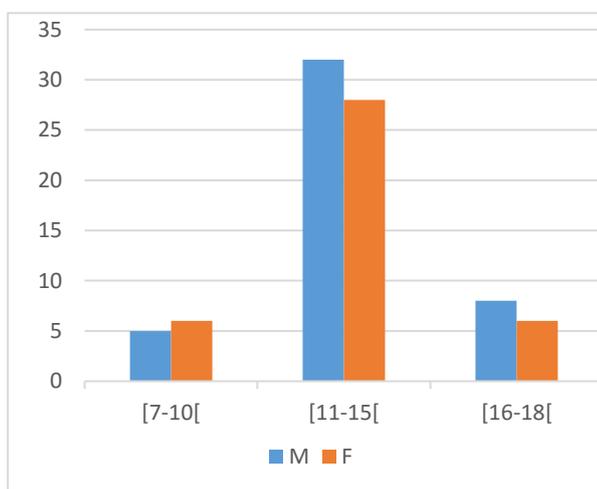


Figure 21: graphique de répartition par sexe et par tranche d'âge des jeunes orpailleurs

Source : LEMDJOU, graphique obtenu à partir de l'enquête du 29 avril au 04 mai 2024

b) Disparité des jeunes orpailleurs par sexe

La figure 21 indique que dans la tranche d'âge comprise entre 7 et 10 ans, les filles sont plus impliquées dans l'orpaillage. De plus, c'est également la tranche d'âge qui pratique le moins l'orpaillage. En revanche, dans les tranches d'âge comprise entre 11 à 15 ans et de 16 à 18 ans, ce sont les hommes qui pratiquent plus l'orpaillage par rapport aux femmes. La tranche d'âge de 11 à 15 ans est celle où les jeunes pratiquent le plus l'orpaillage. De plus, cette répartition varie aussi en fonction du niveau d'étude comme l'indique la figure 22.

¹⁸⁷ Entretien réalisé le 31/05/2024

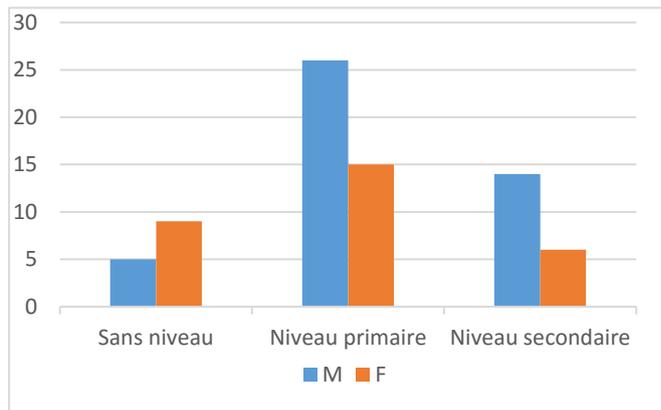


Figure 22: graphique de répartition par sexe et par niveau scolaire des jeunes orphelins dans les sites miniers

Source : LEMDJOU, graphique obtenu à partir de l'enquête du 29 avril au 04 mai 2024

Le graphique ci-dessus quant à lui représente une répartition selon le niveau d'étude et la tranche d'âge. De ce fait, pour l'échantillon obtenu, les jeunes sans niveau d'étude sont faiblement représentés dans les sites miniers avec plus de fille que de garçon. Dans la majorité des cas, les jeunes orphelins ont un niveau primaire, avec plus de garçon et moins de fille. Le niveau secondaire est faiblement représenté par rapport au niveau primaire et est plus représenté par rapport aux jeunes qui n'ont pas de niveau scolaire. Au niveau secondaire tout comme au niveau primaire, les garçons y sont plus présents que les filles.

En conclusion, le niveau de scolarisation des jeunes et même celui des parents n'est pas propice au développement local. Le niveau de développement local de Bétaré-Oya présente des caractéristiques particulières.

2- Etat du niveau de développement de Bétaré-Oya

Etant donné que le développement est un « *concept parapluie* »¹⁸⁸ qui englobe les facteurs humain, social, économique, culturel, politique et durable il sera question ici, de s'appesantir sur le développement humain et économique pour montrer que la sous-scolarisation ne favorise pas le développement de la localité.

a) Sur le plan humain

Le sous-développement de la localité de Bétaré-Oya peut être lu au travers de la satisfaction des besoins vitaux des populations tel que l'accès facile des orphelins à un niveau de vie décent, à la scolarisation et au soin de santé. Dans la mesure où cette étude traite essentiellement de la scolarisation, alors tel que présenté plus haut sur la disponibilité des ressources et le nombre d'élève à être scolarisé, l'accès facile à une éducation n'est pas encore

¹⁸⁸Samuel HUTINGTON, 1996, *The clash of civilization and the remaking of world order*, 1er ed, Odile Jacob 1997 édition française, New York, p 41

effectif, Bétaré-Oya reste encore une Zone d'Education Prioritaire (ZEP). De plus, selon les données obtenues, 57 orpailleurs sur 105 soit plus de la moitié des orpailleurs interrogés ont affirmé que les revenus issus de l'orpaillage ne suffisaient pas à satisfaire leur besoin, même si la plupart des jeunes ont signifié que ces revenus étaient suffisants. Pour ce qui est de l'Indice de Développement Humain (IDH), il reste faible par rapport à la moyennes mondiale qui est de 0,732. Selon le PNUD¹⁸⁹ Il est composé de l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le PIB et même de la protection de l'environnement.

- Au niveau de l'espérance de vie, il est faible. Le PCD de Bétaré-Oya souligne que le taux de mortalité est élevé, cela étant dû à un « *Accès limité aux médicaments de qualité, à la vente illicite des médicaments, l'indisponibilité de certains médicaments l'éloignement des centres de prise en charge.* »¹⁹⁰. Ce constat permet de révéler que la localité ne dispose pas de centre de formation pour le personnel soignant, ce qui permet de justifier que, moins Bétaré-Oya est scolarisée, moins elle est capable d'assurer l'accès aux soins de santé et de relever par conséquent le niveau de vie des orpailleurs en particulier et de toute la population générale.
- Au niveau de l'éducation il a déjà été présenté plus haut comme étant faible.
- Au niveau du PIB, l'activité économique essentiel à Bétaré Oya est l'orpaillage ; l'agriculture qui est de subsistance y est très faiblement pratiquée, étant donné que « *les habitants en majorité ne savent que creuser de l'or* »¹⁹¹. Les produits alimentaires sont importés des villes voisines.
- Au niveau de la protection de l'environnement, il a déjà été démontré plus haut que l'activité d'orpaillage met en mal l'aspect physique de la localité. Il n'existe pas de mesures de restauration des sites exploités. La végétation verdoyante a laissé place au lac artificiel et aux amas de terre retournée tel que présenté dans l'image suivante.

¹⁸⁹ PNUD, 2020, Rapport sur le développement humain ; La prochaine frontière, le développement humain et l'Anthropocène

¹⁹⁰PCD Bétaré-Oya, 2018, réalisé avec l'appui technique et financier du PNDP et L'accompagnement de l'OAL CI2D, p 100

¹⁹¹ Entretien réalisé le 02 mai 2014

Figure 23: site non restauré après exploitation



Source : LEMDJOU, enquête du 04 mai 2024, dans le site “Camp bleu”

b) Sur le plan économique

Au niveau développement du cadre économique, le développement

*« Se traduit sur le plan qualitatif, par l’essor d’une économie de marché, par le passage d’une agriculture de subsistance à une économie de marché et par les progrès de l’industrialisation. Sur le plan quantitatif, il se mesure par un recours à différents indices, notamment l’élévation du produit national brut »*¹⁹²

Dès lors, sur le plan qualitatif on a l’agriculture qui n’est pas encore développé ou même dédiée à l’exportation. Selon le Maire de la commune de Bétaré-Oya, l’orpaillage a pris le pas sur l’agriculture. Les populations ne pratiquent pas l’agriculture en raison du temps imparti à la production, contrairement au revenu issu de l’orpaillage qui sont immédiat. Par conséquent la plupart des denrées alimentaire (manioc et ses dérivés, les pommes de terre...) proviennent des villes voisines telles que Bertoua, Garou Boulai. Ce constat est donc à l’origine de la cherté de la vie tel que rapporté par l’ensembles des 25 entretiens menés. Par exemple, le prix des pommes de terre qui coute 1500fr à Yaoundé coute 3000fr à Bétaré-Oya. Pour ce qui est de l’industrialisation, les industries présentes sont essentiellement chinoise et exercent dans l’exploitation mécanisée de l’or. Cependant, la localité ne bénéficie pas vraiment de cette exploitation mécanisée malgré « les 25% d’impôt libérateur minière sur 1kg d’or que les industries chinoise reversent à l’Etat »¹⁹³ l’aspect physique de Bétaré-Oya ne reflète pas le développement local.

Sur le plan qualitatif le développement se mesure avec le PIB. En effet, il s’agit du Produit Intérieur Brut qui « désigne la valeur totale de la production économique ou des

¹⁹²Raymond BOUDON et al, 1998, *Dictionnaire de la sociologie*, Larousse, Paris

¹⁹³ Entretien réalisé avec un Opérateur Technique de la SONAMINE le 02/05/2024

richesses créées dans un pays précis au cours d'une année donnée par les agents économiques résidant dans le territoire national. »¹⁹⁴ Cependant, le PCD de Bétaré-Oya ne renseigne pas sur le PIB de la localité.

3- La sous-scolarisation acteur du sous-développement de Bétaré-Oya

Au regard de tout ce qui précède, il semble indéniable de signifier que la sous-scolarisation qui tire ses logiques dans la pratique de l'orpaillage, participe au processus de sous-développement de la localité. Pourtant l'on ne saurait parler de développement sans passer par l'éducation. A cet effet, il s'agira ici de présenter le non-respect du droit à l'éducation, la fuite des cerveaux et le refus de se former.

a) Le non respect du droit à l'éducation

Le non-respect du droit à l'éducation participe au processus de sous-développement dans la mesure où l'on ne saurait parler de développement local si les droits des jeunes ne sont pas respectés. C'est à juste titre que la DUDH souligne dans son préambule que « *l'éducation est un droit fondamental pour tous, femmes et hommes, à tout âge et dans le monde entier* ». Tenant compte de l'approche du développement participatif voulu par PNDP, les populations interrogées ne sont pas en mesure de favoriser leur développement car ils ne possèdent pas assez de compétence intellectuelle pour, non seulement bien gérer les revenus issus de l'orpaillage, mais aussi pour favoriser le processus de scolarisation de leur enfant. En outre, selon les données qualitatives obtenues, les enquêtés dans l'ensemble ont signifié que la scolarisation est favorable au développement à condition que ceux qui « *réussissent à avoir le Bac* » partent se former ailleurs et reviennent dans la localité pour œuvrer au développement.

De plus, selon les données recueillies, 08 parents sur les 20 ont affirmé que la scolarisation contribue au développement de la localité. Cependant, 12 autres ont affirmé que l'école ne contribue pas au développement de la localité de Bétaré-Oya.

En définitive, au regard du niveau intellectuel des enquêtés en particulier et des populations de la localité de Bétaré-Oya en général, on peut conclure en disant que la sous-scolarisation est l'un des facteurs qui justifient le processus de sous-développement. En effet c'est par l'éducation en général et la scolarisation en particulier que les connaissances et les aptitudes favorables à l'insertion professionnelle sont transmises. C'est dans la même logique que les nations unies soulignent que :

¹⁹⁴ Cours de sociologie niveau 1 soc 131 Sociologie de développement, dispensé par ELA Samuel Beni, 2014-2015

« *La communauté internationale a explicitement reconnu que l'éducation, en particulier l'enseignement primaire, est indispensable au progrès social et démographique, à un développement économique durable et à l'égalité des sexes* »¹⁹⁵.

A côté du non-respect des droits liés au droit à l'éducation, figure également la fuite des cerveaux et le refus de se former, comme élément de la sous-scolarisation mettant en mal le développement local.

b) La fuite des cerveaux et le refus de se former

« *La fuite des cerveaux* »¹⁹⁶ scolarisée se traduit comme étant le fait pour un élève de quitter la localité de Bétaré-Oya pour aller dans une autre ville à la recherche de meilleure condition de vie. Pour ce qui est du refus de se former, elle désigne le fait pour les personnes scolarisées ou non de ne pas vouloir aller plus loin dans les études en faisant le choix de quitter leur ville natale. Ces deux phénomènes influencent de manière considérable le développement local.

En effet, la fuite des jeunes scolarisés qui réussit à mettre en mal la scolarisation et par ricochet, le développement local s'explique par le fait que, le jeune scolarisé constitue une relève de la ressource intellectuelle de la localité. Plusieurs jeunes qui ont réussi à obtenir leur baccalauréat ont dû quitter la localité pour se former dans les villes voisines et ne sont plus revenus dans leur ville natale, afin de mettre leur intelligence au service du développement de la communauté. Une enquêtée faisait déjà savoir que :

« *Ici à Bétaré-Oya il y'a deux cas de figures : premièrement quand un jeune réussit l'exploit d'avoir le bac, généralement il va poursuivre ses études soit à Bertoua soit à Yaoundé. Quand il a fini de se former il ne revient plus ici, il continue sa vie là où il a reçu sa formation. Alors que s'il revenait vivre ici, il pourrait changer positivement plusieurs choses dans la ville...* »¹⁹⁷

En revanche, le refus de se former dans une autre ville a aussi un effet sur le développement local. Ce constat trouve ses logiques dans l'attachement communautaire des jeunes. A cet effet, ayant déjà développés une routine quotidienne, des habitudes partagées, plusieurs jeunes après leur diplôme de Baccalauréat refusent de quitter la ville pour revenir quelque années plupart

¹⁹⁵ Nations unies, 2003 – Population, éducation et développement. Rapport concis, Département des Affaires économiques et sociales, Division de la population, New York, 59p. cité par PILON, 2006, Marc *in* défis du développement en Afrique subsaharienne l'éducation en jeu ; groupement d'intérêt scientifique ; savoir et développement, éd Rencontre, Paris, p 09.

¹⁹⁶ Anne-Marie GAILLARD & Jacques GAILLARD, 2006, *Fuite des cerveaux, circulation des compétences et développement en Afrique : un défi global*, in « Défis du développement en Afrique Subsaharienne, l'éducation en jeu », Paris, collection du CEPED, P13

¹⁹⁷ Entretien réalisé le 03 mai 2024.

étant apte professionnellement à travailler au sein de la localité ; ce refus est quelques fois encouragé par les parents. C'est en ce sens que l'enquêtee poursuit son propos :

« ... Deuxièmement il y a les jeunes qui sont tellement habitués à la ville qu'ils ne veulent pas aller se former ailleurs ; il y'a la peur de l'inconnu qui habite les parents. Ils disent qu'ils préfèrent que leurs enfants restent près d'eux au lieu d'aller dans une ville où ils ne connaissent personne. Du coup, l'enfant est obligé de rester là comme ça sans perspective d'avenir. »¹⁹⁸

En conséquence de cette double réalité, la localité fait face à une insuffisance de personnel locale qualifiée, rendant de ce fait impossible le développement local souhaité.

Pour finir, nous diront que l'enjeu de la scolarisation dans le processus de développement local de Bétaré-Oya est majeur : le développement dans cette localité peine à presser le pas en raison du déficit en matière de scolarisation (capital humain qualifié) et d'exploitation artisanale (précarité dans la gestion des gains).

C'est ainsi que s'achève la deuxième partie de ce travail. La suite de cette réflexion se focalise sur la rédaction de la conclusion générale.

¹⁹⁸ Entretien réalisé le 03 mai 2024

CONCLUSION GENERALE

L'orpaillage est l'un des facteurs qui agit sur la scolarisation. Avant le développement de l'orpaillage, les populations de la localité de Bétaré-Oya étaient déjà réfractaire à la scolarisation. Le développement de l'orpaillage n'a pas favorisé la progression de la scolarisation. Pratiqué par les jeunes et les adultes, cette activité s'inscrit dans un contexte socio-économique instable au Cameroun en général et à Bétaré-Oya en particulier. Ce qui explique le fait que, l'implication des jeunes dans cette activité porte sur les motivations essentiellement d'ordre économique. Cependant, cette implication des jeunes dans le travail de l'orpaillage met en mal leur scolarisation. Bien que ce ne soit pas le seul travail auquel les jeunes en âge scolaire s'y prêtent et n'étant pas non plus la première cause d'abandon scolaire, il n'en demeure pas moins que l'orpaillage reste la principale activité pratiquée dans la localité, devant l'agriculture et le commerce.

Ce travail, a été guidé par la boussole suivante : Pourquoi les jeunes de Bétaré-Oya préfèrent-ils l'orpaillage à la scolarisation ? Pour rendre intelligible cette interrogation, l'usage des méthodes qualitatives et des méthodes quantitatives ont été mis à profit. Cette réflexion parvenue à son terme, avait pour but d'identifier et d'interpréter les logiques autour de l'extraction artisanale de l'or et ses effets sur la scolarisation et par conséquent, dans le processus de développement local. Cet objectif a conduit à la formulation de l'hypothèse principale suivante : Les jeunes de la localité de Bétaré-Oya préfèrent s'adonner à l'orpaillage qui leur procure des revenus substantiels plutôt que de prendre le chemin de l'école. Cette hypothèse a induit trois autres hypothèses en parallèle :

- La pratique de l'orpaillage se fonde sur les logiques d'ordre économique, sociale et culturelle.
- La pratique de l'orpaillage a comme impact sur la scolarisation la sous-scolarisation, le décrochage scolaire et la déperdition scolaire ainsi que l'inversion des rôles sociaux.
- L'orpaillage et la sous-scolarisation revêtent des enjeux de développement local pour la localité de Bétaré-Oya.

Après la collecte des données, la vérification des hypothèses sus-évoquées, a été rendu possible par le truchement des méthodes qualitatives et des méthodes quantitatives. La mise en œuvre de ces méthodes a pour avantage d'apporter plus d'éclairage aux limites de l'une par rapport à l'autre, afin de mieux saisir la réalité étudiée. De plus, la dualité de la méthode dans ce travail a permis non seulement de saisir plus en profondeur les faits observés (méthode qualitative) mais aussi de ressortir les résultats sur des formes statistiques (méthode

quantitative). La mise en œuvre de la démarche qui précède a été rendu possible par l'observation documentaire ou indirect ; l'observation non participante dans les sites miniers ; l'administration des questionnaires aux jeunes orpailleurs et aux parents ; l'administration des guides d'entretiens aux personnes ressources en lien avec l'orpaillage et la scolarisation et enfin le recueil des récits de vie des orpailleurs. L'échantillon sur lequel les enquêtes ont été possible était composé de 130 sujets d'enquêtes répartie comme il suit : 85 jeunes orpailleurs dont 45 garçons et 40 filles (dont 2 filles et 2 garçons pour les récits de vies) ; de 20 parents dont 12 hommes et 08 femmes pour l'administration des questionnaires et de 25 personnes ressources (dont 15 hommes et 10 femmes), composé du Maire de la commune de Bétaré-Oya, le chef du Canton Laï, le Délégué de la jeunesse, le Directeur de la SONAMINE et un Opérateur technique de la SONAMINE, les proviseurs du lycée bilingue et du lycée technique, 02 responsables des sites miniers, 01 Directeur d'école primaire publique, 01 Directrice d'école primaire privée, 01 Directrice de l'école maternelle privée, 12 enseignants (soit 02 à la maternelle, 05 au primaire et 07 au secondaire). Par ailleurs, cette réflexion a mobilisé deux grilles de lecture, notamment la théorie du capitalisme de Karl Marx et la théorie de l'ethnométhodologie de GARFINKEL.H. La première théorie a permis de comprendre que les motivations qui justifient la pratique de l'orpaillage au détriment des études sont liées à la pauvreté et essentiellement d'ordre économique, les orpailleurs sont poussés par le désir du gain rapide et la recherche du profit. La deuxième théorie pour sa part, a permis de lire la réalité selon laquelle les orpailleurs construisent eux même leur réalité en contournant les règles sociales en occurrence le droit des enfants à l'éducation d'une part et, d'autre part, les normes établies contre le travail des enfants. Par « *le savoir du sens commun* » les orpailleurs construisent eux même dans les sites une « *connaissance pratique* » basées sur des « *actions non logiques* » à tel point que celles-ci sont transmises de génération en génération. Par exemple les techniques de lavage du sable pour avoir de l'or ou encore l'usage du mercure, sont des connaissances intergénérationnelles qui sont apprises et partagées dans les sites. En outre, l'analyse des résultats des deux catégories de données collectées (analyse de contenus pour les données qualitatives et analyse statistique pour les données quantitative), a constitué la base de vérification des hypothèses.

1. Hypothèse 1

Les mobiles de la pratique de l'orpaillage se fondent sur les logiques d'ordre économique, sociale et culturel.

Selon les données collectées sur le terrain, les mobiles de la pratique de l'orpaillage se fondent sur les raisons d'ordre économique. En effet, sur les 105 questionnaires administrés, 87 personnes ont affirmé qu'ils font l'orpaillage pour gagner de l'argent afin de subvenir à leur besoin. Parmi les 85 jeunes interrogés, 74 d'entre eux pratiquent l'orpaillage afin d'avoir des gains rapides. C'est dans un élan capitaliste que plusieurs pratiquent cette activité bien que peu d'entre eux utilisent les revenus à des fins de réinvestissement. Le point frappant ici c'est que l'activité d'extraction minière favorise la liberté de travailler, l'acquisition des gains rapides (par rapport aux gains issus de l'agriculture qui prennent une période considérable) et plus ou moins l'essor économique des populations de Bétaré-Oya.

Pour ce qui sont des logiques culturelles, l'orpaillage représente une culture transmise de génération en génération ; les sites miniers sont des lieux où les savoir-faire en orfèvreries sont transmis des parents aux jeunes dès le sein maternel. Ici, le processus de socialisation à l'orpaillage est profondément ancré dans les habitudes des orpailleurs qui le transmet à leurs enfants, si bien que les jeunes en majorité, arrivent à déclarer qu'ils vont dans les sites miniers non pas sous la contrainte des parents, mais guidée par leur volonté individuelle. Par ailleurs l'exploitation de l'or permet aux orpailleurs de maintenir les liens avec la terre. Celle-ci est considérée comme une divinité qui permet aux populations de Bétaré-Oya de subvenir à leur besoin principalement d'ordre nutritionnel, à travers l'exploitation de l'or.

Concernant les logiques d'ordre sociale, l'orpaillage dans la localité de Bétaré-Oya joue un rôle régulateur en ce sens qu'il permet d'occuper les jeunes et de les éviter de sombrer dans le « libertinage ».

En bref, l'analyse de ces résultats obtenus sur le terrain permet d'affirmer l'hypothèse selon laquelle la pratique de l'orpaillage se fonde sur les logiques d'ordre économique, sociale et culturelle. En revanche, cette enquête a également permis de constater que les logiques de la pratique de l'orpaillage au détriment des études se fondent aussi sur l'ignorance du droit à l'éducation.

2.Hyothèse 2

La pratique de l'orpaillage a comme impact sur la scolarisation la sous-scolarisation, le décrochage et la déperdition scolaire et l'inversion des rôles sociaux.

De l'analyse des données qualitatives, il en ressort que la déperdition scolaire est fonction de plusieurs facteurs notamment la période académique, la période hebdomadaire, la période festive, la progression par classe, les catégories des classes. En effet, d'un facteur à un autre, les effectifs dans les salles de classe décroissent. Ainsi, pour la période académique, les effectifs en classe seront plus nombreux au premier trimestre par rapport au deuxième trimestre, plus nombreux au deuxième trimestre par rapport au troisième trimestre. De même, à l'approche des périodes de fêtes telles que les celles de fin d'année, de la jeunesse ou même du travail, les effectifs décroissent dans les salles de classes au profit de l'orpaillage. Au niveau de la progression des classes, le même constat est observé : en 6^{ème} les effectifs sont significatifs, en 5^{ème} les effectifs diminuent on a plus d'élève en 6^{ème} qu'en 5^{ème}, plus d'élève en 5^{ème} qu'en 4^{ème} ainsi de suite. Durant la semaine, on a plus d'élève le lundi par rapport au vendredi. Au niveau de la catégorie des classes, il y a plus d'élèves dans les classes d'examen par rapport aux classes intermédiaires. Les raisons de ces absences sont en majorité fondées sur la recherche de l'or, bien que cette raison ne constitue pas la seule cause d'abandon scolaire à Bétaré-Oya. Pour ce qui est du décrochage scolaire, qui traduit l'abandon des études avant son terme, une des raisons citées a été la pauvreté. En plus, les entretiens ont également révélé que les jeunes ne souhaitaient pas allés à l'école sans raison valable même si les moyens le permettaient. D'aucun par contre, dans les récits de vie, ont déclaré avoir abandonné les études pour s'occuper de leur parent avec une santé précaire.

Cependant, selon les données quantitatives, sur les 71 élèves orpailleurs jeunes (étant donné que sur les 85 jeunes, 14 ne fréquentent pas) 60 jeunes affirmaient aller dans les sites uniquement les weekends et les congés. De plus, ces résultats montrent aussi le déséquilibre entre la population en âge scolaire et la population inscrit. Cet écart est de 30 865 jeunes non scolarisés sur une population en âge scolaire de 55 239, soit un taux de sous-scolarisation : 55,88%. En outre, la tranche d'âge la plus impliqué dans la recherche de l'or est celle de 11 à 16 ans étant ou ayant un niveau scolaire primaire.

Par ailleurs, au cours de ce travail, il a été démontré que ces logiques de la pratique de l'orpaillage arrivaient à avoir des incidences sur les jeunes. En effet, ces incidences se justifient par : la présence des élèves dans les sites miniers aux heures de cours ; la faible fréquentation

des élèves et l'école buissonnière ; la distance entre les sites miniers et le désengagement des parents et enfin, l'autonomisation des jeunes et l'inversion des rôles sociaux. Au niveau de la faible fréquentation des élèves, les données obtenues ont permis de faire une lecture à travers d'une part, le taux de sous-scolarisation qui est de 55,88%, le taux de décrochage scolaire qui est de 19,95 % au lycée bilingue et de 15% au lycée technique au cours de l'année académique 2023-2024. En plus de cela, la faible scolarisation est davantage accentuée chez la fille (10 976 inscrites) que chez le garçon (13 398 inscrits). Au niveau de la distance entre les sites d'orpaillages et les établissements scolaire, il a été mis en exergue que, à cause du manque de gardiennage pour leur enfant, la plupart des parents se trouvent contraints d'aller travailler dans les sites dès le jeudi avec leur enfant. En outre, la répartition des établissements scolaires donne de constater que la population est beaucoup plus concentrée en zone rural (64 882) qu'en zone urbaine (49 712) cependant, les écoles secondaires (lycée bilingue et technique) sont uniquement présentes en zone urbaine. Pour ce qui est du désengagement des parents, les données qualitatives ont permis de comprendre que les 25 personnes interrogées signifiaient que les parents non seulement ne s'occupent pas de leurs enfants sur le plan financier, mais également, ne les accompagnent pas non plus dans les études sur le plan scolaire. Cette fuite de responsabilité est à l'origine de l'autonomisation des jeunes et de l'inversion des rôles sociaux entre enfant et parent. En effet, selon les données quantitatives, dès le bas âge les enfants « *savent déjà chercher de l'argent* » : de 7-10 ans les enfants gagnent environ 3000 à 10000 Fr par jour ; de 11 à 15ans 6000 à 15000 et de 16-18 ans de 6000 à 20 000Fr par jour. Toutefois, ces revenus sont variables et irrégulier. « *Le nguéré¹⁹⁹ c'est le loto* ».

Ainsi, au regard de ces résultats, on peut affirmer l'hypothèse selon laquelle l'orpaillage favorise la sous-scolarisation des jeunes, le décrochage et la déperdition scolaire ainsi que l'inversion des rôles sociaux jadis établis entre les parents et les enfants. Toutefois, cette hypothèse émet quelque réserve au sujet de l'impact de l'orpaillage sur la scolarisation. Au cours de ce travail, il a été démontré que cette influence n'est pas seulement négative ; elle est aussi positive en ce sens que les jeunes utilisent les revenus de l'orpaillage pour favoriser leur scolarisation en finançant par leur soin, les frais d'inscriptions ainsi que les fournitures scolaires.

¹⁹⁹ Expression désignant l'orpaillage en langue Gbaya

3-Hypothèse 3

L'orpaillage et la scolarisation pour les jeunes de Bétaré-Oya, revêtent des enjeux de développement local.

La présente recherche a conduit à la conclusion selon laquelle il existe une corrélation entre orpaillage scolarisation et développement. En effet, puisque l'orpaillage participe au processus de sous-scolarisation, la sous-scolarisation quant à elle participe au processus de sous-développement local. Ainsi, selon les données collectées 63 orpailleurs sur 105 ont un faible niveau scolaire : soit 49 (dont 40 jeunes et 09 parents) au niveau primaire ; 14 jeunes et 05 parents qui n'ont pas de niveau scolaire. Au niveau secondaire, on a 37 orpailleurs (dont 06 parents et 31 jeunes) au niveau secondaire. Le faible niveau d'étude des jeunes et des parents rend compte d'une insuffisance de personnel qualifiés, capable de booster le développement local.

Sur le plan économique, il a été observé que Bétaré-Oya ne dispose pas une réelle industrialisation de l'agriculture. D'ailleurs celle-ci est reléguée au second plan après l'activité d'orpaillage. Ce qui entraîne une cherté de la ville. Selon les données qualitatives, l'ensemble des 25 enquêtés affirmaient que le panier de la ménagère avait un coup élevé en raison du fait que, la plupart des vivres provenaient de l'importation des villes voisines. De plus, selon les données quantitatives, 57 orpailleurs sur 105 (soit plus de la moitié des orpailleurs interrogés) ont affirmé que les revenus issus de l'orpaillage ne suffisent pas à satisfaire leur besoin, pour un orpailleur qui gagne en moyenne 10.000 par jour pour les jeunes et 20 000 par jour pour les parents. Ce qui traduit une gestion inadéquate des gains gagnés par les orpailleurs.

Sur le plan social, l'orpaillage favorise le travail et l'autonomisation des jeunes, qui créent un déséquilibre du cadre familial et favorise l'inversion des rôles sociaux. En effet, étant donné que les jeunes gagnent des revenus grâce à l'orpaillage, il leur arrive de subvenir aux besoins de la famille. Selon les données statistiques 74 jeunes ont répondu qu'ils cherchaient de l'or pour subvenir à leur besoin et aider la famille. Parmi ces 74 jeunes, 69 ont affirmé que les revenus issus de l'orpaillage permettaient de payer les frais liés à l'école (fourniture scolaire et frais d'APE pour le primaire ; scolarité, fourniture scolaire et frais d'examen pour le secondaire).

Par ailleurs, au sujet du rôle de l'orpaillage et de la scolarisation dans le processus de développement local, les avis restent mitigés. A la question de savoir si l'orpaillage contribuait au développement, 06 parents ont affirmé que l'orpaillage ne contribue pas au développement. En revanche, 10 ont affirmé que l'orpaillage favorise le développement. 04 parents ont répondu

qu'ils n'avaient pas connaissances sur le sujet. Pour ce qui est de la scolarisation, 08 parents sur les 20 ont affirmé que la scolarisation contribue au développement de la localité. Cependant, 8 autres ont affirmé que l'école ne contribue pas au développement. 04 parents ont déclaré qu'ils n'avaient pas connaissances sur le sujet. Toutefois, les données qualitatives conclus en signifiant que, l'orpaillage peut contribuer au développement si l'argent gagné jouit d'une gestion structurée. Pour ce qui est de la scolarisation, les enquêtés pour la plupart trouvent que la scolarisation peut conduire au développement si les intellectuelles ne quittent pas la localité et participent au développement de leur localité.

Parvenu au terme de ce travail, il semble pertinent de s'interroger davantage sur la problématique de l'équilibre entre gestion des ressources naturelles, insertion professionnelle des jeunes diplômés et développement local. Bien que les programmes scolaires aient subis quelque changement pouvant favoriser l'insertion professionnelle, il n'en demeure pas moins que les contenus de ces programmes scolaires au Cameroun peinent encore à répondre aux réalités sociales de Bétaré-Oya en particulier, et du Cameroun en général pouvant favoriser le développement.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

I) OUVRAGES GENERAUX

- 1- **BACHELARD, Gaston**, 1986, *L'aventure scientifique*, Québec, CEC.
- 2- **BOURDIEU Pierre**, 1984, *Question de sociologie*, Paris, Seuil
- 3- **CORCUFF Philippe**, 2004, *Les nouvelles sociologies*, Paris, Armand colin.
- 4- **COULON Alain**, 1993 *Ethnométhodologie et éducation*, Paris, PUF.
- 5- **DURAND Jean Pierre** et **WEIL Robert**, 2006, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, 3eme éd.
- 6- **DURKHEIM, Emile**, 1895, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF.
- 7- **ELA Jean Marc**, 1999, *Travail et entreprise en Afrique : les fondements sociaux de la réussite économique*, Paris Karthala
- 8- **GARFINKEL Harold**, 1967, *Studies in ethnomethodology*, Englewood Cliffs. Prentice Hall. (Trad. en français, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF, 2007.)
- 9- **GRAWITZ Madeleine**, 1996, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz 11eme édition.
- 10- **HUTINGTON Samuel**, 1996, *The clash of civilization and the remaking of world order*, 1er ed, Odile Jacob 1997, New York.
- 11- **KABOU Axel**, 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, éd L'Harmattan.
- 12- **KAPLAN Abraham**, 1964 *The conduct of inquiry, Methodology of behavioral science*, San Francisco; Chandler Ed.
- 13- **KOUASSIGAN ADJETE Guy**, 1966, *L'homme et la terre, Droit foncier coutumier et droit de propriété en Afrique occidentale*, Paris, ORSTOM, Berger-Levrault, collection « l'homme d'outre-Mer ».
- 14- **LEBARON Frédéric**, 2009, *La sociologie de A à Z, 250 mots pour comprendre*, Paris, Dunod.
- 15- **MARX KARL**, 1900, *La lutte des classes en France 1848-1850*, Paris LIBRAIRIE C. REINWALD.
- 16- **NJOH MOUELLE Ebenezer**, 2013, *De la médiocrité à l'excellence : essai sur la signification humaine du développement*, éd Clé NENA.
- 17- **QUIVY Raymond** et **CAMPENHOUDT VAN Luc**, 2009, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 3eme éd. Paris, Dunod.
- 18- **ZIEGLER Jean**, 1980, *Retournez les fusils : Manuel de sociologie de l'opposition*, Paris, Seuil.

II) ARTICLES GENERAUX

- 1- **BOURDIEU Pierre**, 1993 « La situation d'enquête et ses effets » ; *extrait de La misère du monde*, Paris, Seuil.
- 2- **RINAUDO Christian**, 1995, *Qu'est-ce qu'un problème social ? Les apports théoriques de la sociologie anglo-saxonne*. Cahiers de l'URMIS, Unité de recherches « Migrations et société » Université Côte d'Azur.

III) OUVRAGES SPECIALISES

1- **BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean Claude :**

- 1964, *Les héritiers, les étudiants et la culture*, sens commun.
- 1970, *La reproduction élément pour une théorie du système d'enseignement*, Minit.

2- **CAILLE Frédéric**, 2019, *L'éducation en Afrique*, éd. Science et bien commun.

3- **DURKHEIM Emile :**

- 1938, *L'évolution pédagogique en France*, PUF ;
- 1962, *Education et sociologie*, Paris, PUF ;
- 1963, *L'éducation morale*, PUF ;

4- **Florent EILY ETOGA**, 1971, *Sur le chemin du développement, histoire des faits économiques du Cameroun*, Yaoundé, CEPER.

5- **MBALLA OWONO Rigobert**, 1990, *Scolarisation et disparités socio-économiques dans la province de l'Est au Cameroun*, éd Harmonie, CEPER-Yaoundé.

6- **MOHAMED CHERKAOUI**, 2010, *Sociologie de l'éducation*, Paris PUF, 8^{ème} éd.

7- **PAULI et BRIMER M.A**, 1971, *La déperdition scolaire : un problème mondial ; UNESCO-BIE*, Paris-Genève, Tome 3

8- **ROCHER Guy**, 1968, *Introduction à la sociologie générale. Le changement social*, Paris, éd. HMH,

IV) ARTICLE SPECIALISES

- 1- **DEROUET Jean Louis et al**, 1999 « Education et société », in, *Revue internationale de sociologie de l'éducation, sociologie des savoirs.*, N°2, Vol 4 Paris.

- 2- **KEYNES John Maynard**, 1924, A Tract on Monnetay Reform, London, Mac Millan & Co., cité par ROURE Françoise, « Réalité industrielle : l'économie de l'or » 2018 in *anales des mines*, publié avec le soutien de l'institut des mines-télécom, Paris, Novembre.
- 3- **KOPIANE Jean François**, 2006 « Ecole et travail des enfants dans les pays du Sud : situation actuelle et perspectives », in *Défis du développement en Afrique subsaharienne, l'éducation en jeu*. Ed. Rencontre, N°1 vol1, Paris
- 4- **LAROSE François** et **BOURQUE Jimmy**, 2001, « La résilience scolaire comme indice d'acculturation chez les autochtones : bilan de recherches en milieux innus », in, *Revue des sciences de l'éducation*, vol XXVII, n°1, Canada, Université de Sherbrooke.
- 5- **MATHEUS Philippe**, 2018, « Les techniques et conditions d'exploitation des mines aurifères » in *Anales des mines*, publié avec le soutien de l'institut des mines-télécom, N°1, Vol 1 Paris.
- 6- **MIMCHE Honoré**, 2005, « Les inégalités à l'éducation au Tchad », in, *revue camerounaise de sociologie et anthropologie*, n°1, vol 2, Yaoundé, Université de Yaoundé I.
- 7- **NJIALE Pierre Marie**, 2009 « L'école et ses héritages, les résistances aux évolutions entre héritage et globalisation : l'urgence d'une réforme de l'école au Cameroun » in *Revue internationale de l'éducation de Sèvres*.
- 8- **PILON Marc**, 2006, « Défis du développement en Afrique Subsaharienne l'éducation en jeu » ; groupement d'intérêt scientifique in *Savoir et développement*, Ed Rencontre, Paris.
- 9- **ROURE Françoise**, 2018, « Réalité industrielle : l'économie de l'or » in *Anales des mines*, publié avec le soutien de l'institut des mines-télécom, N°1, vol1 Paris.
- 10- **VOUNDI Éric et al**, 2020, « Analyse des mutations socio-environnementales induites par l'exploitation minière à Bétaré-Oya, Est Cameroun » in *Vertigo : revue électronique des sciences de l'environnement*.
- 11- **ZELAO ALAWADI**, 2004, « Ecole, idéologie et stratification social au Cameroun », in, *colloque international du 9-12mars 2004*.

V) THESES ET MEMOIRES

- 1- **BENAO YASMINE**, 2019, L'extraction industrielle dans les zones arides et semi-arides des pays en développement peut-elle mener à un développement durable ? Université de Sherbrooke.

- 2- **DOUDOU MBARSOLA Julie Fernande**, 2016, Monographie historique de Bétaré-Oya : des origines jusqu'en 2010, ENS Yaoundé.
- 3- **GUENDOUZE Berrahail**, 2014, *La problématique de développement durable d'une ville minière : Ouenza une ville de l'Est de l'Algérie*, Mémoire en aménagement urbain, Université de Badji Mokhtar – Annaba.
- 4- **LACOMBE Bernard**, 1997, *Pratique de terrain, méthodologie et technique d'enquête*, thèse de doctorat, Presse universitaire du septentrion, Paris, Sorbonne, Département de démographie, tome 1.
- 5- **MAKOUDJOU TCHENDJOU Adeline Carine**, 2011, Déterminants de l'achèvement de l'enseignement primaire au Cameroun, Yaoundé.
- 6- **MAMAN Joël**, 2010, Analyse multivariée des facteurs d'abandon scolaire dans l'arrondissement de MBE(Adamaoua) et leur incidence sur le développement, Maitrise en Sociologie, Université de Yaoundé I.
- 7- **MBA OYONO Rodrigue Philias**, 2009, Les déterminants familiaux de la scolarisation des enfants de 6-14 ans au Gabon, Mémoire en Démographie, IFORD, Yaoundé II.
- 8- **MBELLO NGOUAYENGA M. Y**, 2005, Environnement social et risques de déperditions scolaires : le cas des élèves du lycée de MOLOUNDOU, Province de l'Est, Mémoire DIPCO, ENS.
- 9- **NARMA BEGUIMA** 2013, L'exploitation de l'or dans l'arrondissement de Bétaré-Oya entre pratique des acteurs et développement durable, ENS Yaoundé.

VI) DICTIONNAIRES ET LEXIQUES

- 1- **BOUDON Raymond et al**, 1997, *Dictionnaire de la sociologie*, dernière édition. Larousse-Bordas, Paris.
- 2- **BUISSON Ferdinand**, 2017, *dictionnaire de pédagogie*, éd. Robert Laffont, S.A.S., Paris.
- 3- **DOLLO Christine et al**, 2017, *Lexique de sociologie*, 5ème éd. Dalloz.
- 4- **DORTIER Jean François**, 2013, *Le dictionnaire des sciences sociales*, éd. Sciences humaines, la petite bibliothèque de Sciences Sociales, une collection dirigée par Berdin Véronique, Seuil.
- 5- **ETIENNE Jean et al**, Aout 2004, *Dictionnaire de sociologie*, Hatier, Paris, 3ème éd.
- 6- **FERREOL, Giles**, 1995, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Arman Colin.
- 7- **GRAWITZ Madeleine**, 1981, *Lexiques des sciences sociales*, Paris Dalloz, 1ère éd.

VII) DOCUMENTS OFFICIELS

- 1- **Arrêté n°064/PM du 25 juillet 2003 Cité par alliance pour la mine responsable**, rapport de l'étude sur les filières de commercialisation de l'or et du diamant au Cameroun.
- 2- **Cameroun tribune**, édition du 27 septembre 2022.
- 3- **Cameroun, code minier 2023**, loi N°2016-17 du 19 décembre 2023.
- 4- **Décret N°2023/158 du 06 mars 2023**, portant revalorisation de la rémunération mensuelle de base au Cameroun.
- 5- **Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi du Cameroun ; 2009**.
- 6- **Education21 : stratégie2019-2024**, 2018, éducation en vue d'un développement durable.
- 7- **La constitution de la république du Cameroun : Arrêté n°17 du 27 mai 1969** relatif au travail des enfants, portant élimination du travail des enfants, protection des enfants et des adolescents, travail dangereux des enfants.
- 8- **La lettre du CEFAN**, trimestriel bilingue publié avec le soutien du projet EOL, éd. Du 5 octobre 2023.
- 9- **Journal BOMDA Joseph et al, 2022**, open Edition journal, pertinence des reformes LMD au Cameroun : analyse des qualités personnelles et professionnelles diplômés employés dans les entreprises formelles, in éducation et société les cahiers du CERFEE
- 10- **OIT : l'international de l'éducation ; le travail des enfants et l'éducation pour tous**, combattre le travail des enfants par l'éducation, outil des ressources pour les syndicats et l'appel à l'action contre le travail des enfants en faveur de l'éducation pour tous, boulevard du Roi Albert II B-1210 Bruxelles, Octobre 2013.
- 11- **Plan communal de Développement de la commune de Bétaré-Oya, financé** par le PNDP, réalisé avec l'appui du CENTRE D'INITIATIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (CI2D), Novembre 2011.
- 12- **Site web du GPE, transformer l'éducation,2022, Cameroun** : renforcer la résilience du système éducatif face aux crises.
- 13- **TANAGUEH Barnabé**, 2021, « La pérennisation des services innovants d'encadrement des jeunes vulnérables à l'extrémisme violent à l'aune des compétences transférées aux collectivités territoriales décentralisées dans les localités touchées par la crise sécuritaire de Boko Haram à l'Extrême-Nord Cameroun » in *Réinsertion, réintégration et résiliences dans les communautés affectées par l'extrémisme violent à l'Extrême-Nord du Cameroun, dans le cadre du projet Jeunesse et Stabilisation de la Paix et de la*

Sécurité dans la région de l'Extrême Nord JSPS, dirigé par SAIIBOU Moussa et al. Maroua.

- 14- **UNESCO et al, 2015, Education 2030, Déclaration d'Incheon**, vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous.

VIII) RAPPORTS

- 1- **ANY, APA, 11568**, 1959, rapport annuel de Lom et Kadéï.
- 2- **CEFAN, 2023**, rapport d'activité de la coalition 2021-2023.
- 3- **COMETE International**, Janvier 2019, rapport de la réalisation d'une enquête sur l'utilisation du mercure dans le secteur de la mine artisanale et la petite mine au Cameroun, dans le cadre du projet de renforcement des capacités dans le secteur minier (PRECASEM), Cameroun.
- 4- **EWOLO Achille et al**, 2022, Cameroun l'or, secteur miné La mine artisanale semi-mécanisée au Cameroun, Centre de Recherche pour le développement.
- 5- **GOUFAN Jean-Marie et al**, octobre 2005, Rapport de l'étude environnementale du barrage de Lom Pangar ; thème 10 : urbanisation ; volume 2. Volet : « développement de Bétaré-Oya ».
- 6- **HUND Kristen et MEGEVANG Carole**, 2013, Les dynamiques de déforestation dans le bassin du Congo : réconcilié la croissance économique et la protection de la forêt », étude menée par une équipe pluridisciplinaire placée sous la direction de la Banque mondiale, à la demande de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) document n° 04, exploitation minière.
- 7- **INS, rapport Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise auprès des Ménages (EC-ECAM 4), 2010**, Monographie de la région de l'Est, Yaoundé.
- 8- **MATCHINDA Brigitte**, 2002, Stéréotypes sociaux et achèvement du cycle primaire par les filles de l'arrondissement de Mora, République du Cameroun, Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education, Yaoundé.
- 9- **MOKAM Aurélie &TSIKAM Cyrille**, 2016, Impact de l'exploitation artisanale de l'or sur les populations de Kambélé, Région de l'Est Cameroun, Rapport de recherche de l'UCAC, centre d'excellence pour la gouvernance des industries extractives en Afrique francophone, Yaoundé.

- 10- Nations unies**, 2003, Population, éducation et développement. Rapport concis, Département des Affaires économiques et sociales, Division de la population, New York.
- 11- NGANAWARA Didier**, 2016, « Famille et la scolarisation des enfants en âge obligatoire scolaire au Cameroun, une analyse à partir du recensement de Mars 2005 », rapport de recherche, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Québec.
- 12- NGUEPJOUO Diderot et MANYACKA Éric**, 2008, « exploitation minière artisanale dans la province de l'Est Cameroun : cas du département de la Boumba et Ngoko ; états des lieux : constats analyses et recommandations », CED.
- 13- PENNES Sébastien et AL, Alliance pour une mine responsable**, 2021, rapport d'étude sur les filières de commercialisation de l'or et du diamant au Cameroun.
- 14- PENNES Sébastien, alliance pour une mine durable**, rapport de l'étude sur les filières de commercialisation de l'or et du diamant au Cameroun, dans le cadre du projet de Renforcement des Capacités du Secteur Minier (PRECASEM), 2020.
- 15- Rapport d'analyse des données de la carte scolaire**, novembre 2017.
- 16- Rapport d'étude du mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de Bétaré-Oya**, 2028, réalisé par Coalition Nationale des Volontaires pour le Développement.
- 17- Rapport d'étude du mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de Bétaré-Oya**, 2018 réalisé par Coalition Nationale des Volontaires pour le Développement Durable (CNVD).
- 18- Rapport du centre d'excellence pour la gouvernance des industries extractives en Afrique francophone**, novembre 2017, évaluation de l'impact socio-économique et environnemental de l'exploitation minière et artisanale à petite échelle dans la localité de Bétaré-Oya au Sud-Est Cameroun, UCAC, (PERFECTA CONSUTING).
- 19- Rapport du MINEDUB, MINESEC, MINESUP, MINEFOP, MINJEC**, 2022, l'annuaire statistique du secteur de l'éducation et de la formation, au Cameroun, analyse comparative des indicateurs clés à la lumière de l'OOD4.
- 20- Rapport final provisoire Stratégie de Développement du Secteur Géologique et Minier au Cameroun**, 2012, SOPRECO en consortium avec, GINEX.
- 21- TCHINDJANG Mesmin et al**, 2021, Mine contre forêts et conservation au Cameroun : enjeux de l'évaluation environnementale du secteur minier pour le développement durable au Cameroun. Yaoundé.

IX) WEBOGRAPHIE

- 1- <https://www.spm.gov.cm/site/?q=fr/content/decret-n%C2%B0202300338pm-du-21-mars-2023-fixant-le-salaire-minimum-interprofessionnel-garanti> (consulté le 03-05-2023 à 6H00)
- 2- www.indexmundi.com ; carte des pays, taux d’alphabétisation, Afrique Mis le 01 janvier 2020 en ligne
- 3- <http://www.ebooks-bnr.com>
- 4- https://www.investiraucameroun.com/templates/shaper_newedge/images/background-red.png (19/02/2024) (mis en ligne mercredi, 19 septembre 2012 16 :20)
- 5- www.24/-carats.fr19/02/2024
- 6- <https://actucameroun.com/wp-content/uploads/2023/01/or.jpg.webp>
- 7- www.24/-carats.fr
- 8- <https://actucameroun.com>; consulté le 20/01/2024
- 9- <https://www-voaafrique-com.cdn.ampproject.org> consulté le 20/03/2024
- 10- <https://www.camerlex.com>
Consulté le 2023/10/22
- 11- <https://actucameroun.com/histoire-voici-la-premiere-ecole-au-cameroun/comments-anchor> consulté le /2023/10/22
- 12- <https://actucameroun.com/2024/01/18/35-000-enseignants-camerounais-au-canada-en-2023-nalova-lyonga-repond-a-vincent-sosthene-fouda/>; consulté le 18/01/2024
- 13- <https://gemini.google.com/?hl=f>, consulté le 29/05/2024 à 07H40
- 14- <https://gemini.google.com/?hl=fr>; consulté le 30/06/2024 ;
- 15- **ROUSSEAU Jean-Jacques**, 1971, *Emile ou de l’éducation I et II*, version numérique, <http://www.ebooks-bnr.com/> en octobre 2014.
- 16- **WEBER Marx**, 02 décembre 2010, 1904-1905 *Éthique protestante et l’esprit du capitalisme*, Texte préparé par Jean-Marie Tremblay, sociologue,

ANNEXES

I-ATTESTATION DE RECHERCHE

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

BP : 755 Yaoundé
Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUF
E-mail : depart.socio20@gmail.com
« Une sociologie ancrée dans un terroir et ouverte au monde »



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **LEKA ESSOMBA Armand**, Chef du Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que Madame **LEMDJOU Camie Sonia**, Matricule **14K620** est inscrite en Master II, option Urbanité et ruralité. Elle effectue, sous la direction du Docteur **ESSOMBA EBELA Solange**, un travail de recherche sur le thème : « **Extraction artisanale de l'or et sous scolarisation des jeunes : cas de la localité de Bétaré-Oya (Est-Cameroun)** ».

Dans le cadre de cette recherche, elle aura besoin de toute information non confidentielle, susceptible de l'aider à bien conduire sa recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 25 MARS 2024
Le Chef de Département

Armand LEKA ESSOMBA
Professeur

II- AUTORISATION DE RECHERCHE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
REGION DE L'EST
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM
ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA
SOUS-PREFECTURE DE BETARE-OYA
SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND
EAST REGION
LOM AND DJEREM DIVISION
BETARE-OYA SUBDIVISION
BETARE-OYA SUBDIVISIONAL OFFICE
PARTICULAR SECRETARY

N° 22 /ASR/B15.02/SP

AUTORISATION SPECIALE DE RECHERCHE

LE SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA soussigné,
donne autorisation spéciale à Madame **LEMDJOU Camie Sonia**, matricule
14K620, étudiante inscrite en cycle Master II au Département de Sociologie,
option Urbanité et Ruralité à l'Université de Yaoundé 1, pour effectuer des
travaux de recherche dans l'Arrondissement de Bétaré-Oya sur le thème :
« **Extraction artisanale de l'or et sous scolarisation des jeunes : cas de la
localité de Bétaré-Oya (Est-Cameroun)** ».

En foi de quoi la présente autorisation spéciale est établie et délivrée à
l'intéressée pour servir et valoir ce que de droit./-

BETARE-OYA, LE 30 AVR 2024

LE SOUS-PREFET



Molo Polycarpe
Administrateur Civil Principal
Hors Echelle

III-OUTIL DE COLLECTE DE DONNEES

QUESTIONNAIRE

Les données collectées dans le cadre de cette étude sont encadrées par la loi n°2020/010 du 20 juin 2020 régissant l'activité statistique au Cameroun. Cette loi stipule entre autres que toute informations collectées lors des enquêtes statistiques est confidentielle et ne peut être utilisée qu'à des seules fins d'analyse statistiques.

EXTRACTION ARTISANALE DE L'OR ET SOUS-SCOLARISATION DES JEUNES : CAS DE LA LOCALITE DE BETARE-OYA (EST CAMEROUN)

INTRODUCTION

Ce questionnaire a pour but de recueillir des données au sujet de la pratique de l'orpaillage et de la sous-scolarisation des jeunes dans la localité de Bétaré-Oya. Nous tenons à vous rappeler que l'usage de ces informations reste anonyme et strictement dévoué dans le cadre de cette recherche.

I- Identification sociodémographique de l'enquêter

Nom et prénom :

Tranche d'âge : [5-10 [[11-15 [[16-18[+ 30

Sexe : M F

Site d'orpaillage :

Qualité de l'enquêté : élève parent

II- Identification des logiques de la pratique de l'orpaillage au détriment des études

1- Fréquentez-vous un établissement scolaire ?

Oui non j'ai commencé et j'ai arrêté

2- Si oui quel est votre niveau d'étude ?

Primaire

Secondaire

Supérieur

3- Pour quelles raisons pratiquez-vous l'orpaillage ?

Pour subvenir à mes besoins

Pour arrondir les fins de mois

Je n'ai pas d'autre activité

Pour des raisons culturelles et traditionnelles

Pour le simple plaisir

4- Avez-vous laissé l'école à cause de l'orpaillage ?

OUI

NON

5- Dans quel intervalle de temps travaillez-vous par jour dans les sites miniers ?

8h-12H

12-18h

toute la journée

après les cours et les

weekends

6- Envoyez-vous vos enfants à l'école et/ou dans les sites miniers ?

A l'école

site minier

7- Pourquoi ?

.....
.....

8- Avez-vous laissé l'école pour essentiellement faire l'orpaillage à plein temps ?

Oui

Non

9- Aller vous à l'école tout en faisant l'orpaillage ?

Oui

Non

10- Si vous êtes jeunes, vous faites l'orpaillage de votre propre chef ou vous êtes
contraint par les parents de le faire

III- Identification du travail des enfants, du genre dans l'orpaillage et la scolarisation

11- En quoi consiste votre travail dans les sites miniers ?

Les garçons font les tâches difficiles

Les filles font les tâches simples

Les filles et les garçons font le même travail

12- La répartition des tâches est-elle fonction du sexe ?

Oui

Non

- 13- En tant que parent, préférez-vous amener votre fille plutôt que votre fils dans les sites miniers ? fille garçon
- 14- Préférez-vous envoyer votre fils à l'école plutôt que votre fille ?
Fille Garçon Ni l'un ni l'autre
- 15- Connaissez-vous les lois qui règlementent le droit à l'éducation des enfants au Cameroun ?
Oui Non
- 16- Connaissez-vous les lois qui condamnent le travail des enfants ?
Oui Non

IV- Identification de l'indice de développement des orpailleurs

- 17- Quel est votre revenu journalier issue de l'orpaillage ?
- 18- [6000-10000[[10000-15000[[15000-20000[
- 19- L'orpaillage est-il votre seule source de revenu ?
Oui Non
- 20- Si non, quel est votre autre source de revenu ?
Agriculture petit commerce
- 21- Les revenus issus de l'orpaillage suffisent-ils à subvenir à vos besoins quotidiens ?
Oui Non
- 22- Les revenus issus de l'orpaillage permettent-ils à payer l'école ?
Oui Non
- 23- La scolarisation des jeunes influence-t-elle le développement local ?
Oui Non
- 24- L'orpaillage favorise-t-il le développement local ?
Oui Non

Nous sommes parvenus au terme de notre questionnaire, merci pour votre contribution !

IV- GUIDE D'ENTRETIEN

Les données collectées dans le cadre de cette étude sont encadrées par la loi n°2020/010 du 20 juin 2020 régissant l'activité statistique au Cameroun. Cette loi stipule entre autres que toute informations collectées lors des enquêtes statistiques est confidentielle et ne peut être utilisée qu'à des seules fins d'analyse statistiques.

EXTRACTION ARTISANALE DE L'OR ET SOUS-SCOLARISATION DES JEUNES : CAS DE LA LOCALITE DE BETARE-OYA (EST CAMEROUN)

INTRODUCTION

Cet échange a pour but de recueillir des données au sujet de la pratique de l'orpaillage et de la sous-scolarisation des jeunes dans la localité de Bétaré-Oya. Nous tenons à vous rappeler que l'usage de ces informations reste anonyme et strictement dévoué dans le cadre de cette recherche.

I- Identification sociodémographique de l'enquêté

Nom et prénom :

Sexe F M

Qualité de l'enquêté :

Contact :

II- Identification des logiques de la pratique de l'orpaillage au détriment des études

Parlez-nous des logiques qui justifient la pratique de l'orpaillage au détriment des études et ses incidences sur la scolarisation

III- Identification du travail des enfants, du genre dans l'orpaillage et la scolarisation

Nous souhaitons avoir votre analyse du travail des enfants dans la localité

IV- Identification de l'indice de développement des orpailleurs et de la localité

Nous désirons connaître votre regard sur le lien entre orpaillage et sous-développement local

Nous sommes parvenus au terme de notre échange, nous vous remercions de votre disponibilité. Avez-vous quelque ajout à faire par rapport à ce thème qui n'a pas été soulevé au cours de cet échange ?

V-FICHES DES EFFECTIFS PAR SEXE DU LYCEE TECHNIQUE DE BETARE-OYA

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
 LYCEE TECHNIQUE DE BETARE OYA
 Discipline - Travail - Succès
 BP. 28 Betaré-Oya
 Tél. 698 33 31 81 - 654 22 52 74
 E-mail : tboya@yahoo.com

REPUBLIC OF CAMEROON
 LYCEE TECHNIQUE DE BETARE OYA
 Discipline - Hard work - Success
 Box - 28 Betaré-Oya
 Tel. 698 33 31 81 - 654 22 52 74
 E-mail : tboya@yahoo.com

EFFECTIFS PAR CLASSES ET GENRES

Année Scolaire 2023-2024

N°	CLASSES	EFFECTIFS PAR GENRE			REDOUBLANTS PAR GENRE			OBSERVATIONS
		F	G	TOTAL	F	G	TOTAL	
1	1ère Année COME	50	5	55	4	0	4	
2	1ère Année COME "	49	6	55	5	0	5	
3	1ère Année Génie E	1	44	45	0	3	3	
4	1ère Année STT	9	7	16	0	0	0	
5	1ère Année ESF	60	5	65	1	0	1	
6	1ère Année MACO	1	89	90	0	4	4	
7	1ère Année MARE	0	44	44	0	6	6	
8	1ère Année MENU	1	53	54	0	11	11	
TOTAL NIVEAU 1		171	253	424	10	24	34	
9	2ème Année ESCO	0	3	3	0	0	0	
10	2ème Année FRCL	0	6	6	0	0	0	
11	2ème Année MARE	0	17	17	0	1	1	
12	2ème Année COME	20	6	26	3	3	6	
13	2ème Année ELEQ	1	18	19	0	1	1	
14	2ème Année ELNI	0	4	4	0	1	1	
15	2ème Année ESF	36	10	46	3	0	3	
16	2ème Année INSA	0	5	5	0	2	2	
17	2ème Année MACO	1	54	55	0	24	24	
18	2ème Année MENU	0	29	29	0	16	16	
19	2ème Année SEBU	5	3	8	1	0	1	
TOTAL NIVEAU 2		63	155	218	7	48	55	
20	3ème Année MARE	0	12	12	0	1	1	
21	3ème Année COME	15	5	20	0	0	0	
22	3ème Année ELEQ	0	10	10	0	1	1	
23	3ème Année ELNI	0	1	1	0	0	0	
24	3ème Année ESCOM	5	1	6	0	0	0	
25	3ème Année ESF	19	1	20	0	0	0	
26	3ème Année FRCL	0	3	3	0	0	0	
27	3ème Année INSA	0	4	4	0	0	0	
28	3ème Année MACO	0	28	28	0	0	0	
29	3ème Année MENU	0	13	13	0	0	0	
30	3ème Année SEBU	1	0	1	0	0	0	
TOTAL NIVEAU 3		40	78	118	0	2	2	
31	4ème Année COME	11	2	13	0	0	0	
32	4ème Année ELEQ	0	8	8	0	3	3	

N°	CLASSES	EFFECTIFS PAR GENRE			REDOUBLANTS PAR GENRE			OBSERVATIONS
		F	G	TOTAL	F	G	TOTAL	
33	4ème Année ELNI	0	1	1	0	0	0	
34	4ème Année ESCOM	1	8	9	0	0	0	
35	4ème Année ESF	26	2	28	0	0	0	
36	4ème Année FRCL	0	4	4	0	0	0	
37	4ème Année MACO	0	31	31	0	6	6	
38	4ème Année MARE	0	8	8	0	0	0	
39	4ème Année MENU	0	15	15	0	1	1	
40	4ème Année SEBU	2	2	4	0	1	1	
TOTAL NIVEAU 4		40	81	121	0	11	11	
41	Seconde AMEB	0	4	4	0	0	0	
42	Seconde ESF	14	2	16	0	0	0	
43	Seconde F3	0	7	7	0	0	0	
44	Seconde F4-BA	0	5	5	0	0	0	
45	Seconde IH	5	0	5	1	0	1	
46	Seconde STT/Gestio	3	1	4	1	0	1	
TOTAL NIVEAU 5		22	19	41	2	0	2	
47	Première CG	0	3	3	0	1	1	
48	Première ACA	1	1	2	1	0	1	
49	Première AMEB	0	10	10	0	0	0	
50	Première ESF	13	1	14	2	0	2	
51	Première F3	0	11	11	0	1	1	
52	Première F4-BA	0	20	20	0	5	5	
53	Première IH	6	0	6	2	0	2	
TOTAL NIVEAU 6		20	46	66	5	7	12	
54	Terminale ACA	0	1	1	0	0	0	
55	Terminale AMEB	0	4	4	0	1	1	
56	Terminale CG	0	0	0	0	0	0	
57	Terminale ESF	3	1	4	3	0	3	
58	Terminale F3	0	4	4	0	4	4	
59	Terminale F4-BA	0	1	1	0	0	0	
60	Terminale IH	1	1	2	1	1	2	
TOTAL NIVEAU 7		4	12	16	4	6	10	
EFFECTIF TOTAL		360	644	1,004	28	98	126	

Fait à BETARE-OYA, le 02 MAI 2024



 Le Proviseur
Solign Christian
 PLET-T.A.

VI-LISTE DES PERSONNES ENQUETÉES PAR ENTRETIEN

N°	NOM ET PRENOM	QUALITE	LIEU	DATE
01	GABA WILSON	Chef canton Lai	Chefferie traditionnelle	29-04-2024
02	DAMASE Mani Mani	Proviseur lycée bilingue	LBBO	29-04-2024
03	BABA Nicola	Maire de la commune	Marie de Bétaré-Oya	30-04-2024
04	KENJIO Armand	Enseignant LBBO	LBBO	02-06-2024
05	ANONYME	Enseignant LBBO	LBBO	02-06-2024
06	ANONYME	Enseignant LBBO	LBBO	02-06-2024
07	ANONYME	Enseignant LBBO	LBBO	02-06-2024
08	ANONYME	Enseignant LBBO	LBBO	02-06-2024
09	LOLIZE Christian	Proviseur LTBO	LTBO	02-06-2024
10	ONONGUENE Philomène	Enseignante LTBO	LTBO	02-06-2024
11	ASSIM II BAZIM Hervé	Enseignant LTBO	LTBO	02-06-2024
12	ANONYME	Enseignant LTBO	LTBO	02-06-2024
13	ANONYME	Maitre école primaire publique groupe 1 B	École primaire publique groupe 1 B	02-06-2024
14	ANONYME	Maitresse école primaire catholique privé jean bosco	École primaire catholique privé jean bosco	02-06-2024

15	ANONYME	Maitresse école primaire catholique privé jean bosco	École primaire catholique privé jean bosco	02-06-2024
14	TECLE	Maitresse école publique primaire groupe 1 B	École publique primaire groupe 1 B	02-06-2024
15	NDOYAMA	Directeur école publique primaire groupe 1 B	École publique primaire groupe 1	02-06-2024
16	NJIKI JACQUES	Directeur Général SONAMINE	SONAMIE	02-06-2024
17	IBRAHIKM	Opérateur technique	SONAMIE	02-06-2024
18	MANGA Nicole	Directrice école primaire catholique privé jean bosco	École primaire privé jean bosco	03-06-2024
19	ANONYME	Directrice école maternelle privé jean bosco	École primaire privé jean bosco	03-06-2024
20	KOMBO	Directeur adjoint École publique groupe 2B	CM2 École publique groupe 2B	03-05-2024
21	ANONYME	Maitresse école publique groupe 2B	École publique groupe 2B	03-05-2024
22	ANONYME	Maitresse école publique groupe 2B	École publique groupe 2B	03-05-2024

23	ABOU GOUMBONGO	Délégué de la jeunesse	Bureau, en face de la place des fêtes	03-05-2024
24	ANONYME	Chef de site Nyongoré	Nyongoré	04-05-2024
25	ANONYME	Chef de site Nakoyo	Nakoyo	04-05-2024

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	i
DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
RESUME.....	iv
ABSTRACT	v
SOMMAIRE	vi
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vii
LISTE DES ABBREVIATIONS ET ACRONYMES	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I. Contexte et justification	2
1- Contexte	2
2- Justification	3
II. Problème de recherche.....	7
III. Problématique.....	8
1- Revue critique de la littérature par axes thématiques.....	8
a) Les effets de l’orpaillage	8
b) Les facteurs qui influencent la scolarisation.....	13
2- Rupture épistémologique.....	19
IV. Questions de recherche	20
1- Question principale	20
2- Questions secondaires	20
V. Hypothèses de recherches	20
1- Hypothèse principale.....	21
2- Hypothèses secondaires.....	21
VI. Objectifs de la recherche.....	21
1- Objectif principal.....	21

2- Objectifs secondaires.....	21
VII. Méthodologie.....	22
1- Approche théorique.....	22
a) La théorie du capitalisme de KARL Marx.....	22
b) La théorie de l'ethnométhodologie de Harold GARFINKEL.....	24
2- Technique de collecte de données.....	26
a) Méthode de déploiement sur le terrain.....	27
b) Technique et outil de collecte qualitative.....	28
c) Technique et outil de collecte quantitative.....	31
3- Détermination et profil des unités d'observation.....	32
a) Détermination de la population cible de la collecte de données.....	32
b) Profilage de la population cible.....	32
4- Technique d'analyse des données.....	35
VIII. Définition des concepts opératoires.....	35
1- La scolarisation et la sous-scolarisation.....	36
2- La déperdition scolaire et le décrochage scolaire.....	36
3- L'orpaillage.....	37
IX. Plan de travail.....	37
PREMIERE PARTIE : GENERALITES SUR L'EXPLOITATION MINIERE ET SUR LA SCOLARISATION AU CAMEROUN.....	37
CHAPITRE I : GENERALITES SUR L'EXPLOITATION MINIERE AU CAMEROUN... 40	
I. Analyse de l'activité minière au Cameroun et répartition régionale.....	41
1- La découverte de l'or.....	41
2- Historique de l'exploitation minière et de l'orpaillage.....	42
a) Historique de l'exploitation minière en général.....	42
b) Brève historique de l'orpaillage au Cameroun.....	43
3- Les instruments juridiques et les structures d'encadrements du secteur minier au Cameroun.....	50

a)	Les instruments juridiques de l'exploitation minière	50
b)	Les structures d'encadrement de l'exploitation minière.....	51
c)	Quelques problèmes du secteur minier au Cameroun	52
II.	Présentation de la zone d'étude : Bétaré-Oya, au cœur de l'exploitation minière de l'or	54
1-	Présentation historique, géographique, socio-démographique, et culturelle de Bétaré-Oya	54
a)	Présentation historique et géographique.....	54
b)	Présentation sociodémographique	55
c)	Présentation culturelle et religieux	56
d)	Présentation économique	57
2-	L'orpaillage : activité de prédilection à Bétaré-Oya	57
a)	L'évolution de l'orpaillage à Bétaré-Oya.....	57
b)	L'or : une mine maudite à Bétaré-Oya	58
CHAPITRE II : GENERALITES SUR LA SCOLARISATION AU CAMEROUN ET		
PRINCIPALEMENT DANS LA LOCALITE DE BETARE-OYA.....		
		59
I.	Analyse sociohistorique de la scolarisation au Cameroun.....	59
1-	Etat et lieux de la scolarisation au Cameroun	59
a)	La période précoloniale de la scolarisation au Cameroun.....	59
b)	La période coloniale (1844-1859) : la première école au 'Kameroun'.....	60
c)	La période d'indépendance (1960-1985).....	61
d)	La période de 1990 à nos jours	61
2-	Caractéristique de la scolarisation au Cameroun	62
a)	Organisation de l'enseignement scolaire au Cameroun	62
b)	Cadre juridique et réglementaire du système éducatif au Cameroun	64
c)	Les orientations nationales en matière d'éducation : la SND30 et la SSEF.....	65
II.	Les différentes crises de la scolarisation au Cameroun et moyen de résilience	67
1-	Les différentes crises de la scolarisation	67
a)	La crise sécuritaire de Boko Haram dans les régions de l'Extrême-Nord.....	67

b)	La crise des rebelles centrafricains dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua.....	67
c)	La crise socio politique dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest (NOSO).....	67
d)	La crise sanitaire de la COVID-19 (2021-2022)	68
e)	La crise au sein de la profession d'enseignante.....	69
2-	Moyen de résilience face aux différentes crises de la scolarisation	70
a)	Cas de la crise sécuritaire à l'Extrême Nord et au Nord	70
b)	Cas de la crise des rebelles centrafricains dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua	71
c)	Cas de la crise socio politique dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest	71
d)	Cas de la crise sanitaire	71
e)	Cas de la crise de la profession d'enseignante	71
3-	Évolution de la scolarisation de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur.	72
III.	Analyse de la scolarisation à Bétaré-Oya.....	73
1-	Brève historique de la scolarisation à Bétaré-Oya	73
2-	Disponibilité des infrastructures scolaire	75
a)	Niveau préscolaire	75
b)	Niveau primaire	75
c)	Niveau secondaire.....	76
3-	Défis de la scolarisation à Bétaré-Oya	76
DEUXIEME PARTIE : LA PRATIQUE DE L'ORPAILLAGE A BETARE-OYA ET SON INCIDENCES SUR LA SCOLARISATION ET DANS LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT LOCAL		
		77
CHAPITRE III : LES LOGIQUES DE L'EXTRACTION ARTISANALE DE L'OR A BETARE-OYA ET SON INCIDENCE SUR LA SCOLARISATION		
		80
I.	Identification des logiques de la pratique de l'orpaillage : zoom sur le travail des enfants, une analyse genrée	80
1-	Les logiques de la pratique de l'orpaillage.....	80
a)	Les logiques économiques de la pratique de l'orpaillage.....	80
b)	Les logiques culturelles de la pratique de l'orpaillage	82

c)	Les logiques sociales de la pratique de l'orpaillage	85
d)	Les logiques fondées sur l'ignorance des lois	86
2-	Analyse du travail des enfants : une division sexuelle du travail.....	87
a)	Division sexuelle dans l'orpaillage.....	87
c)	Division sexuelle dans l'agriculture	88
f)	Division sexuelle du petit commerce.....	89
3-	Les incidences de l'orpaillage sur la scolarisation	92
a)	La déperdition et le décrochage scolaire lié à la présence des élèves dans les sites miniers aux heures de cours	92
b)	La sous-scolarisation liée à la faible fréquentation des élèves	94
c)	La distance entre les sites d'orpaillage et les établissements scolaire et le désengagement des parents	96
d)	L'autonomisation des jeunes et inversion des rôles sociaux	96
CHAPITRE IV : CORRELATION ENTRE ORPAILLAGE SOUS-SCOLARISATION ET SOUS DEVELOPPEMENT LOCAL		
100		
I.	L'extraction artisanale de l'or et la question du développement locale.....	100
1-	Le niveau de vie des orpailleurs	101
a)	Les revenus des orpailleurs.....	101
b)	Satisfaction des besoins des orpailleurs.....	102
2-	L'environnement infrastructurel et matériel des orpailleurs	105
a)	Logement des orpailleurs.....	105
b)	Le matériel de travail des orpailleurs	106
3-	Les représentations mentales des orpailleurs	106
a)	La gestion des revenus issus de l'orpaillage.....	107
b)	Le niveau d'étude des orpailleurs	107
II.	La sous-scolarisation des jeunes facteurs de sous-développement local	108
1-	Etat du niveau de scolarisation de Bétaré-Oya.....	109
a)	Ecart entre la population en âge scolaire et la population inscrite	109

b) Disparité des jeunes orpailleurs par sexe.....	110
2- Etat du niveau de développement de Bétaré-Oya	111
a) Sur le plan humain	111
b) Sur le plan économique	113
3- La sous-scolarisation acteur du sous-développement de Bétaré-Oya	114
a) Le nom respect du droit à l'éducation	114
b) La fuite des cerveaux et le refus de se former	115
CONCLUSION GENERALE	116
CONCLUSION GENERALE	117
BIBLIOGRAPHIE	126
ANNEXES	134
I-ATTESTATION DE RECHERCHE.....	135
II- AUTORISATION DE RECHERCHE.....	136
III-OUTIL DE COLLECTE DE DONNEES	137
V-FICHES DES EFFECTIFS PAR SEXE DU LYCEE TECHNIQUE DE BETARE-OYA	142
VI-LISTE DES PERSONNES ENQUETÉES PAR ENTRETIEN	144
TABLE DES MATIÈRES	147